



N° 111/2016

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

RAPPORT D'INFORMATION

PRÉSENTÉ

*À la suite de la mission effectuée en République de Bolivie
du 18 au 24 septembre 2016*

PAR UNE DÉLÉGATION DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-BOLIVIE ⁽¹⁾

(1) Cette délégation était composée de MM. Serge LETCHIMY, *Président*, Guy GEOFFROY, *vice-président*, Razzy HAMMADI et Francis HILLMEYER, *députés*

SOMMAIRE

	Pages
SOMMAIRE.....	3
CARTE.....	7
REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	11
PREMIÈRE PARTIE – SITUATION POLITIQUE	17
I. POLITIQUE INTÉRIEURE	17
A. PRINCIPAUX GROUPEMENTS ET PARTIS POLITIQUES	17
1. MAS (Movimiento Al Socialismo).....	17
2. PPB-CN (Convergencia Nacional).....	18
3. MSM (Movimiento Sin Miedo).....	18
4. UN (Unidad Nacional).....	18
5. MDS (Movimiento Demócrata Social).....	18
6. SOL.bo (Soberanía y Libertad para Bolivia).....	18
7. Partido Verde de Bolivia	19
B. ÉVOLUTION POLITIQUE.....	19
C. LES POUVOIRS LOCAUX	21
1. La question des autonomies	21
a. Ce que disent la Constitution et la législation bolivienne sur les « autonomies indigènes »	22
b. Principales dispositions	22
c. Évolution de la situation	23
2. Rencontres sur le thème des pouvoirs locaux	25
a. Rencontre avec Hugo Siles Nuñez del Prado, ministre des autonomies	25
b. Rencontre avec Félix Patzi, gouverneur de La Paz.....	27
c. Rencontre avec Roly Aguilera, secrétaire général du Gouvernement autonome départemental de Santa Cruz, Carlos Ortiz, sénateur, et Ruth Lozada, secrétaire en charge de la coordination institutionnelle	28
d. Rencontre avec le gouvernement autonome municipal de Coroico	30

e. Rencontre avec la communauté afro-bolivienne de Tocaña.....	32
f. Rencontre avec la Brigade parlementaire de Santa Cruz.....	33
g. Rencontre avec le Concejo Municipal (conseil municipal) de Santa Cruz de la Sierra.....	35
D. AUTRES ENTRETIENS POLITIQUES	37
1. Entretien avec Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie	37
2. Dîner avec Gabriela Montaño, Présidente de la Chambre des députés	39
3. Déjeuner avec M. José « Gringo » Gonzales, Président de la Chambre des Sénateurs et M. Edmundo Polo, Chambre des députés.....	40
4. Entretien avec le Vice-Président Alvaro Garcia Linera	41
E. POLITIQUE EXTÉRIEURE.....	43
1. La question de l'accès à la mer	44
a. La guerre du Pacifique.....	44
b. Une revendication permanente depuis lors.....	45
c. L'action devant la Cour internationale de justice.....	47
2. Relations avec les autres voisins	47
3. Négociations sur le climat.....	48
4. La question de la coca.....	48
DEUXIÈME PARTIE – SITUATION ÉCONOMIQUE.....	49
I. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE.....	49
A. GÉNÉRALITÉS	50
B. PERSPECTIVES ET RÉFORMES STRUCTURELLES	51
C. SECTEUR BANCAIRE ET POLITIQUE MONÉTAIRE.....	52
II. POLITIQUE ÉCONOMIQUE	52
III. ACCÈS AU MARCHÉ BOLIVIEN	54
A. NOUVELLE ORIENTATION DES RELATIONS INTERNATIONALES	55
B. INTÉGRATION COMMERCIALE RÉGIONALE	55
C. DROITS DE DOUANE, PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET NORMES SPS	56
1. De nombreuses augmentations des droits de douane traduisent un accroissement du protectionnisme et de la défense de la production nationale	56
2. La protection de la propriété intellectuelle reste très largement insuffisante, en particulier pour les médicaments	57
3. Normes SPS	58
D. ACCÈS DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES AUX MARCHÉS PUBLICS ET CONCURRENCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES BOLIVIENNES	58

IV. COMMERCE EXTÉRIEUR BOLIVIEN	59
A. BALANCE COMMERCIALE	60
1. Exportations boliviennes.....	60
2. Importations boliviennes.....	61
B. DES ÉCHANGES CONCENTRÉS SUR L'AMÉRIQUE LATINE ET QUELQUES PARTENAIRES.....	62
V. L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER EN BOLIVIE.....	63
A. PROGRESSION MITIGÉE ET FORTE CONCENTRATION DES IDE EN 2014.....	64
B. L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS PORTE PRÉJUDICE À L'ATTRACTIVITÉ DES IDE	65
C. DES NATIONALISATIONS À LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT POUR LA DIVERSIFICATION PRODUCTIVE.....	66
VI. RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES AVEC LA FRANCE67	
A. ÉCHANGES COMMERCIAUX	67
B. LES AUTRES TYPES DE COOPÉRATION	68
1. L'instrument de financement de la coopération au développement (ICD)	68
2. Le contrat de désendettement développement (C2D).....	68
3. L'Agence française de développement (AFD).....	69
a. Contexte et cadre d'intervention	69
b. L'activité du groupe en Bolivie	69
i. Parc photovoltaïque d'Oruro	69
ii. Proparco	70
iii. Appui aux ONG françaises.....	70
c. Perspectives d'intervention.....	70
d. Le point de vue de la délégation	71
C. LES ENTREPRISES FRANÇAISES	71
1. Rencontres en amont de la mission.....	71
2. Rencontres durant la mission	73
a. Visite au siège de Total	73
b. Entretien avec des représentants d'entreprises françaises à Santa Cruz	75
c. Entretien avec le Dr Julio A. Roda Mata, président de la Camara Agropecuaria (Chambre d'agriculture) del Oriente et de Feria Expocruz	77
TROISIÈME PARTIE – LA FRANCE ET LA BOLIVIE.....	79
I. DONNÉES DIPLOMATIQUES	79
II. LES RELATIONS POLITIQUES	80

III. LA COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ..	81
A. L'INSTITUT FRANÇAIS D'ÉTUDES ANDINES (IFEA)	82
B. L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD)	82
C. LES ALLIANCES FRANÇAISES	83
1. L'état actuel.....	83
2. L'articulation avec le dispositif culturel français	84
3. L'état des lieux du réseau bolivien.....	84
a. Alliance française de La Paz.....	84
b. L'Alliance française de Cochabamba.....	85
c. L'Alliance française de Sucre.....	85
d. Alliance française de Santa Cruz.....	86
e. Visite de la délégation	87
D. LES ÉCOLES FRANÇAISES	87
1. Le Lycée franco bolivien Alcide d'Orbigny à La Paz.....	87
2. Le Lycée français de Santa Cruz.....	89
CONCLUSION	91
<u>ANNEXES</u>	93

CARTE



REMERCIEMENTS

La mission avait pu sembler un temps compromise, en raison de l'impossibilité du Parlement bolivien d'en couvrir les frais, de la difficulté d'entrer directement en contact avec celui-ci et des très longs délais pour obtenir des réponses aux demandes de rendez-vous, tout ceci confirmant sans doute ce que dit un proverbe local : « en Bolivie, tout est possible, rien n'est sûr » (*en Bolivia, todo es posible, nada es seguro*)... L'extraordinaire implication de l'équipe de l'ambassade de France à La Paz et du consul honoraire à Santa Cruz, ont néanmoins permis de transformer ce voyage en un grand succès politique et humain.

La délégation souhaite ainsi exprimer ses très sincères remerciements à l'ambassadeur Denys Wibaux, qui a mis à profit son excellente connaissance du pays et ses relations au plus haut niveau de l'État pour élaborer un programme extrêmement intéressant et obtenir des rendez-vous politiques majeurs. Présent à chaque instant aux côtés de la délégation, suppléant parfois les interprètes défaillants, il a en outre eu la formidable idée d'organiser la journée de visite dans la communauté afro-bolivienne de Tocaña, dont les députés ont déclaré qu'elle était de celles « qui marquent une vie ».

Ils en sont également gré à Romann Datus, conseiller de coopération et d'action culturelle, ainsi qu'à tous les membres du personnel de l'ambassade et de la communauté française qui ont contribué à l'organisation de la visite dans les Yungas.

Tous les détails pratiques de la mission ont été réglés de main de maître par la volontaire internationale de l'ambassade de France, Julie Oberting, qui a démontré un talent d'organisatrice, une capacité d'adaptation et une disponibilité de tous les instants qui forcent l'admiration. Elle a en outre été, à Coroico et à Tocaña, une remarquable interprète. La délégation tient à lui dire sa profonde gratitude.

Merci également à François Sporrer, chef du service économique pour le Pérou et la Bolivie, qui a fait le déplacement depuis Lima pour éclairer la délégation de ses compétences lors de ses rencontres à caractère économique et commercial.



Nous ne saurions oublier dans ces remerciements Guy Coutand, consul honoraire à Santa Cruz de la Sierra qui, non content de nous avoir fait profiter de ses quarante années d'expérience dans le pays, nous a chaleureusement reçus à sa table, en compagnie de son épouse.

Enfin, les députés souhaitent bien évidemment remercier le secrétaire administratif du groupe d'amitié, mais aussi les divisions des relations parlementaires et études internationales, des transports, du Protocole et de la gestion de l'Assemblée nationale, sans le précieux concours desquelles aucune mission ni réception ne pourrait être organisée.

INTRODUCTION

« Le bien-vivre, je puis vous dire, mes frères et sœurs, c'est vivre dans la solidarité, dans la complémentarité, en solidarité avec l'être humain mais en harmonie également avec la terre nourricière ». Evo Morales, Président de l'État plurinational de Bolivie¹.

Depuis qu'Evo Morales, premier président au monde d'origine indienne, mais aussi syndicaliste cocalero (producteur de coca), en est devenu président, le 21 janvier 2006, le pays, dénommé État plurinational de Bolivie depuis mars 2009, est engagé dans un processus de transformation en profondeur (*El Cambio*, le Changement). Sont ainsi concernés tous les aspects de la vie du pays sur le plan tant social (alphabétisation – y compris dans les langues indigènes –, éradication de la pauvreté, allocations), qu'économique (nationalisations) et politique au niveau national (reconnaissance des autonomies indigènes, réforme agraire) comme international (anti-occidentalisme, lutte contre le changement climatique, défense de la coca). Adulé par les classes pauvres et indigènes et l'Ouest du pays et honni par les classes riches et l'Est, le Président Morales a bénéficié de la manne gazière et obtenu d'incontestables succès économiques, que la chute des cours ne freine que peu pour l'instant.

C'est à ce modèle original que s'intéressent depuis longtemps les membres du groupe d'amitié de l'Assemblée nationale, qui ont organisé plusieurs réunions pour l'analyser et le comprendre.

Aussi, dès que la mission sur place a été envisagée, ils ont manifesté leur volonté de mêler diplomatie parlementaire, politique et économique. Son déroulement a pleinement exaucé ce souhait. Les députés ont ainsi pu se rendre compte de la situation du pays et mieux comprendre son évolution politique, notamment grâce aux entretiens qui leur ont été accordés par les plus hautes autorités politiques de l'État plurinational de Bolivie – le Président Evo Morales, le Vice-Président Alvaro García Linera, la Présidente de la Chambre des députés, Gabriela Montaño, le Président du Sénat, José Alberto Gonzales, le ministre des autonomies, Hugo Siles Nuñez del Pardo – mais aussi par de nombreuses autorités locales (La Paz, Santa Cruz, Coroico) ainsi que par l'ensemble des parlementaires du département de Santa Cruz, réunis au sein de la « Brigade parlementaire ».

On peut bien sûr regretter que la mission n'ait pas été l'occasion d'une rencontre avec le groupe d'amitié Bolivie-France de la Chambre des députés. En fait, la Présidente de la Chambre, Gabriela Montaño, nous a expliqué que, contrairement à ce qu'avait affirmé l'ambassadeur de Bolivie à Paris, elle avait décidé, à la suite des dernières élections législatives, de laisser tous les groupes

¹ Le 28 septembre 2015 à New York, à l'occasion du 70e anniversaire des Nations unies

d'amitié en sommeil, dans l'attente de la réécriture prochaine du règlement régissant leurs activités.

Les marques d'attention que la délégation a reçues, notamment le temps que lui a consacré le président Evo Morales et la disponibilité dont il a fait preuve pour traiter l'ensemble des sujets, traduisent l'intérêt que les Boliviens portent à la France qui, comme l'a fait observer Sergio Coronado, députés représentant les Français établis hors de France, « n'est pas un pays comme les autres ». La communauté française présente en Bolivie fait beaucoup pour renforcer ce sentiment et la délégation se réjouit d'avoir rencontré ses représentants à La Paz et à Santa Cruz et d'avoir pu mesurer le travail qu'accomplissent les établissements scolaires français et les Alliances françaises pour renforcer la présence de notre pays ainsi que le rayonnement de sa langue et de sa culture.

Ayant préparé la mission en recevant à deux reprises les entreprises françaises conduisant déjà des projets en Bolivie ou souhaitant en promouvoir de nouveaux, et s'étant entretenus sur place avec leurs représentants en Bolivie, les parlementaires ont saisi chaque occasion qui leur était donnée de mettre ces projets en avant et de comprendre les obstacles auxquels ils pouvaient se heurter.

Les entretiens ont également permis de mieux appréhender les enjeux actuels de la politique bolivienne, en matière intérieure, notamment dans l'organisation parlementaire et dans la prise en compte des autonomies locales, mais aussi en matière extérieure, en particulier pour ce qui a trait aux relations avec l'Union européenne et au délicat sujet de l'accès de la Bolivie à la mer.

Après une présentation du pays, ce rapport reviendra donc sur la situation politique de l'État plurinational de Bolivie, avant de se pencher sur la situation économique et sur les perspectives industrielles et commerciales pour les entreprises françaises. Ils se consacrera enfin à la présence française en Bolivie.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA BOLIVIE (source : ministère des affaires étrangères)

Nom officiel : État plurinational de Bolivie (depuis mars 2009)

Nature du régime : démocratie

Chef de l'État : M. Evo MORALES AYMA

Langues officielles : espagnol et 36 langues indiennes (article 5 de la Constitution)

Monnaie : le boliviano - 1 €= 7,63 BOL au 18/10/2016

Fête nationale : 6 août (déclaration d'Indépendance, en 1825)

Superficie : 1 098 580 km²

Capitale(s) : La capitale administrative est La Paz (3 640 m d'altitude ; 850 000 habitants - 1,8 million avec El Alto), où siègent les pouvoirs exécutif et législatif. Sucre (285 000 habitants) est la capitale constitutionnelle.

Villes principales : Santa Cruz de la Sierra (1,6 million d'habitants), que l'on peut considérer comme la capitale économique du pays ; El Alto, qui jouxte La Paz et compte 950 000 habitants, Cochabamba (620 000 habitants), Oruro (215 000), Tarija (195 000), Potosí (150 000).

Population : 11 millions d'habitants, avec une densité de 9,9 hab/km² et une croissance démographique de 1,64 %. L'espérance de vie est de 68 ans, la mortalité infantile de 39,3 %, le taux d'alphabetisation de 94,9 %.

Le pays est à 95 % catholique mais compte également quelques églises protestantes. Forte de 70 000 membres, principalement basés dans la région de Santa Cruz, la communauté mennonite est la plus importante d'Amérique du Sud¹.

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Bolivie est 120^e pour l'indice de développement humain.²



¹ Canal Plus a consacré à l'une de ces communautés un reportage que l'on peut voir à cette adresse : <http://www.canalplus.fr/infos-documentaires/pid3356-effet-papillon.html?vid=1357103>

² Voir le tableau en Annexe

Grande comme deux fois la France la Bolivie compte 11 millions d'habitants. Bordée par la Cordillère des Andes à l'Ouest et par l'Amazonie à l'Est, elle n'a pas d'accès à la mer mais le revendique auprès de la Cour internationale de Justice. Multiethnique, la population est composée d'Amérindiens (en majorité), de métis, de descendants d'Européens, mais également d'afro-descendants. La langue principale est l'espagnol, bien que les langues aymara et quechua soient fréquemment utilisées dans les Andes, et que la Constitution de 2009 reconnaissse 36 langues officielles.

Le territoire est composé de deux régions géographiques distinctes. L'Ouest est traversé par deux cordillères d'orientation nord-sud qui bordent un vaste haut plateau : l'Altiplano. La Cordillère occidentale, aride, compte plusieurs sommets dont le Nevado Sajama (6 542 mètres). Le haut plateau est bordé au Nord-Est par la Cordillère royale, où se situent notamment le Nevado Illimani, l'Illampu et la ville de La Paz, qui s'échelonne entre 3 000 m (zone Sud) et 4 058 m (aéroport d'El Alto). La Cordillère orientale abrite des vallées humides et de vastes espaces boisés. Dans la partie Est du pays s'étendent des plaines alluviales bénéficiant d'un climat tropical. Le Nord de ces terres basses, majoritairement recouvert de forêts, appartient au bassin amazonien. Plus au Sud, les terres font partie du bassin du Río Paraguay.

Avant la colonisation européenne, le territoire bolivien appartenait en partie à l'Empire Inca, plus grand « État » de l'Amérique précolombienne. Le Royaume d'Espagne conquiert la région au XVI^e siècle. Pendant la période coloniale, la région s'appelle « Haut-Pérou » ou « Charcas ». Après avoir déclaré son indépendance en 1809, la Bolivie connaît seize années de conflit, qui mènent à la mise en place de la République bolivienne, nom choisi en hommage à Simón Bolívar, qui rédigea lui-même la Constitution en 1825. Officiellement créée en 1825, la Bolivie s'est rapidement heurtée aux ambitions de ses voisins, qui l'ont amputée de près de la moitié de son territoire. Les conflits avec le Brésil (1860, 1903) lui ont fait perdre la province amazonienne de l'Acre (zone de production de caoutchouc). La guerre contre le Chili (1879) l'a privée de son accès à la mer. Enfin, elle a dû céder le Sud du pays à l'Argentine et au Paraguay (guerre du Chaco de 1932-1935).

Au milieu du XX^e siècle, un renouvellement du paysage politique s'est opéré avec le mouvement nationaliste révolutionnaire (Movimiento Nacionalista Revolucionario), créé en 1941, qui a joué un rôle-pivot dans la vie politique du pays jusque dans les années 1960. Malgré l'opposition de l'armée, il accède au pouvoir en 1952 par une révolution, sous les traits de Victor Paz Estensoro, octroie le suffrage universel, engage sous la pression paysanne une réforme agraire en 1953 et nationalise, moyennant de fortes indemnisations, les mines des trois principaux « barons de l'étain » du pays. Sa politique interventionniste s'infléchit progressivement et s'ouvre à l'influence des États-Unis. Entre 1963 et 1982, les militaires occupent le devant de la scène, à la faveur de nombreux coups d'État.

À la fin des années 1990, une nouvelle figure politique émerge par la voie du syndicalisme agricole : Evo Morales, qui dirige le mouvement des cultivateurs de coca. Il est élu député en 1997. Le Mouvement vers le socialisme (MAS), qu'il a créé, devient le premier parti d'opposition au Congrès en 2002. La même année, Evo Morales arrive en deuxième position lors de l'élection présidentielle. En 2006, il devient le premier président de Bolivie issu de la population autochtone.

PREMIÈRE PARTIE – SITUATION POLITIQUE

I. POLITIQUE INTÉRIEURE

Longtemps connue pour son instabilité politique (160 coups d’État depuis l’indépendance en 1825, record mondial), la Bolivie ne connaît véritablement la démocratie que depuis 1982.

La nouvelle Constitution a été approuvée par référendum au mois de janvier 2009.

Pouvoir exécutif : le président est élu pour cinq ans au suffrage universel direct, dès le premier tour s’il obtient 40 % des suffrages et 10 % d’avance sur son principal concurrent. Il forme le Gouvernement et ne peut être réélu consécutivement qu’une seule fois¹.

Le pouvoir législatif est confié à deux assemblées. La Chambre des députés est composée de 130 membres, élus pour cinq ans ; une moitié est élue au scrutin majoritaire, l’autre à la proportionnelle. Sept députés sont élus dans le cadre de circonscriptions indigènes. Le Sénat compte 36 membres, élus pour cinq ans sur une base départementale (chacun des 9 départements élit 4 sénateurs).

L’Autorité judiciaire a été réformée en 2010. Sa plus haute instance est le Tribunal suprême de Justice, dont les neuf juges sont élus au suffrage universel direct dans des circonscriptions régionales, après présélection des candidats par le Parlement. Le Tribunal constitutionnel est composé de sept magistrats élus au suffrage universel direct dans une circonscription nationale unique. La première élection des hauts magistrats a eu lieu en octobre 2011.

A. PRINCIPAUX GROUPEMENTS ET PARTIS POLITIQUES

1. MAS (*Movimiento Al Socialismo*)

C’est le parti du président Evo Morales. Crée en 1997, il fédère différents mouvements sociaux et syndicaux. Il est aujourd’hui la première force politique du pays avec plus de deux tiers des sièges au Parlement (84 députés et 25 sénateurs). Le MAS est à la tête de cinq départements sur neuf, et de deux des

¹ C'est l'actuelle Constitution, votée en 2009, qui interdit au chef de l'État d'accomplir plus de deux mandats consécutifs. Ses détracteurs accusent Evo Morales, qui a été élu à trois reprises, de violer d'ores et déjà cette limitation. Pour sa part, le président estime que son premier mandat ne compte pas car il avait commencé avant l'adoption de la Constitution.

Appelés à se prononcer par référendum, le 21 février 2016, sur une modification de la Constitution ouvrant à Evo Morales la possibilité pour de briguer un quatrième mandat en 2019, 51,3 % des Boliviens ont voté non.

dix principales villes du pays (Cochabamba, Potosi). Il a perdu 2 départements et une ville lors des dernières élections régionales de mars 2015.

2. PPB-CN (Convergencia Nacional).

Parti d'opposition (droite conservatrice) apparu sur la scène politique en 2008 pour porter la candidature présidentielle de Manfred Reyes (ex-préfet de Cochabamba, aujourd'hui en exil aux États-Unis). CN a fédéré des tendances diverses et rassemblé un quart des suffrages aux élections législatives de décembre 2009. Le parti compte aujourd'hui moins d'un tiers des parlementaires (33 députés et 9 sénateurs).

3. MSM (Movimiento Sin Miedo).

Fondé en 2009, tendance centre-gauche, cet ancien allié du MAS a choisi de s'émanciper et s'est présenté seul aux élections locales d'avril 2010. Il rejette non pas le « processus de changement » lancé par Evo Morales, mais les méthodes utilisées. Le MSM détient depuis 2004 la mairie de La Paz, où se concentre son électorat. Son chef, Juan del Granado, s'est présenté à l'élection présidentielle de 2014.

4. UN (Unidad Nacional).

Créé en 2004 par Samuel Doria Medina (ancien militant de gauche devenu un homme d'affaires prospère), il rassemble diverses forces de centre-droit. Après avoir été la troisième force législative du pays, il n'a plus de députés.

5. MDS (Movimiento Democrata Social).

Fondé le 15 décembre 2013 à Cochabamba, le MDS un groupement d'organisations régionales, issues principalement de la droite autonomiste. Il est dirigé par Ruben Costas, gouverneur de l'État de Santa Cruz, qui a été candidat lors de la dernière élection présidentielle en 2014. A cette occasion, il a perdu sa personnalité juridique suite à des résultats trop faibles lors des élections générales de 2014 (moins de 3 % des suffrages).

6. SOL.bo (Soberanía y Libertad para Bolivia).

Parti d'opposition créé en 2014 par Luis Revilla Herrero, actuel maire de La Paz, afin de pallier la disparition du MNS (Moviento Sin Miedo). Le SOL.bo, présent uniquement dans le département de La Paz (gouvernorat départemental, mairie de La Paz, plusieurs petites mairies), gagne progressivement en popularité.

7. Partido Verde de Bolivia

Le parti Vert de Bolivie a obtenu un siège de député aux dernières élections.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 12 OCTOBRE 2014

Parti	Candidat présidentiel	Nombre de votes	%	Députés Sièges	Sénateurs Sièges
Mouvement vers le socialisme	Evo Morales	3 053 846	57,51	84	25
Unité démocrate	Samuel Doria Medina	1 225 095	3,07	33	9
Parti démocrate-chrétien	Jorge Quiroga Ramírez	453 647	8,54	11	2
Mouvement sans peur	Juan del Granado	135 885	2,56	1	0
Parti Vert de Bolivie	Fernando Vargas	134 792	2,54	1	0
Suffrages exprimés		5 003 265	94,21	—	—
Votes blancs		105 980	2,00	—	—
Votes nuls		201 192	3,79	—	—
TOTAL		5 310 437	100,0	130	36
Électeurs inscrits		5 973 901	—	—	—
Population en âge de voter		6 418 396	—	—	—

B. ÉVOLUTION POLITIQUE

Élu en décembre 2005, Evo Morales a lancé une « révolution pacifique, démocratique et culturelle », visant à réduire les injustices sociales, communautaires et géographiques par l'introduction de politiques sociales et la réhabilitation des cultures traditionnelles. Une nouvelle Constitution garantissant notamment de nouveaux droits (officialisation de seize régions, reconnaissance de la justice traditionnelle, régularisation des élections y compris des juges, nationalisation des ressources naturelles stratégiques, etc.) a été adoptée par référendum, en janvier 2009, avec 61 % des voix. Le premier mandat d'Evo Morales a cependant été marqué par divers épisodes de contestation, notamment dans les départements de l'Est (Media Luna), les plus rétifs au changement. Ce qui n'a pas empêché Evo Morales d'être réélu le 6 décembre 2009 dès le premier tour avec près de 63 % des suffrages, face à une opposition fragmentée (l'ancien préfet de la région de Cochabamba, Manfred Reyes, est arrivé en 2^e position avec 27 % des voix). Le MAS remportait le même jour les deux tiers des sièges au Congrès. En outre, sept des neuf gouverneurs élus appartenaient au MAS (seuls les gouverneurs de Santa Cruz et du Beni étaient dans l'opposition). Le Gouvernement disposait donc d'une solide assise politique, même s'il pâtissait

d'une administration mal formée, insuffisamment structurée et souvent corrompue.

Le Président Morales s'est fixé un « Agenda Patriotique » pour 2025 (bicentenaire de l'Indépendance) comportant 13 objectifs, dont les grands axes sont l'éradication de l'extrême pauvreté¹, l'accès à la santé et à l'éducation, la souveraineté scientifique, technologique financière, énergétique, environnementale, et l'accès à la mer. Pour atteindre ces objectifs, le Président avait donné la priorité à trois domaines d'ici à la fin de son deuxième mandat : l'industrialisation des hydrocarbures, la mise en œuvre des autonomies, départementales et municipales et la souveraineté alimentaire.

En août 2011, plusieurs centaines d'indigènes d'Amazonie ont entrepris une marche de 600 km vers La Paz, pour contraindre les autorités à abandonner un projet de construction de route devant traverser une zone écologiquement sensible (parc naturel du Tipnis). Ce conflit a donné lieu à une forte répression policière. De nouvelles grèves ont éclaté en 2012, toujours dans les mêmes secteurs (mines, médecine, transport, police, etc.).

Au terme d'un quinquennat réussi, la population bolivienne a, pour la troisième fois, redonné sa confiance à Evo Morales le 12 octobre 2014 (plus de 61 % des voix). On trouvera la composition complète du Gouvernement en annexe.

Son aura, et plus particulièrement la confiance en son parti, le MAS, s'est toutefois quelque peu affaibli à deux occasions. D'une part, lors des dernières élections locales – élection des gouverneurs et des maires, référendum sur l'autonomie des départements, le 29 mars 2015 – la population bolivienne n'a pas soutenu dans sa majorité le parti présidentiel (MAS), en raison de contextes locaux ou de la corruption au niveau municipal. D'autre part, le Congrès a voté le 26 septembre 2015 une réforme de la Constitution pour lui permettre de se présenter de nouveau à l'élection présidentielle jusqu'en 2025, année du bicentenaire, voire 2030. Cette réforme, soumise à référendum le 21 février 2016, a été rejetée, le non l'emportant avec 51,3 % des suffrages au gré d'une géographie électorale d'un pays une nouvelle fois fracturé entre des départements de l'Ouest favorables au président Morales et ceux de l'Est opposés au pouvoir central. Evo Morales conservera cependant son mandat jusqu'en décembre 2019, date des prochaines élections générales.

Dans un contexte de dégradation de la situation économique, le régime, dont certains observateurs constatent qu'il tend à se durcir en devenant plus autoritaire (personnalisation du pouvoir, mesures de répression contre les médias etc.), se heurte à des mouvements sociaux de plus en plus nombreux et parfois

¹ L'Observatoire Politique de l'Amérique latine et des Caraïbes de Sciences Po observait dès 2010 une réduction de l'extrême pauvreté (cf. graphique en annexe). Ce mouvement s'est confirmé depuis lors, ce que de nombreux interlocuteurs de la délégation ont souligné.

violents, conduits notamment par le syndicat Central Obrera Bolivia (COB) : blocages de routes par les transporteurs routiers ou des mineurs avec prises d'otages¹ ; fermeture de l'usine textile d'État Enatex (Empresa Pública Nacional Textil).

Certains interlocuteurs ont expliqué à la délégation que la démocratie n'était que formelle et que des maires et gouverneurs démocratiquement élus ont été privés de leur charge, voire ont été soumis à un contrôle judiciaire.

Enfin, pour l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes de Sciences Po, le sentiment de corruption est plus faible en Bolivie que dans le reste du sous-continent². S'il tend à augmenter, le président Morales nous a semblé, lors de nos entretiens, jusqu'ici à l'abri des soupçons de ses compatriotes, même si une affaire concernant son ex-compagne a été évoquée.

C. LES POUVOIRS LOCAUX

1. La question des autonomies

« Un nouvel État basé sur nos nations millénaires et la diversité de nos cultures, un État qui récupère nos héritages ancestraux et encourage la revitalisation des identités, des valeurs et des savoirs » (Evo Morales).

La délégation avait souhait fait faire du thème des autonomies un axe de la mission et elle a recueilli de nombreuses informations à ce propos, notamment lors des entretiens organisés par l'ambassade de France.

La Bolivie ne compte pas moins de 36 peuples indigènes répartis sur l'ensemble du territoire. Les peuples indigènes représentent environ 2,8 millions d'individus, soit 40 % de la population nationale. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement d'Evo Morales a soutenu le projet d'autonomie indigène élaboré par les organisations autochtones.

L'enjeu était double : présenter une alternative à la revendication d'autonomie départementale portée par les mouvements régionalistes et l'opposition tout en consolidant les relations avec les organisations autochtones alliées aux organisations paysannes par un « Pacte d'Unité » pour soutenir le processus constituant et le projet politique du gouvernement. En 2007, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones est adoptée alors même que sont discutés plusieurs aspects importants de la question autochtone au sein de l'assemblée constituante. Sa transcription en loi nationale marque un pas en avant significatif dans la politique du gouvernement d'Evo Morales en faveur des peuples autochtones. D'autre part, la déclaration

¹ L'assassinat, fin août 2016, du vice-ministre Rodolfo Illanes par les mineurs auprès desquels il négociait la levée du blocage d'un axe routier, illustre la gravité de ces tensions.

² Voir graphique en annexe.

internationale est publiée et sa traduction en loi nationale constitue certainement une action conséquente voire décisive, quant à la constitutionnalisation des autonomies indigènes en Bolivie.

Selon le recensement national réalisé en novembre 2012, deux peuples originaires des Andes représentent à eux seuls 90 % de la population indigène du pays : les Quechuas (1,3 million) et les Aymaras (1,2 million). Les principaux peuples des basses terres et des plaines tropicales arrivent loin derrière avec 90 000 membres pour les Chiquitanos et 60 000 pour les Guaranis.

a. Ce que disent la Constitution et la législation bolivienne sur les « autonomies indigènes »¹

Aux termes de l'article 290 de la Constitution bolivienne, l'autonomie indigène est « *l'expression du droit à l'autogouvernement comme exercice de l'autodétermination des nations et peuples indigènes originaires paysans dont la population partage un territoire, une culture, une histoire, des langues et une organisation ou des institutions juridiques, politiques, sociales et économiques propres* ». Un régime d'autonomie indigène est mis en place. La loi-cadre sur les autonomies et la décentralisation du 19 juillet 2010 a ensuite précisé les choses².

b. Principales dispositions

Le régime d'« ayant-droit » est octroyé de manière exclusive aux « nations et peuples indigènes originaires paysans » d'existence précoloniale, expression équivalant à celle de « peuples autochtones » usitée au plan international.

Quatre types fondamentaux d'entités territoriales décentralisées autonomes sont définis par la Constitution : les départements, les régions, les municipalités et les territoires autochtones. Seuls les trois derniers niveaux peuvent prétendre accéder au régime d'autonomie indigène.

Ce régime est obtenu à l'issue d'un référendum local engagé sur initiative locale dans les entités territoriales ayants droit avec une limite démographique de 10 000 habitants pour les Andes et 1 000 habitants pour les Basses Terres.

Ces entités doivent ensuite élaborer un « statut autonomique » qui doit être approuvé par référendum et par les deux tiers de la population locale.

Elles exercent alors des compétences dans les domaines de la santé, l'habitat et le logement, l'eau potable, les télécommunications, le patrimoine culturel, les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement, le

¹ D'après un article de Laurent Lacroix de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

² Cette loi, dont on trouvera la traduction des principaux articles en annexe, énonce l'autonomie dont bénéficient les départements, les municipalités et les communautés indigènes d'origine paysanne, tous accompagnés d'une juridiction territoriale. Cette autonomie porte sur les principes, les portées, les structures, les compétences et les attributions de chacune des entités. L'emploi de la langue ou des langues officielles fait partie des responsabilités imparties à chacune de ces entités.

développement rural et productif, la planification, l'organisation territoriale, le tourisme, le transport et la gestion des risques naturels. Cela implique notamment pour les peuples autochtones locaux une reconnaissance de droits spécifiques à la terre, à l'usage et l'utilisation exclusifs des ressources naturelles renouvelables dans des conditions déterminées par la loi, ainsi qu'à la participation aux bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables qui se trouvent sur leurs territoires.

Les ressources des entités territoriales proviennent en grande partie de fonds décentralisés de l'État central.

À l'ensemble de ces compétences vient s'ajouter celle d'instaurer une justice autochtone.

c. Évolution de la situation¹

Ainsi déterminée par la Constitution et la loi, l'autonomie indigène répond aux attentes des principales organisations autochtones du pays. Les indigènes occupent désormais une place centrale dans les institutions, où ils sont représentés principalement par l'élément « paysan ». Les bancs du Parlement sont ainsi occupés par une moitié d'élus d'origine indigène. Dans cinq des neuf assemblées départementales, 10 % des sièges sont réservés quoiqu'il arrive aux représentants des communautés indigènes des basses terres.

Toutefois, la « vague aymara » que beaucoup attendaient n'a pas eu lieu. Seuls trois Aymaras ont siégé au gouvernement depuis 2006, dont il ne reste aujourd'hui que David Choquehuanca, ministre des affaires étrangères.

Dans l'organe judiciaire, les indigènes ont conquis une nouvelle place lors de l'élection au suffrage universel direct des hauts magistrats en octobre 2011.

Enfin, les populations indigènes occupent une place nouvelle dans la société civile. Elles constituent l'essentiel des troupes des « mouvements sociaux ». On constate également l'émergence d'une bourgeoisie indigène commerçante, aidée par le développement économique des dernières années.

Sous l'impulsion d'un « ministère des cultures » pensé comme un pilier de la nouvelle gouvernance, la diffusion des coutumes et des langues des différents peuples du pays a été sans précédent.

La Constitution va très loin en conférant aux 36 langues indigènes du pays le statut de langues officielles. Elle rend obligatoire (article 234) la maîtrise d'une langue indigène pour les fonctionnaires, exigence peu respectée dans les faits. Les

¹ Outre les informations qui nous ont été données sur place, nous reproduisons ici des éléments de l'article Peuples indigènes de Bolivie : qu'en est-il cinq ans après l'adoption de la nouvelle Constitution ? publié par Damien Wolff, qui a été attaché aux affaires politiques à l'Ambassade de France en Bolivie de 2011 à 2013.

langues indigènes occupent une grande place dans le nouveau système éducatif primaire et secondaire issu de la réforme de décembre 2010. Depuis la rentrée 2014, l'enseignement d'une langue indigène est obligatoire dans tous les établissements.

Dans l'enseignement supérieur, les langues indigènes sont encore généralement appréhendées comme simple objet d'étude.

L'expression « peuples isolés » désigne une douzaine de peuples indigènes hautement vulnérables et souvent en danger d'extinction. Dans son rapport pays de 2013, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme estime que leur situation ne s'est pas améliorée depuis 2009.

La loi-cadre de 2010 n'est que peu appliquée : en trois ans, seules 11 communes de petite taille ont fait le choix de l'autonomie indigène, mais aucune n'a mené la procédure à son terme.

Des tensions et discriminations persistent entre peuples indigènes.

L'effort budgétaire est trop modeste.

Conséquence de ces échecs, la pauvreté touche encore l'immense majorité des populations indigènes rurales.

En avril 2011, le Président Morales déclarait à la presse qu'il ne s'était jamais considéré comme un président indigène – étiquette qui lui aurait été imposée « par les médias internationaux » – mais plutôt comme un président syndicaliste. Il a pourtant célébré ses deux cérémonies d'investiture sur le site pré-inca de Tiwanaku.

Le conflit du Tipnis a mis en évidence le renoncement du Gouvernement au projet indigéniste tel qu'incarné par la Constitution : le recours à l'intervention policière contre des indigènes défendant la « Terre-Mère » a provoqué un véritable électrochoc dans l'opinion et entraîné une série de défections dans les rangs du MAS.

Les deux principales organisations indigènes du pays, le CONAMAQ¹⁴ et la CIDOB¹⁵, historiquement proches du MAS et à l'origine de nombreuses dispositions de la Constitution de 2009, sont désormais tenues à l'écart du pouvoir et les leaders indigénistes sont isolés.

En dépit de progrès considérables en matière de représentation, de participation politique, de lutte contre le racisme et de promotion des cultures indigènes, des chantiers déterminants ont été laissés à l'abandon (autonomies et justice indigènes). Le parti au pouvoir a renoncé au projet indigéniste au profit d'une logique « développementiste ».

2. Rencontres sur le thème des pouvoirs locaux

a. Rencontre avec Hugo Siles Nuñez del Prado, ministre des autonomies



Après que le Président Letchimy a présenté la délégation, rappelé les principaux objectifs de la mission et souligné à quel point la question des autonomies l'intéresse en tant que député de la Martinique, le ministre s'est réjoui de cette occasion qui lui était donnée de s'entretenir avec des députés français.

La Bolivie vit de nouveau un moment historique en raison des transformations en cours au sein de l'État. Le ministère des autonomies, qui est l'un des plus récemment créés, a pour principales missions d'accompagner et de parachever le processus de décentralisation.

Après avoir expliqué les différents niveaux de gouvernement qui ont été présentés plus haut, le ministre a souligné que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans le monde une telle expérience et un tel niveau d'autonomie dans la gouvernance indigène. Sur le fondement de la plurinationalité, les peuples nationaux détiennent le droit d'accéder à l'autonomie dès lors qu'ils certifient qu'ils sont établis depuis longtemps sur le territoire.

En réponse à une question de Razzy Hammadi sur la possibilité pour la communauté afro-bolivienne de Tocaña d'accéder à un tel statut, le ministre a répondu que le critère de l'existence « antérieure à l'invasion coloniale espagnole » (article 30 de la Constitution) n'était pas rempli en l'espèce, l'accès à l'autonomie étant revendiqué par des populations d'origine datant de la période précolombienne et dont l'identité culturelle est millénaire.

Dès lors que les critères sont remplis et que la demande est faite, une consultation est organisée et, si la réponse est positive, on rédige un statut de l'autonomie, sorte de constitution locale. L'autonomie est pour cela assistée par

l'équivalent de notre direction générale des collectivités locales, qui exerce en outre un contrôle de constitutionnalité. Ce statut est ensuite soumis au référendum. Si la réponse est positive, l'autonomie est constituée. Si celle-ci appartenait déjà à une municipalité, cette dernière est dissoute. Ce processus n'a pas été prévu pour l'échelon départemental.

C'est dans le cadre d'un tel processus que l'autonomie de Charagua, dans le département de Santa Cruz, vient d'élire ses autorités, qui entreront en fonction le 8 janvier 2017.

La constitution de l'autonomie implique la séparation des pouvoirs, l'élection directe des autorités et l'attribution d'une compétence législative. Seules les compétences régaliennes de l'État ne sont pas transférées. Les ressources de l'autonomie sont constituées pour une part d'une taxe sur les hydrocarbures, d'autre part d'une dotation fonction de la population. En moyenne, les autonomies perçoivent cinq fois plus de ressources que ce dont elles disposaient avant la politique du président Morales. Toute constitution d'autonomie entraîne obligatoirement l'octroi de ressources. En outre, elle ouvre de nombreuses possibilités en matière d'économie, d'écologie et de tourisme communautaire.

Guy Geoffroy a souhaité savoir si, une fois que les compétences avaient été transférées de l'État aux collectivités, le premier conservait toutefois la possibilité d'intervenir.

Le ministre lui a répondu que cela peut en effet se produire, le Gouvernement étant appelé à définir les projets et la stratégie. Tel est par exemple le cas pour la construction du téléphérique de La Paz et pour le projet de transports urbains de Santa Cruz.

Dans le cadre du programme « la Bolivie change, Evo accomplit », le président se rend dans chaque municipalité pour en connaître les besoins. En fonction des réponses, un accord peut être signé et le président assure le financement tandis que la commune exécute et choisit les prestataires a indiqué le ministre en réponse à une question de Francis Hillmeyer.

Un investissement d'une ampleur telle que celui que nécessite une liaison ferroviaire impose une législation spécifique. Dans ce cas, l'appel d'offres ne relève pas des autonomies.

L'ancien système de planification était uniquement à court terme alors que la planification s'inscrit désormais dans l'« agenda patriotique 2025 » qui vise en particulier l'éradication de la pauvreté extrême, la souveraineté alimentaire et la généralisation de l'accès à la santé. Les municipalités et les départements disposent de leurs propres plans.

b. Rencontre avec Felix Patzi, gouverneur de La Paz



Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation, le Gouverneur a abordé la question des transports urbains. Pour lui, le choix du téléphérique ne résout pas les problèmes du transport de masse et il conviendrait de rechercher une solution ferroviaire pour la liaison entre La Paz et El Alto.

Pour remédier à l'engorgement de La Paz le projet PumaKatari vise à remplacer la noria de minibus – système contre lequel les habitants ont manifesté – par des véhicules de grande taille. Ce projet dont le coût total est estimé à 30 millions de dollars – à comparer aux 450 millions du téléphérique – a été lancé en février 2014 mais il prend du temps¹.

Dans la lettre ouverte qu'il a adressée en mai 2016 au Président Morales, le gouverneur a souligné que le manque de moyens financiers pénalisait le développement économique et social de la ville et empêchait par exemple la rénovation des chaussées, une partie des moyens restant dévolue à l'administration centrale.

C'est d'ailleurs parce qu'il juge inachevé le processus de décentralisation, qu'il fait une priorité de l'élaboration d'un statut de l'autonomie départementale de La Paz.

Interrogé par les membres de la délégation, il s'est dit intéressé par les possibilités de financement direct de la collectivité du département de La Paz auprès des bailleurs de fonds.

¹ *On notera qu'afin de juguler la protestation des puissants syndicats de chauffeurs de taxi et de minibus, alliés du MAS, le Président Morales s'est en outre engagé à ce que 100 millions de dollars soient consacrés à la modernisation de la flotte de taxis et au rachat des anciens minibus.*

c. Rencontre avec Roly Aguilera, secrétaire général du Gouvernement autonome départemental de Santa Cruz, Carlos Ortiz, sénateur, et Ruth Lozada, secrétaire en charge de la coordination institutionnelle



La délégation en compagnie (de droite à gauche) du gouverneur Rubén Costas, du consul honoraire Guy Coutand (au 2^d plan), de l'ambassadeur de France Denys Wibaux et du secrétaire général Roly Aguilera

Le secrétaire général a accueilli la délégation au nom du gouverneur Rubén Costas, malheureusement retenu, mais qui avait eu l'occasion de la saluer lors d'une rencontre inopinée dans un restaurant.

L'ambassadeur de France, Denys Wibaux, a ensuite présenté les membres de la délégation et a souligné à quel point ils avaient été impressionnés par le dynamisme économique de Santa Cruz, qui devrait trouver une traduction concrète dans le développement des échanges économiques entre le département, la municipalité et la France.

Le Président Serge Letchimy a expliqué les objectifs politiques de la mission dont les membres entendent aussi mettre ce voyage à profit pour parler d'investissement, des financements qui peuvent être portés par l'Agence française de développement, de partage de technologies autour de projets d'enjeu national et local comme ceux relatifs aux transports à Santa Cruz.

La masse des investissements français pourrait être plus élevée, les transferts de savoir-faire plus fréquents, dans l'objectif de créer de la valeur ajoutée à partir des choix politiques et économiques de la Bolivie. Cela passe peut-être par une amélioration des outils de financement car les premiers entretiens qu'elle a eus dans le pays ont montré à la délégation que les besoins en la matière étaient extrêmement importants.

La construction d'une nouvelle ingénierie économique dans laquelle s'engagent aujourd'hui l'Europe et la France peut intéresser également la Bolivie.

À Santa Cruz, les députés ont eu l'occasion de visiter le lycée français où sont formés les jeunes qui accéderont aux responsabilités dans les prochaines années, ainsi que l'Alliance française, dont les responsables ont fait état des problèmes immobiliers auxquels ils sont confrontés dans le cadre du renouvellement du bail, la délégation, même si elle est consciente qu'il s'agit de rapports locatifs privés, aimerait pouvoir compter sur le soutien de la Gobernacion pour faire évoluer la position du propriétaire d'autant que, comme l'a souligné Guy Geoffroy, l'Alliance et le Goethe Zentrum ont pris à leur charge d'importants travaux de réhabilitation du bâtiment.

Ayant également été interrogé par les membres de la délégation sur les moyens d'accompagner le climat des affaires entre Santa Cruz et la France, le secrétaire général a commencé par rappeler l'œuvre accomplie par le gouverneur au cours des huit dernières années, qui a permis notamment de faire passer la couverture en eau potable de moins de 50 % à 98 % aujourd'hui et la couverture électrique de 47 à 94 %.

De grands efforts ont également été accomplis pour scolariser les enfants, notamment dans les zones rurales. La fourniture de repas gratuit a beaucoup aidé à améliorer le taux de scolarisation et ainsi l'indice de développement humain. En effet, cela incite les familles à envoyer à l'école les enfants qu'ils gardaient jusqu'ici à la maison pour les faire travailler aux champs.

Un programme de bourses de master a été développé à l'Université, qui permet notamment des échanges universitaires avec l'Amérique du Sud, les États-Unis et l'Europe.

La Gobernacion a considérablement accru la part du budget consacré à la santé. Cela a notamment permis de développer un nouveau système de radiothérapie et de mettre au service des habitants une technologie révolutionnaire de traitement du cancer. De nouveaux modes de gouvernance ont également été promus.

Le secrétaire général est par ailleurs convaincu que la France et la Bolivie peuvent coopérer utilement dans de nombreux domaines, par exemple celui des énergies renouvelables.

S'agissant du projet de transports de Santa Cruz, les autorités locales ont confié à des experts japonais une mission destinée à déterminer quelle est la meilleure solution, notamment pour le centre historique de la ville, et à élaborer un véritable plan pour les transports. Sans en attendre les conclusions, le ministère des travaux publics a lancé des appels d'offres en vue de la construction non seulement d'un train urbain mais aussi d'un train suburbain entre Santa Cruz et Warnes.

Pour le sénateur Carlos Ortiz, c'est tout simplement parce qu'il a été impressionné par les trains lors de sa visite en Allemagne que le président Morales a voulu en acheter deux, l'un pour Santa Cruz, l'autre pour Cochabamba,

indépendamment des turbines Siemens déjà achetées pour 1,2 milliard de dollars par l'entreprise publique grâce à un financement de la Banque centrale.

d. Rencontre avec le gouvernement autonome municipal de Coroico



La délégation s'est rendue dans la municipalité de Coroico, dans les Nor Yungas. Après avoir visité le centre de la commune en compagnie de Roy Manuel Condori, directeur du tourisme, elle a été reçue par les autorités locales : Richard Noël Escobar Valverde, maire, Rolando Limares, agent principal, Mercedes Mamani, conseillère, Ulises Ariñez, directeur de l'environnement, Amando Huaranca, intendant, Darwin Luna, directeur de l'agriculture (sur la photo en compagnie de l'ambassadeur de France et d'Angélique Wibaux).

Cette municipalité d'environ 20 000 habitants vit essentiellement de l'agriculture : horticulture, café, agrumes, apiculture, élevage de poulets. Elle est surtout un centre de production de coca, dont dépend largement son économie : on dit souvent que la coca des Nor Yungas est la meilleure de Bolivie, donc du monde. Le gouvernement autonome municipal cherche toutefois à développer le tourisme communautaire – Coroico a reçu par la loi le titre de « première municipalité touristique de Bolivie » –, ce qui suppose notamment d'améliorer l'approvisionnement en eau et le traitement des déchets ménagers.

Depuis plusieurs années, beaucoup est fait pour mieux répondre aux besoins des populations, notamment avec d'importants efforts, sous l'impulsion d'Evo Morales, pour permettre l'accès à l'éducation. Il demeure toutefois nécessaire de réaliser des investissements en la matière comme en matière de santé et d'environnement.

Il faut également souligner que la volonté d'inclure les communautés nationales que manifeste fortement le président trouve une traduction à tous les échelons administratifs et politiques du pays. La loi n° 245 de lutte contre les discriminations donne à tous les mêmes droits, les populations indigènes sont en outre reconnues dans la Constitution. Ainsi, la communauté afro-bolivienne de Tocaña, avec laquelle les Aymaras de Coroico se sentent une grande proximité, dispose de représentants au conseil municipal.

Les questions environnementales sont aujourd’hui cruciales pour Coroico, notamment dans la perspective de développement touristique déjà mentionnée. Afin d’éviter la pollution des cours d’eau l’objectif est d’améliorer la collecte des déchets, d’équiper la déchetterie de membranes empêchant la contamination du sol, de recycler les matières organiques sous forme de compost. Le besoin le plus criant est celui de deux camions de collecte permettant de compacter les déchets, l’un pour la matière organique, l’autre pour la matière non organique.

Bien évidemment, ces investissements doivent s’accompagner d’une éducation au tri qui n’en est encore qu’à sa première phase.

Les ambassades du Japon et de Suisse ayant promis une aide, la municipalité souhaite savoir si la France pourrait également s’engager dans cette voie.

Guy Geoffroy a expliqué que le syndicat de traitement qu’il préside renouvelle chaque année un véhicule de son parc et qu’il est donc possible, en deux ans, de répondre à la demande de Coroico par la mise à disposition gratuite de véhicules d’occasion mais à faible kilométrage. L’ambassadeur de France a toutefois souligné que cela supposait de vaincre les obstacles administratifs et douaniers dont il sait d’expérience qu’ils sont extrêmement importants. Depuis le retour de la mission, le dossier a déjà beaucoup progressé et devrait trouver ainsi une traduction concrète. On trouvera en annexe la lettre (traduite) adressée par le maire à M. l’ambassadeur de France ainsi celle de Guy Geoffroy.

Même s’il est extrêmement reconnaissant au président Morales pour toutes les avancées enregistrées dans le pays, le maire de Coroico ne peut que constater que les territoires ruraux demeurent un peu à la traîne. La municipalité promeut néanmoins un modèle social, politique et institutionnel original, qui lie développement et démocratie et recherche une organisation au plus près de la terre pour permettre un développement intégré. Dans ce cadre, la question du traitement des déchets est évidemment digne d’intérêt en ce qu’elle s’inscrit dans la stratégie de développement local.

e. Rencontre avec la communauté afro-bolivienne de Tocaña



Saya

Beaucoup moins formelle que les entretiens politiques, cette rencontre a constitué en un accueil traditionnel fait de danses et de chants (*Saya*). Cet accueil a été suivi de la présentation – toujours accompagné de danses et de chants – d'une requête en vue du financement, d'une part, d'un Quad pour permettre au médecin de la communauté de se rendre dans les hameaux les plus isolés, d'autre part d'un hébergement pour ce médecin.



Aptapi

La délégation, les nombreux représentants de l'ambassade de France qui l'accompagnaient et les villageois ont ensuite partagé un *aptapi*, sorte de pique-nique communautaire.



Remise des équipements de football et match

L'ambassadeur de France et ses collaborateurs ont alors offert un jeu complet d'équipement de football à la communauté, équipement que les députés ont complété par une vingtaine de chasubles d'entraînement. C'est toujours en chansons et en danses qu'ils ont été remerciés avant que l'équipe de l'ambassade de France, renforcée par les députés Guy Geoffroy et Razzy Hammadi rencontre celle de la communauté, dans une partie amicale de football.

Dans son discours, le président Letchimy a insisté sur les liens de fraternité qui unissent, dans la Caraïbe, en Amérique latine et au-delà, les descendants d'esclaves.

Il est difficile de traduire en mots l'émotion que les membres de la délégation ont ressentie face à la chaleur de l'accueil qui leur a été réservé par une communauté que, comme l'a dit l'ambassadeur, personne ne vient jamais voir. Razzy Hammadi a résumé le sentiment de tous en déclarant que cette journée était « de celles qui marquent une vie ».

f. Rencontre avec la Brigade parlementaire de Santa Cruz



Le député Benigno Vargas, président de la Brigade parlementaire (au centre avec le chapeau), s'est réjoui d'avoir le privilège d'accueillir les représentants d'un pays qui coopère beaucoup avec la Bolivie. Après avoir présenté ses collègues députés et sénateurs qui composent la brigade, il a souligné qu'en conduisant la Bolivie vers un développement sans pauvreté, le président Morales traduit dans les faits un rêve social et patriotique.

Le président Letchimy a à son tour présenté ses collègues et s'est félicité de la qualité des relations entre la France et la Bolivie, qu'illustrent notamment les relations particulières qu'entretiennent les présidents des deux États.

Avec ce voyage, les membres de la délégation veulent voir ce que la France apporte aujourd'hui à la Bolivie comme ce que la Bolivie apporte à la France. Si les échanges commerciaux et les investissements sont importants, ils demeurent encore insuffisants.

Mais cette mission a pour premier objectif de renforcer les liens entre les parlementaires des deux nations et l'accueil que la brigade réserve aujourd'hui à la délégation illustre parfaitement la sympathie, l'amitié et le respect mutuels.

Le président se réjouit de cette occasion d'échanger sur les enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontés les parlements et sur le fonctionnement des institutions. C'est sous la forme d'un groupe d'amitié parlementaire entre les deux pays que les députés français se sont organisés afin de se rendre en Bolivie. Il importe donc que les parlementaires boliviens choisissent un mode d'organisation similaire pour se rendre ensuite en France, car tel est le principe de ces échanges. C'est aussi ce qui a été dit à la Présidente de la Chambre des députés et au Président de la Chambre des sénateurs, qui ont partagé cet état d'esprit.

Le président Vargas a expliqué que, depuis 2009, la Bolivie dispose de quatre organes étatiques : législatif, exécutif, judiciaire et électoral. Le Parlement est composé de deux chambres, la Chambre des députés qui compte 130 membres et la Chambre des sénateurs, qui en compte 56. Toutes deux ont autant de suppléants, qui sont appelés à siéger une semaine par mois.

Chacun des neuf départements du pays dispose d'une brigade parlementaire. Celle de Santa Cruz regroupe au total 64 élus représentant toutes les forces politiques, auxquels s'ajoutent deux représentants d'organismes supra étatiques. La brigade, qui dispose de pouvoirs de législation, de gestion et de contrôle, se réunit en sessions locales sur des sujets d'intérêt départemental. Elle organise également des audiences publiques sur des problématiques locales. Elle peut convoquer les conseillers municipaux et les membres des assemblées locales.

Guy Geoffroy ayant demandé des exemples de décisions nationales pour lesquels la brigade est intervenue, il lui a été répondu que dans le cadre du projet de mine de fer El Mutún, la brigade a convoqué le gouvernement, le gouverneur et le maire afin de les faire travailler ensemble.

Quand les observateurs se demandent comment la Bolivie a fait pour progresser de façon aussi spectaculaire, il apparaît que son organisation territoriale et fonctionnelle et, surtout, la participation de la population à tous les grands choix du pays ont été des éléments tout à fait décisifs.

Interrogé sur le soutien de la France à la revendication bolivienne d'un accès à la mer, le président Letchimy a répondu que la France appelait les deux

parties au dialogue. Les membres de la brigade ont paru juger cette réponse insuffisante et ont rappelé que la Bolivie demande simplement à pouvoir disposer d'un espace et non pas à ce qu'on lui rende la totalité des terres que le Chili s'est octroyées à la suite d'une invasion. Il souhaite en outre que l'on n'oublie pas que les Chiliens détournent l'eau des sources par des canalisations. La Bolivie est un pays pacifique, comme le proclame sa Constitution. Elle demande simplement à la communauté internationale son appui pour que justice lui soit rendue dans la restitution de ce qui lui appartient.

Les discussions ont ensuite porté sur les questions d'environnement, la France apparaissant comme l'un des pays les plus avancés dans la lutte contre le changement climatique, tandis que le président Morales accorde une grande importance aux questions de la biodiversité, des mutations écologiques, de la transition énergétique pour sortir du tout pétrole et aller vers les énergies renouvelables, du contrôle de la maîtrise des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre, d'une politique énergétique propre.

Les députés français ont ensuite répondu à la demande qui leur était faite de décrire le paysage politique français et les forces en présence.

Les membres de la brigade ayant enfin souhaité savoir comment était distribuée la terre en France, il leur a été répondu qu'elle n'était pas un bien collectif mais une propriété privée mais que des dispositions sont toutefois prises en faveur d'une certaine redistribution, notamment pour l'installation des jeunes.

g. Rencontre avec le Concejo Municipal (conseil municipal) de Santa Cruz de la Sierra



Remise du certificat de « visitante distinguido » par la présidente du Conseil

L'ensemble des membres de la délégation, ainsi que le député représentant les Français établis hors de France Sergio Coronado, l'ambassadeur Denys Wibaux, le consul honoraire Guy Coutand et le conseiller économique François Sporrer, ont été faits « *visitantes distinguidos* » (visiteurs distingués) de la ville de

Santa Cruz¹ lors d'une cérémonie formelle devant le conseil municipal. À cette occasion, Angélica Sosa, présidente du conseil municipal, a souligné que les portes du conseil étaient grandes ouvertes pour accueillir de tels visiteurs, qui doivent s'y sentir véritablement chez eux et auxquels le maire, l'ingénieur Percy Fernández Añez, lui a demandé de transmettre son salut le plus fraternel.



Lors de l'entretien qu'ils ont eu ensuite avec elle et avec plusieurs élus, les députés ont reçu de nombreuses informations sur les réalisations de la municipalité. Santa Cruz est aujourd'hui la 14^e ville la plus attractive d'Amérique latine pour le commerce et celle qui, en Bolivie, concentre le plus d'entreprises et de franchises. C'est également celle qui présente le meilleur indice de développement humain du pays.

Elle compte 2 millions d'habitants – 3 millions dans l'ensemble du département – contre 40 000 au début des années 1950, son développement ayant été spectaculaire au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la croissance démographique reflétant celle de l'économie autour d'une agro-industrie exportatrice. On la qualifie souvent de poumon économique du pays. Elle dispose également de ressources minérales en fer, en or et en argent.

On peut avoir le sentiment que Santa Cruz, considérée comme une ville très jeune, en opposition à La Paz, ne dispose pas d'équipements culturels aptes à répondre aux besoins de la jeunesse. Le projet de construction d'un théâtre est destiné à combler cette lacune.

Dans le cadre de la volonté de la municipalité d'offrir un accès gratuit à la santé pour tous, l'État français s'était engagé à organiser un transfert de technologie et une spécialisation des médecins de l'hôpital français. Le processus n'est toutefois pas allé à son terme en raison des lourdeurs de la bureaucratie bolivienne et il conviendrait donc de le relancer.

¹ On trouvera quelques images de la cérémonie à cette adresse : <http://eju.tv/2016/09/gobierno-municipal-distingue-a-autoridades-de-colombia-chile-y-francia/>

D. AUTRES ENTRETIENS POLITIQUES

1. Entretien avec Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie



La délégation en compagnie du Président Morales, de la présidente de la Chambre des députés, du ministre des hydrocarbures et de l'énergie, de l'ambassadeur de France et du président d'YPFB.

Cela a été dit en introduction, la délégation est consciente de l'honneur qui lui a été fait par le Président et des marques d'attention qu'il lui a prodiguées, en s'entretenant longuement avec elle et en la faisant siéger à la tribune d'honneur lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la compagnie pétrolière. Les excellents rapports que l'ambassadeur de France Denys Wibaux entretient avec la présidence de l'État plurinational n'y sont sans doute pas étrangers.



La délégation au 2^d plan à la tribune d'honneur lors de l'inauguration

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le Président a mis à profit la présence des députés français pour insister sur le fait que les nationalisations auxquelles la Bolivie a procédé n'ont pas fait fuir les partenaires et les investisseurs internationaux.

Lors du long entretien, empreint d'une très grande cordialité, qui a suivi, les députés ont pu aborder tous les sujets qui leur tenaient à cœur. Le Président a souligné les liens qui l'unissent à la France et au Président Hollande et a qualifié d'excellentes les relations politiques bilatérales.

Abordant ensuite l'engagement diplomatique de la Bolivie, il a montré qu'il prenait la mesure de l'importance de l'élection de son pays comme membre du Conseil de sécurité des Nations unies et déclaré que, dans ce cadre, les échanges avec la France qui en est membre permanent, lui paraissaient particulièrement opportuns. Il a par ailleurs déploré que l'affaire du bombardement d'un convoi humanitaire en Syrie, qui impliquait les Américains, ne puisse être évoquée devant le Conseil de sécurité, en raison du droit de veto dont jouissent les États-Unis – droit que la France peut également exercer.

Toujours sur le plan diplomatique, le Président a abordé la question du différend avec le Chili sur l'accès de la Bolivie à la mer.

S'agissant des relations et projets économiques, les membres de la délégation ont rappelé les nombreux projets dans lesquels sont impliquées des entreprises françaises, en particulier ceux de Météo-France international, des groupes Thales, Airbus, Falcon-Dassault Aviation, Sanofi-Pasteur, Accor, mais aussi de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, de la CIM, de POMA, de Daher, d'Oberthur-Fiduciaire.

Après être revenu sur l'achat de radars auprès de Thales et celui d'hélicoptères Super Puma auprès d'Airbus Group, le Président Morales a rappelé les efforts de la Bolivie pour sécuriser les investissements étrangers, en particulier ceux des entreprises françaises, et s'est réjoui que l'action des partenaires économiques français du pays s'inscrive dans sa stratégie de développement.

Il a également manifesté son intérêt pour le projet de train bi-océanique¹ et, plus globalement, pour les projets d'infrastructures.

En venant plus précisément aux projets des trains de Santa Cruz et de Cochabamba, il a jugé que les Français offraient des technologies intéressantes mais qu'il convenait aussi de s'intéresser à la question du financement.

¹ En 2014, l'Union de l'Amérique du Sud (UNASUR) a jugé la construction d'un corridor ferroviaire à travers le continent comme l'un des projets d'infrastructure prioritaires. Même si d'autres itinéraires sont envisagés, on peut considérer comme sérieux celui qui permettrait de relier le port atlantique de Santos au Brésil, en traversant la Bolivie, au port pacifique de Ilo au Pérou, le Brésil et le Pérou ayant déjà engagé des discussions avec la Chine à ce propos, des entreprises suisses et allemandes ayant de leur côté présenté un projet commun au président Morales.

En ce qui concerne la présence de Total en Bolivie, le Président a déclaré qu'il était probable que d'autres projets soient attribués au groupe.

Le Président Letchimy a enfin remis au président Evo Morales le cadeau personnel que le président Hollande lui avait confié à son intention, ainsi qu'une bouteille de rhum vieux de Martinique, offerte par les producteurs de la région, regroupés au sein de Coderum¹.

2. Dîner avec Gabriela Montaño, Présidente de la Chambre des députés

La rencontre avec la Présidente Montaño était initialement prévue le lendemain à La Paz, lors d'un déjeuner offert conjointement avec le Président du Sénat, mais elle a mis à profit sa présence à Santa Cruz, en compagnie du Président Morales, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la compagnie pétrolière YPFB, pour recevoir chaleureusement la délégation lors d'un dîner qu'elle lui a offert dans un salon privé de la compagnie.

Dans les remerciements qu'il a adressés à la présidente Montaño, le président Serge Letchimy a ainsi expliqué qu'il était porteur d'un cadeau personnel et d'un message du président Claude Bartolone à l'attention de son homologue bolivienne mais que, en raison du caractère impromptu de cette rencontre, ceux-ci lui seraient remis ultérieurement par M. l'ambassadeur de France.

Il a ensuite insisté sur le renforcement des liens d'amitié entre députés et, au-delà, entre les peuples français et boliviens, qui est le premier objet de ce voyage. Bien évidemment, la délégation a également souhaité mettre celui-ci à profit pour dresser un état de la présence française dans le pays, sur les plans tant éducatif et culturel qu'économique.

La Présidente Montaño s'est réjouie de rencontrer des députés français, après avoir eu l'an dernier des discussions avec une délégation de sénateurs. Elle a expliqué qu'après les dernières élections générales de 2014, elle avait souhaité mettre en sommeil les groupes d'amitié parlementaire de la Chambre des députés, le temps de réécrire le règlement qui les régit. Le calendrier législatif extrêmement dense, dont elle a donné un certain nombre d'illustrations, ne l'a pas permis jusqu'ici mais il s'agit désormais pour elle d'une priorité.

¹ *Le Comité martiniquais d'organisation et de défense du marché du rhum (Coderum) a été créé en 1960. Regroupant tous les distillateurs de rhum (agricole et de sucrerie), son objectif est d'organiser l'écoulement des produits, de favoriser la régularisation du marché, de défendre les intérêts des producteurs et d'élaborer une communication collective afin de promouvoir l'image de marque des rhums martiniquais.*

3. Déjeuner avec M. José « Gringo » Gonzales, Président de la Chambre des Sénateurs et M. Edmundo Polo, Chambre des députés



La délégation remet la médaille de l'Assemblée au Président du Sénat (à gauche Denys Wibaux, ambassadeur de France, à droite Jean-Paul Guevara, ambassadeur de Bolivie en France)

L'entretien a essentiellement porté sur les relations entre l'Assemblée nationale et le Sénat français et la Chambre des députés et la Chambre des sénateurs boliviens, avant que le Président Gonzales accompagne la délégation lors de la visite des hémicycles des deux chambres. Lors de cette visite, les députés français ont pu s'entretenir avec des députés et des sénateurs boliviens, notamment avec des élues d'origine afro-bolivienne.



À la tribune de la Chambre des députés (à gauche) et de la Chambre des sénateurs (à droite)

Le président de la Chambre des sénateurs a insisté sur les rapports amicaux qu'entretiennent nos deux pays, que les visites mutuelles ne peuvent qu'améliorer encore.

La discussion a ensuite porté sur la parité, les membres de la délégation constatant les progrès que la France doit encore faire pour parvenir à l'égalité de représentation hommes-femmes que la Bolivie a atteinte.

Enfin, le Président Gonzales s'est lancé dans un plaidoyer en faveur de l'accès à la mer de la Bolivie, thème traité ultérieurement dans ce rapport.

4. Entretien avec le Vice-Président Alvaro Garcia Linera



S'étant formé à la sociologie en prison, considéré comme le théoricien et l'idéologue du régime, à l'origine notamment du concept de « capitalisme andin-amazonien », le Vice-Président a tout d'abord souhaité échanger avec la délégation sur l'évolution actuelle de l'Europe.

Dans ce cadre, Guy Geoffroy a pu observer que le destin de l'Europe résidait dans la mondialisation alors que de nombreux phénomènes, comme la crise migratoire, incitent au repli sur soi. Francis Hillmeyer a pour sa part rappelé que les centristes sont des Européens convaincus. Il a insisté sur le rôle de la France, dont l'armée est reconnue comme l'une des meilleures au monde, dans la défense de l'Europe. Mais cela, tout comme la dissuasion nucléaire, représente un coût considérable qui devrait être mieux réparti entre les Européens.

L'Europe doit aussi mettre l'accent sur la mutualisation en matière d'économie et de recherche. Aujourd'hui, Airbus n'est pas une entreprise uniquement française mais européenne. Pour sa part Ariane Espace conduit un projet de lancement de 900 satellites pour un véritable maillage de télécommunications à l'échelle de la planète. C'est cette excellence de l'industrie française et européenne qui doit être mise en avant.

Le Vice-Président a vu une illustration de cette excellence technologique française dans le groupe d'experts qui travaille actuellement sur la production

électrique par fusion. La Bolivie accompagnera ce processus de recherche dont on ne verra peut-être les résultats que dans 20 ou 30 ans.

L'ambassadeur de France a souligné, s'agissant de la promotion des énergies alternatives, que quatre lettres d'intention avaient été signées entre le ministère bolivien des mines, des hydrocarbures et de l'énergie et l'établissement public français du Commissariat à l'énergie atomique et à l'énergie alternative (CEA). Elles portent sur toute la chaîne industrielle du lithium, sur l'énergie nucléaire, sur l'énergie solaire et sur la formation scientifique.

ECM Greentech, entreprise spécialisée dans le photovoltaïque, a pour sa part signé fin 2015 avec la société bolivienne Comibol un contrat de 3,4 millions d'euros qui porte sur la fourniture d'une ligne pilote d'élaboration de matériaux cathodiques pour batteries lithium. ECM Greentech sera également chargée de la formation des professionnels boliviens responsables de l'exploitation de cet équipement.

L'ambassadeur a également noté que l'accord de coopération scientifique sur l'énergie atomique n'avait pas été concrètement mis en œuvre depuis sa signature et que la France attend que la partie bolivienne formule des demandes précises.

Le président Letchimy a pour sa part insisté sur les investigations très sérieuses qui sont menées dans le domaine du stockage de l'énergie via le lithium. C'est un enjeu non seulement mondial mais aussi pour les villes et pour les quartiers pour lesquels la grande question n'est plus seulement aujourd'hui celle de la production. La France est très avancée dans ce domaine essentiel qui va permettre de sortir d'une logique de production verticale pour aller vers une logique horizontale avec une distribution qui permettra de maîtriser les coûts grâce à un mix énergétique. En la matière, l'avenir est incontestablement à une culture scientifique partagée.

Le Vice-Président a ensuite souhaité aborder la question du financement des projets, notamment dans les domaines de l'énergie et du transport ferroviaire. Ils sont tous financés par la Nation, pour partie en recourant au crédit. La Bolivie a aujourd'hui atteint un point d'équilibre et apparaît comme un pays solvable. Lorsqu'elles développent un projet en Bolivie, les entreprises chinoises et indiennes accompagnent la technologie par l'octroi d'un crédit. C'est aussi le cas d'entreprises européennes : autrichienne et espagnole pour les hôpitaux, allemandes pour le ferroviaire, autrichienne pour le téléphérique. La France doit donc s'attacher à proposer aussi de bons taux d'intérêt, d'autant que les besoins en financement sont encore plus importants pour d'autres projets, notamment ferroviaires.

Le Président Letchimy a proposé que la délégation organisation à son retour une nouvelle réunion avec les entreprises françaises afin d'insister sur la

nécessité que des propositions de financement à des taux concurrentiels soient annexées aux projets industriels.

E. POLITIQUE EXTÉRIEURE

La création, en 2005, par le Venezuela et Cuba, de l’Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (*Alianza bolivariana para los pueblos de nuestra América*, ALBA) a conduit la Bolivie à radicaliser son discours, désormais imprégné d’anti-occidentalisme, notamment d’anti-américanisme. La Paz vient à adopter des positions militantes : critique acerbe de l’OEA, l’Organisation des États américains, présentée comme un instrument de l’impérialisme ; positions complaisantes à l’égard de l’Iran (avec lequel la Bolivie a établi des relations diplomatiques en 2007) ou de la Syrie, etc. La Bolivie a ainsi rompu ses relations avec Israël en 2009 pour protester contre l’offensive à Gaza et reconnu l’État palestinien en décembre 2010.

Depuis 2006, les relations avec les États-Unis sont tendues. En 2008, suite aux révélations de Wikileaks, la Bolivie a expulsé l’ambassadeur américain, avant de faire de même avec les services de la DEA (*Drug Enforcement Administration*). En retour, les États-Unis ont retiré à la Bolivie les bénéfices accordés en échange d’efforts en matière de lutte contre le narcotrafic. Les deux pays ont néanmoins signé en novembre 2011 un accord-cadre de coopération bilatérale, ouvrant la perspective d’une normalisation des relations, mais qui n’a toutefois pas empêché l’expulsion de l’Agence USAID en mai 2013.

En matière de politique étrangère, le régime du Président Morales est de plus en plus isolé dans un contexte de déclin de la gauche en Amérique du Sud, le Président Morales a volontiers recours à la fibre nationaliste pour réaffirmer l’unité nationale. Ainsi, depuis qu’elle a saisi en 2013 la Cour internationale de Justice de son différend concernant l’accès au Pacifique avec le Chili, la Bolivie ne cesse d’ouvrir de nouveaux litiges avec son voisin (utilisation des eaux du fleuve Silala, puis du fleuve Lauca, etc.). Le rapprochement entre Cuba et les États-Unis contribue également à isoler la Bolivie d’Evo Morales toujours prompt à critiquer l’impérialisme nord-américain. Néanmoins, les liens avec la Chine et la Russie se renforcent. Présente en Bolivie depuis 2006, la Chine est devenue un partenaire financier et commercial incontournable. Des contacts de haut niveau avec la Russie ont permis la signature d’un accord de coopération entre la Bolivie et Rosatom, l’agence fédérale russe de l’énergie atomique, dans le domaine du nucléaire civil.

Sur le plan multilatéral et régional, le président Morales défend une ligne anti-impérialiste et souverainiste. L’ALBA ne fait cependant plus école pour la promotion des politiques de la gauche radicale en Amérique du Sud : la crise économique touche tous les pays du sous-continent et leurs politiques de redistribution, en particulier le Venezuela, créateur et promoteur de cette alliance.

Au niveau régional, les liens sont chaleureux avec les partenaires de l'ALBA. La relation avec le Chili reste cependant tendue en raison du traumatisme causé par la perte du littoral à la suite de la guerre du Pacifique (1879-1884). Les deux pays n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1978.

1. La question de l'accès à la mer

Elle a été abordée à plusieurs reprises lors de la mission, notamment lors de l'entretien avec le Président Morales, du déjeuner avec le Président du Sénat et de la rencontre avec la Brigade parlementaire de Santa Cruz. Certains interlocuteurs n'ont pas hésité à demander aux députés français de manifester leur soutien à la revendication bolivienne.

On trouvera ci-après l'analyse faite par le site internet Geopolis, complétée par les informations plus récentes que la mission a recueillies sur place.

a. *La guerre du Pacifique*

Au XIX^e siècle, les débuts de l'industrialisation augmentent les besoins en matières premières. Le Chili jette des regards envieux sur le territoire au nord du sien, qui recèle d'abondantes ressources en guano et en salpêtre. Santiago lance une première attaque victorieuse en 1839 contre le Pérou et la Bolivie empêchant la réunion de ces deux pays au sein d'une confédération.

En 1879, la guerre du Pacifique éclate au motif que les investisseurs chiliens, très présents en Bolivie, sont menacés d'une hausse des impôts. La Bolivie et le Pérou s'allient mais lors d'une bataille navale, La Paz n'ayant pas de marine, c'est Lima qui est opposée à Santiago. Les Chiliens se montrent les plus forts sur la mer puis, mieux préparés, ils imposent leur supériorité en remportant plusieurs victoires dans le désert d'Atacama.

Affaiblis, les Boliviens se retirent de la guerre. Les troupes du général chilien Manuel Boquedano entrent alors dans Lima, et malgré la résistance de la population péruvienne, la ville se rend et la guerre prend fin le 20 octobre 1883 par le traité d'Ancon. La paix entre le Chili et la Bolivie est signée en 1904, actant la perte par la nation vaincue de son territoire maritime.

Sur la carte ci-après, en haut, la Bolivie bénéficie d'une bande côtière de 400 km. Sur celle en bas, elle a perdu son accès à la mer à l'issue de la guerre du Pacifique.



b. Une revendication permanente depuis lors.

Le « retour à la mer » est une revendication historique de la Bolivie, inscrite d'ailleurs dans sa Constitution. Le pays andin, enclavé depuis plus d'un siècle, a longtemps beaucoup souffert de la pauvreté et voit son économie pénalisée par l'absence de débouché maritime direct.

La question de la mer est très présente dans le discours public et les mentalités, un peu comme celle de l'Alsace-Lorraine pour les Français après 1870. Le 23 mars de chaque année, La Paz commémore la perte de son littoral Pacifique. Ce *día del mar* est aussi l'occasion de raviver la flamme patriotique : les enfants défilent avec des costumes de marin et des maquettes de bateau ; on honore la

mémoire d'Abarroa, un des héros de la guerre du Pacifique ; on chante l'hymne à la mer, etc.

Régulièrement, la Bolivie a réclamé auprès du Chili la révision du traité de 1904 et la garantie d'un accès à la mer pour ses exportations. En vain. À plusieurs reprises lors de la deuxième moitié du XX^e siècle, la Bolivie et le Chili ont été sur le point de parvenir à un accord pour que la Bolivie puisse avoir l'accès souverain à la mer qu'elle demande, notamment à l'époque des gouvernements militaires des deux côtés.

Avec l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales en 2006, la demande s'est faite de plus en plus pressante, comme l'affirmation d'un droit inaliénable du peuple bolivien.

En mars 2011, les esprits se sont échauffés de part et d'autre de la frontière. Le ministre bolivien des affaires étrangères annonçait que la Bolivie n'attendrait pas cent ans de plus pour récupérer son littoral. Le ministre chilien des affaires étrangères, Heraldo Muñoz, rétorquait pour sa part que la sortie vers la mer de la Bolivie via le Chili « est fermée à jamais ».

Un peu plus tard, le ministre de la défense de Santiago affirmait que son pays ferait respecter les traités internationaux en vigueur, s'il le fallait par la force, et rappelait que le Chili « possède une armée prestigieuse et professionnelle ».

En juin 2011, le 41^e sommet de l'OEA (Organisation des États américains) a été l'occasion de porter le différend boliviano-chilien sur la scène internationale. Les ministres des deux pays ont exposé chacun leur point de vue : désir de récupérer la mer côté bolivien, intangibilité des traités en vigueur côté chilien.

Lors du Sommet des Amériques à Panama en avril 2015, et en l'absence de la présidente chilienne Michelle Bachelet retenue dans son pays en raison d'importantes inondations, la Bolivie a saisi l'opportunité d'un auditoire composé de 34 délégations pour rappeler une nouvelle fois le caractère incontournable et permanent de sa demande d'un droit à la mer.

Le Gouvernement bolivien s'est en outre engagé dans une campagne internationale, dont le Gouvernement chilien a tardé à mesurer l'impact.

À Paris en novembre 2015, à l'occasion de la visite officielle en France du président Morales, le président Hollande a appelé les parties à dialoguer, comme Mme Merkel l'avait fait quelques jours avant à Berlin. Cette déclaration a été interprétée et présentée par les Boliviens comme un appui. La France a pour sa part assuré le Chili qu'elle est totalement neutre dans un différend opposant deux pays amis.

c. L'action devant la Cour internationale de justice

C'est donc cent trente-deux ans après sa défaite lors de la guerre du Pacifique contre le Chili et la perte de 400 km de côtes et de son accès à la mer, que le Gouvernement du président Morales a déposé, en 2013, un mémoire portant ce différend devant la Cour internationale de justice (CIJ), plus haut organe judiciaire des Nations Unies, qui siège à La Haye. Pour la Bolivie, il s'agit d'obtenir un corridor à travers le désert d'Atacama, jusqu'à la côte Pacifique. Un bout de territoire qu'elle reprendrait sur les 120 000 km² cédés au Chili lors de la signature en 1904 d'un « traité de paix et d'amitié ».

La Bolivie demande à la Cour de dire que le Chili est lié par une « obligation de négocier de bonne foi et de manière effective avec la Bolivie en vue de parvenir à un accord assurant à celle-ci un accès pleinement souverain à l'océan Pacifique ». Elle se fonde sur des déclarations et des engagements verbaux ou écrits de divers dirigeants chiliens.

La Bolivie a sans doute ensuite été confortée dans sa demande par un arrêt de la CIJ, rendu en janvier 2014, qui a accordé au Pérou une partie de territoire maritime contrôlée par le Chili depuis la même guerre du Pacifique.

La Cour internationale de justice a tenu des audiences jusqu'au 8 mai 2015 afin de déterminer si elle a compétence pour connaître du différend entre les deux pays, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1978.

En septembre 2015, elle a rejeté l'exception préliminaire soulevée par le Chili et déclaré qu'elle a compétence pour connaître de la requête déposée par la Bolivie. Cela a bien sûr été présenté comme une victoire par la Bolivie, même si cela n'augure nullement de la décision au fond.

2. Relations avec les autres voisins

La relation avec le Brésil, traditionnellement bonne, s'est dégradée conjoncturellement en 2012 en raison de divers irritants, désormais dépassés. Avec l'Argentine du nouveau président Macri les convergences politiques et économiques (exportations de gaz, forte communauté bolivienne, soutien sur les Malouines) sont recherchées alors que les relations avec le Pérou sont rares et dépourvues de substance. Lima s'est néanmoins engagé à ne pas faire obstacle à un règlement boliviano-chilien concernant l'accès au littoral.

Cela a été dit, l'alternance en Argentine, la crise économique au Venezuela, la mise à l'écart du pouvoir de Dilma Rousseff dans le cadre de la procédure d'*impeachment* au Brésil, la reprise des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis, et la crise relative à la Présidence du Mercosur isolent le président Morales dans sa « lutte anti-impérialiste », notamment au sein de l'ALBA.

Membre fondateur de la Communauté Andine des Nations (CAN) à laquelle l'Union européenne (UE) est liée depuis 1998, la Bolivie n'a pas souhaité, à l'inverse de la Colombie et du Pérou, négocier un accord commercial multipartite liant les deux zones. Toutefois, des négociations sont en cours pour un accord d'association UE-Bolivie dans le cadre d'un dialogue de haut niveau. La Bolivie bénéficie depuis 2009 du « SPG+ », ce qui favorise ses exportations vers l'UE (échanges commerciaux d'environ 400 millions d'euros par an). Ses droits ont été renouvelés pour la période allant jusqu'en 2020. Après la signature d'un nouveau protocole d'adhésion, le 17 juillet 2015 à Brasilia, elle est aussi en voie de devenir membre à part entière du Mercosur dont elle n'était jusqu'ici que membre associé¹.

3. Négociations sur le climat

Concernée en premier chef par le changement climatique (fonte des glaciers, augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, faibles ou très fortes pluies), la Bolivie a adopté en octobre 2012, une loi-cadre sur la « Terre-Mère » (*Pachamama*), faisant du principe de « l'harmonie avec la nature » et des droits « sacrés » de la « terre nourricière », inscrits dans sa nouvelle Constitution de 2009, l'un des axes de sa diplomatie.

Les négociations climatiques constituent une priorité pour le Gouvernement bolivien, qui entend lutter principalement contre la déforestation (qui représente plus de 80 % des émissions de gaz à effet de serre pour la Bolivie).

La Bolivie est un interlocuteur qui a des positions marquées sur ce sujet. Elle soutient les thèses maximalistes de l'ALBA et du groupe des pays en développement, le LMDC. En décembre 2010, la Bolivie a été le seul pays à ne pas s'associer aux conclusions de Cancún (elle voit toujours dans le concept « d'économie verte » une nouvelle offensive du capitalisme). Toutefois, après avoir assumé en 2014 la présidence annuelle du G77 + Chine et organisé un sommet des Chefs d'État en juin 2014 à Santa Cruz de la Sierra, les positions de la Bolivie sont plus modérées. Lors de la COP21 à Paris, elle a co-présidé le groupe de travail sur les pertes et dommages, et contribué à l'obtention de l'Accord de Paris qu'elle a signé à New York en avril 2016. Le 5 octobre, la Bolivie a déposé ses instruments de ratification auprès du Secrétaire général des Nations unies.

4. La question de la coca

La Constitution de 2009 reconnaît le droit de produire la feuille de coca. La Bolivie, troisième producteur de cocaïne au monde, a dénoncé, en juin 2011, la convention unique des Nations Unies sur les stupéfiants de 1961. Elle a toutefois demandé à y réadhérer en janvier 2013, se réservant le droit d'autoriser sur son

¹ *La Bolivie a depuis ratifié cette adhésion mais elle ne deviendra membre de plein droit que lorsque tous les pays membres auront terminé leur procédure de ratification.*

territoire la consommation traditionnelle de la feuille de coca. Le seuil d'un tiers d'objections n'ayant pas été atteint, la Bolivie a pu réadhérer à la convention en janvier 2013 en formulant une réserve relative à la mastication de la feuille de coca. La France et une trentaine de pays ont objecté à cette réserve au motif qu'elle créait un précédent de nature à fragiliser le régime juridique international.

Avant d'être élu président en 2006, Evo Morales cultivait lui aussi la coca, dans la province du Chapare (sud-est), une région tropicale, deuxième plus grosse zone de production de coca du pays. Une culture qu'il a toujours défendue face aux gouvernements en place et à leur politique de « coca zéro », qui visait à éradiquer de manière indiscriminée. À la tête des Six fédérations du tropique de Cochabamba à partir de 1996, il a mené de nombreuses manifestations aux cris de « vive la coca, mort aux Yankees ! », le slogan du puissant syndicat.

La délégation a pu constater l'importance de la culture de la coca dans la première région productrice, les Yungas.

DEUXIÈME PARTIE – SITUATION ÉCONOMIQUE

I. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE

DONNÉES ÉCONOMIQUES (2015)

PIB : 30 milliards de dollars
PIB/habitant : 3 000 dollars
Taux de croissance : +4 %
Taux de pauvreté (2014) : 40 % (< 4 dollars par jour, Banque mondiale)
Taux d'extrême pauvreté (2014) : 20 %
Taux d'inflation : 4 %
Taux de chômage : 3 %
Dette publique : 35 % du PIB
Exportations : 55 milliards de dollars
Importations : 93 milliards de dollars
Principaux clients : Brésil (31 %), Argentine (17 %), États-Unis (15 %), Pérou (5 %)
Principaux fournisseurs : Brésil (18 %), Argentine (13 %), Chine (13 %), États-Unis (11 %)
Stock français d'investissements directs étrangers (IDE) : 500 millions de dollars
Exportations françaises vers la Bolivie (2014) : 81 millions d'euros
Importations françaises depuis la Bolivie (2014) : 106 millions d'euros
Solde commercial bilatéral (2014) : - 25 millions d'euros

En 2014, la Bolivie était le 154^e client de la France et son 113^e fournisseur.

A. GÉNÉRALITÉS

Petite économie andine enclavée, la Bolivie a vu son PIB multiplié par trois en dix ans pour atteindre 30 milliards de dollars en 2015 pour 11,3 millions d'habitants, soit environ 3 000 dollars par habitant, ce qui demeure néanmoins l'un des plus faibles d'Amérique latine. Si le niveau de pauvreté a fortement reculé, il demeure encore élevé.

Le taux de pauvreté a été ramené de 61 % en 2005 à 43 % en 2012 et de 49 % à 24 % pour l'extrême pauvreté, qui a encore diminué depuis lors. L'économie informelle qui représentait 60 % de l'activité économique et 65 % de l'emploi en 2012 est repartie à la hausse. Dans ce contexte d'informalité, le chômage s'établissait à 5 % à la fin 2013. La compétitivité du pays (105^e place sur 144 dans le classement *compétitivité globale 2014-2015* du World Economic Forum) est notamment handicapée par le faible niveau de qualification des salariés. L'indice de GINI¹ est lui tombé de 0,60 à 0,47 en dix ans. Le Gouvernement devait cependant parvenir à atteindre tous les objectifs du millénaire pour le développement en 2015.

L'économie bolivienne connaît une croissance forte et régulière : +4,1 % en moyenne annuelle depuis 1996 mais +6,8 % en 2013 et +5,2 % en 2014, grâce à ses activités exportatrices de gaz et de minéraux. La Bolivie a enregistré en 2015 une croissance de 4 %, la plus forte de la région. Néanmoins, le Gouvernement avait réduit à plusieurs reprises sa prévision de croissance, de 5,9 %, au départ. Pour 2016, le président de la Banque centrale bolivienne, Marcelo Zabalaga, a affirmé prévoir « *une croissance du PIB proche de 5 %, ce qui fera de la Bolivie le pays avec le meilleur taux de croissance d'Amérique du Sud* ». Un tel résultat (peu probable néanmoins, le FMI prévoyant plutôt une croissance de 3,9 %) serait en effet excellent dans un contexte de baisse des cours du pétrole.

L'activité est structurellement soutenue par l'investissement public qui a joué un rôle contracyclique en 2015. La construction continuera d'en bénéficier et d'avoir un apport significatif. Les services devraient rester bien orientés (commerce, finance, transport). Les projets industriels de la société pétrolière nationale YPFB appuient le secteur secondaire. L'évolution du secteur extractif est plus incertaine. La Banque centrale considère que la croissance reste bien distribuée en termes sectoriels. La dynamique de la demande interne observée en 2014 (+7,7 %) devrait se maintenir.

¹ L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie,...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Remarque : une baisse de l'indice de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. A l'inverse, une élévation de l'indice reflète une augmentation globale des inégalités.

En excédent constant de 2003 à 2014, la balance commerciale s'est dégradée et devenue déficitaire de 2 milliards de dollars en 2015 et de près de 3 milliards en 2016. Plusieurs facteurs expliquent cette inversion. Les importations progressent en valeur plus rapidement que les exportations, fait accentué par la chute des prix du gaz. Dès 2014, l'excédent commercial s'est réduit de 16 %, à 2,5 milliards de dollars (-50 % pour les produits agricoles d'exportation traditionnels comme le soja et les haricots). La balance des services est structurellement déficitaire et les remises de migrants diminuent d'année en année, fait attribué par la Banque centrale à une amorce de mouvement de retour de la diaspora, tributaire d'économies moins bien orientées (Espagne, Argentine, Brésil notamment). Nous reviendrons sur les mouvements des investissements directs étrangers, les IDE.

La Bolivie fait partie de l'initiative d'annulation de dette PPTE (pays pauvres très endettés). Selon la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), sa dette publique approcherait 40 % du PIB en 2016 (elle serait légèrement supérieure à 10 % du PIB, nette de l'épargne de l'État auprès de la Banque centrale).

Le risque souverain de la Bolivie a été noté Ba3 (positive) par Moody's, BB (stable) par S&P's. Après avoir été un temps dégradée à BB- par Fitch en raison des prix bas du gaz, principale exportation du pays, elle a été réévaluée à BB en juin 2015, avec une perspective stable. La Bolivie est ainsi à deux échelons d'obtenir le grade d'investissement BBB qui octroie la possibilité d'émettre des bons souverains sur les marchés internationaux.

B. PERSPECTIVES ET RÉFORMES STRUCTURELLES

Le modèle de croissance de l'économie est encore trop dépendant de la mine et des hydrocarbures et nécessite une diversification qui n'est pas vraiment engagée. De nombreux observateurs ont expliqué à la délégation qu'il conviendrait d'accélérer le développement agricole et agroalimentaire et celui d'activités d'avenir et d'améliorer la compétitivité générale de l'économie (infrastructures routières, de télécommunications et d'internet,...). Ils considèrent en outre que le fonctionnement de l'administration et des institutions publiques doit être amélioré et le Gouvernement doit faire davantage appel au secteur privé, le secteur public ne pouvant tout assurer seul.

En 2020, la Bolivie ambitionne de disposer d'une capacité de production de 3 000 MW pour un marché interne de 2 000 MW, donc de devenir exportatrice. La productivité totale des facteurs bien qu'en progression reste au niveau de la fin des années 1970. La productivité du capital est en diminution constante depuis 1955 et celle du travail stagne sur cette même période.

C. SECTEUR BANCAIRE ET POLITIQUE MONÉTAIRE

La nouvelle loi sur les services financiers suscite des inquiétudes en raison de sa nature interventionniste, notamment parce qu'elle permet à l'État de fixer les taux d'intérêt des dépôts comme des crédits ce qui emporte un risque d'étranglement du secteur bancaire. En outre une directive de 2015 a imposé aux banques de consacrer 60 % de leur portefeuille de crédit au secteur productif et au logement social, alors qu'il n'atteint aujourd'hui que 36 % et ceci en plafonnant les taux.

Le secteur bancaire est encore solide et rentable : la rentabilité du capital (ROE) s'établissait en 2014 autour de 15 % pour les banques et de 19 % pour la microfinance. Les créances douteuses ont été réduites et sont largement provisionnées. Les crédits et les dépôts ont progressé.

Grâce à sa politique de taux de change et de niveaux d'encaisse très défavorables au dollar, les crédits et les dépôts en dollars qui atteignaient respectivement 77 % et 85 % en 2006 ne s'élevaient plus en 2015 qu'à 7,7 % et 18 %.

La Banque centrale intervient de manière discrétionnaire sur le marché monétaire et des changes afin de lutter contre les pressions inflationnistes, mais aussi pour maintenir un taux de change stable depuis novembre 2011, en contenant l'appréciation du boliviano face au dollar. Cette politique a permis de contrôler l'inflation importée, de « dédollariser » les dépôts et crédits bancaires et d'améliorer le pouvoir d'achat. L'inflation a beaucoup reculé depuis 2007 mais elle est repartie à la hausse en 2014 avec un taux de 5,8 %, l'objectif étant de la maintenir à +5,5 %. Elle devait retomber à 5,1 % en 2015 d'après le FMI.

Pour des raisons politiques, une deuxième émission de dette de 500 millions de dollars a été réalisée sur le marché international en août 2013. Les réserves de change sont surabondantes et continuent de progresser régulièrement, elles atteignaient 15,1 milliards de dollars au 31 décembre 2014. Elles ont depuis lors diminué en raison du déficit commercial et seraient à ce jour de 12,4 milliards de dollars.

II. POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le Président Morales conduit son pays en donnant la priorité au social, au collectif, à la solidarité et à la production, où l'État joue un rôle central dans la gestion de l'économie avec le contrôle de secteurs stratégiques (électricité, eau, assainissement, gaz,...) et la création de 22 entreprises publiques. Il a fait dès 2006 le choix du nationalisme.

Cela s'est traduit par l'étatisation des hydrocarbures et du secteur de l'électricité, le retrait en 2007 du Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), la renégociation des accords

bilatéraux de protection des investissements. Cette dynamique n'a pas favorisé la confiance des investisseurs. À titre d'illustration, le flux d'IDE capté par la Bolivie en 2015, n'a été que de 503 millions de dollars, l'un des plus faibles de la région avec le Paraguay (283 millions).

En dépit de critiques récurrentes sur l'interventionnisme étatique et une corruption des élites, la plupart des interlocuteurs de la délégation ont reconnu un certain nombre de progrès, notamment dans les infrastructures, en particulier routières. En outre, un programme de génération d'électricité à visée exportatrice est en cours.

Les indicateurs macroéconomiques sont satisfaisants et la gestion du pays a reçu les encouragements du FMI, en particulier pour son fort taux de croissance. Le pays détient les deuxièmes réserves de gaz du sous-continent, derrière le Venezuela, les premières réserves de lithium du monde (35 %), d'importantes ressources minières (fer, cuivre, étain, etc.). Il devient aussi un important producteur de soja.

Ainsi, les matières premières pèsent fortement, pour 53 %, dans les recettes publiques courantes, représentant 83 % du total des exportations en 2013 et sont à l'origine de la bonne santé générale de l'économie. Toutefois, cette dépendance tant sectorielle que géographique (3 partenaires pour 74 % des exportations) couplée à la faible diversification de l'économie, à la dépendance alimentaire du pays (facture alimentaire importée de plus de 600 millions de dollars) et à l'absence risquent d'hypothéquer son profil macroéconomique à moyen et long terme, à défaut de nouveaux investissements productifs pour l'exploration des hydrocarbures.

La Bolivie a profité depuis plusieurs années du cours favorable des matières premières. Alors qu'elles représentent 51 % du total des exportations du pays, la valeur des exportations dans le domaine extractif est en fort repli : malgré l'ouverture de nouveaux champs gaziers prometteurs comme celui d'Incahuasi (*cf. supra*), une chute de 50 % du montant des exportations d'hydrocarbures a été constatée, principalement causée par la baisse des cours. Le solde budgétaire est positif, les réserves de change sont importantes (11 milliards de dollars au premier semestre 2016, soit le tiers du PIB). La faible intégration du pays sur les marchés financiers internationaux l'a protégée de la crise de 2008, même si elle a subi l'onde de choc qui a suivi (chute des cours des matières premières, diminution des transferts des émigrés – 800 000 pour la seule Argentine –, réduction de l'aide financière accordée par le Venezuela, etc.). En outre, la dette publique du pays a fortement diminué : de 35 % en 2015, elle est passée à 10 % du PIB au premier semestre 2016.

En dépit de ces indicateurs macroéconomiques favorables et de l'apparition d'une classe moyenne, la Bolivie, avec un PIB par habitant autour de 3 000 dollars, demeure l'un des pays les plus pauvres de la région : un cinquième de la population vit encore dans l'extrême pauvreté (en diminution de moitié en

10 ans), malgré des avancées notables dues à la politique de redistribution menée par le président Morales (aides en faveur de la scolarisation, des personnes âgées, des femmes enceintes, et augmentations du salaire de base de 5 à 10 % par an depuis 10 ans). Ses principaux handicaps sont structurels : extractivisme et économie informelle (50 % du PIB et 84 % de l'emploi).

Pour faire face à une conjoncture beaucoup moins favorable, la Bolivie a prévu, dans son plan quinquennal 2015-2020, de s'appuyer sur ses réserves (environ 12 milliards de dollars) pour continuer à investir dans la modernisation du pays, dans l'espoir de préserver son taux de croissance autour de 5 %.

L'exécution des finances publiques qui se solde depuis 2006 par un excédent s'est traduite en 2014 par un déficit équivalent à 1,6 % du PIB sous l'effet de l'augmentation des dépenses publiques et en dépit de l'amélioration des recettes fiscales.

Les dépenses publiques sont marquées par le poids élevé des transferts sociaux : entre allocations sociales (*bonos*), augmentations de salaires généreuses, primes de fin d'année et subventions des prix des hydrocarbures, de l'électricité et de l'alimentation (6 % du PIB) sur lesquelles les autorités ont politiquement du mal à faire machine arrière.

Sur le plan commercial, la Bolivie, qui n'a pas rejoint l'accord de libre-échange entre la Communauté andine et l'Union européenne (CAN/UE), bénéficie toutefois, depuis le 1^{er} avril 2014, du système de préférences généralisées (SPG+) avec l'UE. Elle finalise, comme on l'a dit, son adhésion au Mercosur.

Le pays garde des liens commerciaux forts avec les principaux partenaires du Mercosur, le Brésil et l'Argentine, mais ces derniers sont désormais concurrencés par la Chine. Dans un contexte de ralentissement de ses exportations et de sécurisation de ses accès aux matières premières, la Chine remporte d'importants marchés en Bolivie dans des projets d'infrastructure tel que celui du nouvel aéroport de Santa Cruz pour 250 millions d'euros, et accorde des emprunts souverains à l'État bolivien – 6,5 milliards d'euros empruntés.

III. ACCÈS AU MARCHÉ BOLIVIEN

Alors qu'au début de l'ère Morales, les relations commerciales étaient focalisées sur les « pays frères », le Bolivie diversifie maintenant de manière plus large ses échanges et discute plus facilement avec des pays « libéraux ». Dans le même temps, le protectionnisme est de plus en plus fort, comme le montrent les récentes hausses successives des droits de douane. La protection de la propriété intellectuelle reste très largement insuffisante et les entreprises étrangères se considèrent comme discriminées dans les marchés publics. Enfin, il n'existe aucune sécurité juridique pour les IDE, même si l'attitude des autorités envers les entreprises étrangères est cordiale et si le développement progressif du pays offre des opportunités d'investissement.

A. NOUVELLE ORIENTATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

La politique commerciale libérale des années 1990 de la Bolivie s'est transformée avec l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales en une politique privilégiant le commerce d'État à État avec les « pays frères », sans véritable libéralisation des échanges.

Jusqu'à une période assez récente, les relations internationales, basées sur l'idéologie, dans le cadre de l'ALBA, ont largement restreint les relations de politique commerciale avec les pays « libéraux ». La Chine, la Russie, l'Iran ou le Venezuela étaient systématiquement privilégiés pour les marchés publics et, par défaut seulement, les entreprises publiques d'autres pays étaient sollicitées, l'appel aux groupes privés ne se faisant qu'en dernier lieu et faute de mieux.

Au cours des dernières années, on a observé ce que certains ont appelé une « désidéologisation » des relations internationales, la Bolivie discutant désormais plus ouvertement avec des pays « libéraux ». Cette évolution est ainsi favorable à des échanges commerciaux internationaux plus variés. On observe toutefois un renforcement simultané du protectionnisme bolivien, fondé sur la défense de la production nationale.

B. INTÉGRATION COMMERCIALE RÉGIONALE

La Bolivie est membre fondateur de la Communauté Andine des Nations (CAN) en 1969 (avec le Pérou, la Colombie et l'Équateur), a adhéré à l'OMC en 1995 et finalise un processus d'adhésion au Mercosur engagé depuis 1996.

La Bolivie a également signé des accords de complémentarité économique avec l'Association latino-américaine d'intégration, l'ALADI (2002), le Chili (1993) et Cuba (2000) mais n'a signé qu'un seul accord de libre-échange (ALE), avec le Mexique, qui a été dénoncé en juin 2010. Signer un autre accord de type ALE paraît totalement exclu.

La Bolivie a aussi signé en avril 2006 le Traité de Commerce entre les Peuples (TCP) avec le Venezuela et Cuba, marquant ainsi son entrée dans l'ALBA. Depuis 2008, le commerce avec Cuba est libéré de tout droit de douane.

À compter de l'entrée en vigueur effective de son adhésion au Mercosur, la Bolivie disposera de quatre ans pour adopter progressivement les normes régissant cette union douanière dont la nomenclature douanière commune (NCM), le tarif extérieur commun (AEC) et les règles d'origine du Mercosur. Elle pourra toutefois négocier des exceptions aux règles communes, comme c'est le cas des autres membres, le Mercosur étant une union douanière très imparfaite dont les principaux membres sont très protectionnistes.

Alors que le protocole d'adhésion au Mercosur n'en fait aucune mention, la Bolivie souhaite cependant obtenir le respect de sa double appartenance à la CAN et au Mercosur. La situation est donc ambiguë et source d'incertitude.

Néanmoins la Bolivie devra à terme adopter l'AEC, ce qui provoquera bien entendu une grande transformation de sa structure tarifaire, les droits appliqués pouvant, selon les lignes tarifaires, baisser ou augmenter.

Enfin, cela a été dit, la Bolivie bénéficie vis-à-vis de l'UE du SPG+ qui lui confère un accès très privilégié au marché européen.

C. DROITS DE DOUANE, PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET NORMES SPS

1. De nombreuses augmentations des droits de douane traduisent un accroissement du protectionnisme et de la défense de la production nationale

La Bolivie applique des droits de douane *ad valorem* (droits appliqués selon la clause de la nation la plus favorisée) aux différents niveaux de 0 %, 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 30 % et 40 %. Les niveaux de 30 % et 40 % sont appliqués depuis une période assez récente, notamment sur la plupart des produits du textile et de la transformation du bois (meubles).

Les autorités ont régulièrement augmenté les droits de douane ces derniers temps :

- en septembre 2015, ils ont été doublés pour plusieurs catégories de produits : produits laitiers, café, vin effervescent et en récipient, raisin, fraise et certains légumes ;
- fin janvier 2016, une nouvelle hausse, à hauteur de 40 %, a frappé les produits alcoolisés : bière, vins et spiritueux.

Ces hausses sont légales et non contestables juridiquement dans la mesure où les droits restent en deçà du seuil des droits de douane consolidés à l'OMC par la Bolivie.

Elles illustrent un protectionnisme et une politique de défense de la production nationale de plus en plus forts. Elles sont en grande partie le résultat des fortes pressions exercées par différents « *lobbies* » tels que la Confédération nationale de la manufacture de Bolivie, le Comité de défense de la production nationale ou encore le mouvement *Hecho en Bolivia* (fait en Bolivie). Ceux-ci militent actuellement pour l'application de droits de douane de 100 % sur des catégories de biens produits localement, qui font déjà l'objet de deux projets de « décret suprême ».

Les autorités ont aussi adopté en décembre 2015 un nouveau système de marquage des produits alimentaires en fonction de leur taux de graisse et de sucre. Cette mesure n'a pas été notifiée au comité OTC (Obstacles techniques au commerce) de l'OMC.

D'une manière générale, la Bolivie n'impose toutefois pas de droit de douane sur les produits de première nécessité (riz, blé, maïs, bovins vivants, viande bovine ou de poulet fraîche ou congelée) ainsi que sur certains biens d'équipement utilisés par l'industrie nationale.

Tous les importateurs doivent être enregistrés auprès du Bureau national des Douanes. L'importation de certains produits usagés a été interdite soit pour protéger un secteur sensible localement (textile) soit pour des motifs écologiques (véhicules routiers de plus de 3 ans). Sont interdits à l'importation : la laine et les peaux de vigognes ainsi que leurs dérivés notamment textiles, en vertu de l'accord de protection de cette espèce signé entre les pays andins, et certaines liqueurs, comme le pisco péruvien et chilien.

Des licences à l'importation sont obligatoires pour certaines marchandises comme les médicaments (qui doivent être préalablement enregistrés auprès du ministère de la santé). Les armes à feu ne peuvent être importées que par la police ou l'armée, après autorisation du Gouvernement.

Par ailleurs, un impôt spécial à la consommation frappe certains produits importés, notamment le tabac (taxé à 50 %), les véhicules de transport routier en fonction de leur cylindrée et les boissons (eaux minérales, bières, vins, sodas, liqueurs) auxquelles sont appliqués des droits spécifiques supplémentaires.

2. La protection de la propriété intellectuelle reste très largement insuffisante, en particulier pour les médicaments

La Bolivie est signataire de nombreux accords internationaux, dont la Convention sur la diversité biologique de 1992, la Convention de Paris en 1993, la Convention de Berne de 1993, la Convention de Rome de 1993, la Convention de l'OMPI en 1993 et l'accord ADPIC en 1995. Elle a également signé plusieurs engagements régionaux, en particulier les différents régimes communs de la CAN sur la propriété industrielle, sur l'accès aux ressources génétiques et sur les droits d'auteur.

Toutefois, l'application de ces différents accords est très peu contraignante et les faiblesses du SENAPI (*Servicio Nacional de Propiedad Intelectual*) sont reconnues. Le niveau de piratage reste très élevé, avec des taux qui dépassent 90 % pour les films et la musique. L'IIPA (*International Intellectual Property Alliance*) a toutefois sorti en 2015 la Bolivie de la « watch list » des pays n'assurant pas ou partiellement la protection de la propriété intellectuelle, comme elle l'a fait, il est vrai, pour un nombre assez important de pays.

Le Gouvernement bolivien a présenté plusieurs revendications devant la CAN, notamment concernant l'accès aux médicaments génériques, la possibilité de produire des médicaments en cas de grave problème sanitaire, et le refus du brevetage du vivant. La Constitution bolivienne dispose que « *le droit de la population d'accéder aux médicaments ne saurait être entravé par la protection*

de la propriété intellectuelle », et le Gouvernement se réserve le droit d'empêcher l'application d'un brevet si celui-ci menace l'accès aux soins de la population.

Enfin certains produits boliviens bénéficient d'une « appellation d'origine », tels que le Singani (alcool à base de raisins) depuis mai 1992 ou le quinoa royal depuis juillet 2002.

3. Normes SPS

Créé en 2000, le Service national de santé agricole et d'innocuité alimentaire (SENASAG) est en charge des contrôles sanitaires et phytosanitaires au passage en douane. Les normes sanitaires qu'il impose sont en conformité avec l'accord de mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, les normes communautaires andines ainsi que les directives techniques de L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et du Codex Alimentarius.

L'importation d'animaux, de végétaux et de produits alimentaires est conditionnée à la présentation d'un certificat zoosanitaire ou phytosanitaire délivré par le pays d'origine et certifié par un consulat bolivien. Ce certificat est nécessaire pour obtenir un permis d'innocuité alimentaire d'importation. Le SENASAG exige parfois une inspection sur site dans le pays de production avant d'accorder un permis, ce qui constitue bien souvent un frein aux échanges. Les produits alimentaires doivent en outre être étiquetés par l'Institut bolivien de normalisation et de qualité (IBNORCA), qui atteste de la certification ISO du produit.

D. ACCÈS DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES AUX MARCHÉS PUBLICS ET CONCURRENCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES BOLIVIENNES

La Bolivie n'est pas signataire de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics. De façon générale, les processus d'appels d'offres ne sont pas transparents. Le détail des cahiers des charges et des éléments requis n'est pas toujours rendu public et les entreprises publiques considérées comme stratégiques telles que YPFB, ENDE, ESM (*Mutún*, sidérurgie) etc. n'ont pas l'obligation de publier leurs appels d'offres via le site officiel SICOES (Système d'information de contrats avec l'État) comme doivent le faire les autres institutions publiques.

Deux décrets suprêmes de 2007 et de 2009 restreignent l'accès des entreprises étrangères aux marchés publics. La priorité est donnée aux petites et micro-entreprises pour les marchés inférieurs à 100 000 dollars et une préférence est accordée aux compagnies boliviennes pour les appels d'offres entre 142 000 et 5,7 millions de dollars.

Les importateurs de biens étrangers peuvent participer seulement si les produits ou services ne sont pas disponibles localement. Enfin, les éléments requis pour les entreprises boliviennes participantes sont beaucoup moins exigeants que ceux demandés aux entreprises étrangères. Cette politique de soutien de l'industrie

nationale se traduit naturellement par l'octroi d'une large majorité des marchés publics à des entreprises locales.

On a toutefois constaté récemment une moindre discrimination envers les entreprises étrangères. Ainsi, la compagnie énergétique d'État YPFB a organisé en mars 2016 une grande réunion ouverte à tous ses fournisseurs, effectifs ou potentiels. Nous reviendrons sur les procédures d'appel d'offres dans le chapitre consacré aux entreprises françaises.

Le poids de l'État dans l'économie est en accroissement continual et les entreprises publiques sont de plus en plus puissantes, on en dénombre plus de soixante (énergie, électricité, mines, aérien, télécoms, sucre, supermarché, emballage, ciment, construction, papier, agroalimentaire, textile, tourisme, etc.) dont une bonne partie a été créée depuis l'arrivée d'Evo Morales. Selon le Département d'État américain, la contribution du secteur public dans le PIB est de 41 %. Le secteur privé se plaint d'une concurrence déloyale de la part des entreprises publiques, qui bénéficient notamment de prêts à taux très bas de la Banque centrale et sont avantagées dans les appels d'offres.

IV. COMMERCE EXTÉRIEUR BOLIVIEN

Selon les données publiées en juillet 2016 par la direction générale du Trésor, en 2015, les échanges commerciaux de la Bolivie se sont dégradés de 20,7 % pour la première fois depuis la crise de 2008. Cela s'explique surtout par la baisse des exportations (-30,8 %) et, dans une moindre mesure, par celle des importations (-8,3 %). La Bolivie enregistre également pour la première fois un déficit commercial de 774 millions de dollars, soit une baisse de 133 % par rapport à l'excédent de 2014. La Chine devient son 3^e partenaire commercial, devant les États-Unis mais la Bolivie conserve de forts liens commerciaux avec les pays d'Amérique Latine.

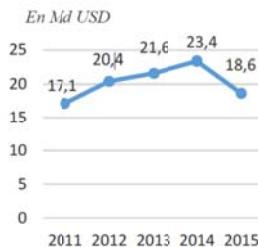
La nette diminution des échanges extérieurs tient essentiellement à la forte concentration de ses échanges, à la fois d'un point de vue sectoriel et d'un point de vue géographique. La baisse du prix du gaz naturel, et plus généralement des matières premières, couplée au ralentissement de la croissance en Amérique Latine sont donc à l'origine de la baisse des exportations boliviennes. Les prévisions et premières données pour 2016 ne permettent pas d'envisager une amélioration à court terme.

Evolution du commerce extérieur bolivien 2011-2015

En MUSD	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2014/2015
Total échanges	17 082	20 405	21 561	23 442	18 591	-21%
Exportations	9 146	11 815	12 208	12 882	8 909	-31%
Importations	7 936	8 590	9 353	10 560	9 682	-8%
Solde commercial	1 210	3 225	2 855	2 321	-774	-133%

A. BALANCE COMMERCIALE

Les échanges baissent pour la première fois en cinq ans et la balance commerciale devient déficitaire.



Les échanges commerciaux de la Bolivie se replient donc pour la première fois en cinq ans. En 2015 ils atteignent 18,6 milliards de dollars contre 23,4 milliards en 2014, soit une baisse de 20,7 %, d'après les données de l'Institut national de statistique de Bolivie.

Cette chute s'explique essentiellement par la baisse du prix des matières premières, notamment du gaz naturel qui représente près de la moitié de la valeur totale des exportations, mais aussi par le ralentissement de la croissance en Amérique Latine et par la baisse des importations.

La Bolivie connaît ainsi son premier déficit commercial en cinq ans de 774 millions de dollars alors qu'elle était structurellement excédentaire depuis 2010 et qu'elle enregistrait un excédent de 2,3 milliards de dollars en 2014. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit ainsi à 92 % contre 122 % l'an passé.

1. Exportations boliviennes

Les exportations, d'un total de 8,9 milliards de dollars, sont en recul de 31 % par rapport à 2014 (12,9 milliards). Elles sont composées principalement d'hydrocarbures (gaz naturel) et de minerais mais elles diminuent dans l'ensemble des secteurs. Les exportations de combustibles et lubrifiants représentent en effet 45 % des exportations en 2015, soit 4 milliards de dollars, et sont en baisse de 40 %. Les exportations de produits miniers (19,5 % soit 1,7 milliard de dollars), de produits agricoles (5 %, 476 millions de dollars) et de produits manufacturés (28,5 %, 2,5 milliards de dollars) baissent respectivement de 15, 24 et 30 %.



Les principaux clients en 2015

Rang	Pays	Valeur FOB (MUSD)	Part 2015
1	Brésil	2 450	21,8%
2	Argentine	1 495	14,1%
3	Chine	466	11,9%
4	Etats-Unis	1 105	11,4%
5	Pérou	317	4,9%
16	France	22	0,9%
-	Autres	3 076	35,8%
	Total	8 909	100%¹

Les principaux produits exportés sont le gaz naturel (42 % soit 3,7 milliards de dollars ; -37 %), le zinc (9,7 % soit 866 millions de dollars ; -12 %), le soja et les produits à base de soja (9 % soit 793 millions de dollars ; -20 %), l'or (8,4 % soit 748 millions de dollars ; -46 %) et l'argent (7,5 % soit 667 millions de dollars ; -20 %).

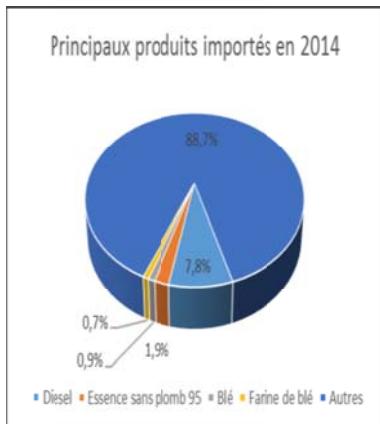
Du fait des contrats gaziers avec ces pays, le Brésil (27,5 % du total des exportations soit 2,4 milliards de dollars ; -36 %) et l'Argentine (16,8 % soit 1,5 milliard de dollars ; -42 %) sont les deux premiers clients de la Bolivie, suivis des États-Unis (12,4 %), de la Colombie (6,6 %) et de la Chine (5,2 %). La France, 27^e client, représente 0,2 % des exportations boliviennes, soit 22 millions de dollars, en baisse de 48 %.

2. Importations boliviennes

Les importations boliviennes ont atteint 9,7 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 8 % en valeur. Les produits importés sont principalement des machines et des biens d'équipement (17 % soit 1,7 milliard de dollars ; -20 %), des produits chimiques (13,5 %, 1,3 milliard ; -4 %), des véhicules automobiles (13 %, 1,2 milliard ; +4,5 %) et des combustibles (11 %, 1,1 milliard ; -15 %).

Les principaux fournisseurs de la Bolivie sont la Chine (18 % soit 1,7 milliard de dollars ; -4 %), le Brésil (16,5 % soit 1,6 milliard ; -4 %), l'Argentine (11,7 % soit 1,1 milliard ; -1,5 %), les États-Unis (10,5 % soit 1 milliard ; -17,5 %) et le Pérou (6,2 % soit 601,4 millions ; -7,5 %). La France, 14^e fournisseur, représente quant à elle 1,4 % des importations boliviennes, soit 140 millions de dollars, en baisse de 25 %.

¹ C'est à tort que la Chine apparaît ici en 3^e position puisqu'elle n'est que le 4^e client, loin derrière les Etats-Unis.



Les principaux fournisseurs 2015

Rang	Pays	Valeur CIF (MUSD)	Part 2015
1	Chine	1 741	18,0%
2	Brésil	1 598	16,5%
3	Argentine	1 135	11,7%
4	Etats-Unis	1 019	10,5%
5	Pérou	601	6,2%
14	France	140	1,4%
-	Autres	1 808	18,7%
	Total	9682	100%

B. DES ÉCHANGES CONCENTRÉS SUR L'AMÉRIQUE LATINE ET QUELQUES PARTENAIRES

Les échanges commerciaux de la Bolivie demeurent très dépendants de quelques partenaires puisque les cinq premiers partenaires commerciaux du pays (Brésil, Argentine, Chine, États-Unis et Pérou) représentent près de 65 % des échanges. Le Brésil et l'Argentine se partagent 35 % du total. Le Brésil demeure le principal partenaire commercial de la Bolivie avec 22 % des échanges en 2015, soit 4 milliards de dollars, malgré une diminution de 27 %. Il est toujours le premier client du pays mais depuis 2014, il n'est plus que second fournisseur derrière la Chine. L'Argentine représente quant à elle 14 % des échanges, soit 2,6 milliards de dollars, en baisse de 29 %. Elle est suivie par la Chine (11,9 % soit 2,2 milliards ; -2 %), qui est passée devant les États-Unis en 2015 (11,4 % soit 2,1 milliards ; -35 %), et le Pérou (4,9 % soit 918 millions ; -24 %).

Les échanges commerciaux de la Bolivie, pays géographiquement enclavé, demeurent très concentrés sur l'Amérique Latine : parmi les dix principaux clients du pays quatre sont issus de la région (Brésil, Argentine, Colombie et Pérou) et représentent 54,5 % du total des exports en 2015, et parmi les dix principaux fournisseurs, six le sont (Brésil, Argentine, Pérou, Chili, Mexique et Colombie) et ils comptent pour 44 % des importations boliviennes. Cette forte concentration des échanges extérieurs rend la Bolivie dépendante de la conjoncture régionale : la croissance en Amérique Latine a fortement décéléré en 2015 (-0,7 %) et la Banque mondiale s'attend à une récession de 1,3 % en 2016. Le Brésil a connu une récession de 3,8 % en 2015 qui devrait se poursuivre en 2016 (-3,6 %) tandis qu'en Argentine, après 1,7 % de croissance en 2015, une contraction de 0,5 % du PIB est attendue en 2016.

Les principaux partenaires de la Bolivie

Rang	Pays	Total échanges (M USD)	Part 2015
1	Brésil	4 048	21,8%
2	Argentine	2 630	14,1%
3	Chine	2 207	11,9%
4	Etats-Unis	2 124	11,4%
5	Pérou	918	4,9%
16	France	162	0,9%
-	Autres	6 664	35,8%
	Total	18 591	100%

En dehors de l'Amérique Latine, la Chine et les États-Unis sont ses principaux partenaires commerciaux. Le deuxième pays asiatique après la Chine, la Corée du Sud, arrive seulement en 8^e place avec 3 % des échanges commerciaux boliviens et le premier pays européen, la Belgique, en 13^e place avec 1,9 % de ces échanges. La Bolivie est de plus en plus dépendante de la Chine qui est passée devant les États-Unis cette année et dont 18 % des approvisionnements proviennent alors que ce pays n'est destinataire que de 5,2 % du total des exportations de la Bolivie, qui enregistre ainsi un déficit commercial de 1,27 milliard de dollars vis-à-vis de la Chine.

La France se classe au 16^e rang. Avec un volume total de 162 millions de dollars, elle représente 0,9 % du total des échanges, en baisse de 29 % par rapport à 2014. Elle est le 6^e partenaire européen, derrière la Belgique (1,9 %, 351 millions ; +26 %), l'Allemagne (1,6 %, 290 millions ; +4 %), l'Espagne (1,4 %, 256 millions ; -26 %), l'Italie (1,3 %, 241 millions ; -10 %) et les Pays-Bas (1 %, 179 millions ; -9 %).

V. L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER EN BOLIVIE

Les données pour 2015 n'ayant pas encore été publiées, nous utilisons ici la fiche réalisée par la direction générale du Trésor à partir des chiffres de 2014.

Malgré la décélération économique des pays émergents (Brésil, Argentine, Russie) et de la Chine, accompagnée de la dégradation des termes de l'échange suite à la baisse du cours des matières premières, la Bolivie montre des résultats positifs (hausse des exportations de 5,5 %) et continue d'attirer les investissements étrangers avec de nombreux projets en cours, néanmoins concentrés sur les hydrocarbures. Toutefois, certains doutes demeurent quant à la sécurité juridique des investissements en dépit de la nouvelle loi entrée en vigueur en 2014.

A. PROGRESSION MITIGÉE ET FORTE CONCENTRATION DES IDE EN 2014

Sur l'ensemble de la zone Amérique latine et Caraïbes, les IDE se sont réduits de 16 % par rapport à 2013 et représentaient 159 milliards de dollars, soit 2,6 % du PIB.

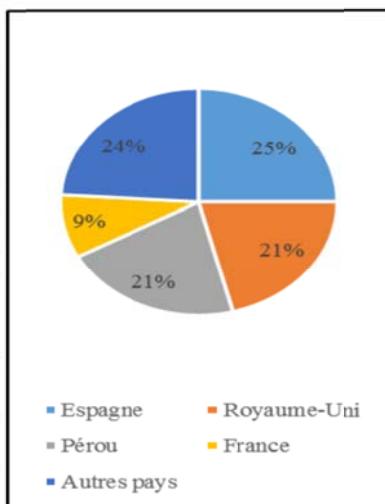
La Bolivie est un des pays de la région qui a enregistré la plus forte croissance en 2014 (+5,4 %) dans un contexte de décélération économique des pays émergents. On observait une légère hausse des flux d'IDE bruts et une importante contraction des IDE nets. En effet, en 2014 les IDE nets entrants en Bolivie représentaient 648 millions de dollars, soit une chute de 63 % par rapport à 2013 (1 750 millions de dollars) et contribuaient à 1,9 % du PIB. Les IDE bruts ont atteint 2 112,9 millions de dollars, en augmentation de 4,1 % depuis 2013. Les IDE bruts constituent 6,4 % du PIB en 2014, ratio le plus élevé du continent. Cependant, la part la plus importante des IDE bruts correspond aux bénéfices réinvestis (43,1 %) et aux prêts intra-groupes (42,1 %). Les apports de capitaux ne représentent que 14,8 % du total des IDE bruts. L'obligation fixée par la nouvelle Constitution de réinvestir les bénéfices en Bolivie explique la prévalence des bénéfices réinvestis dans les IDE bruts, ces flux étant officiellement comptabilisés comme IDE. Cette différence conséquente entre IDE bruts et nets s'explique par le poids des désinvestissements (1,5 milliard de dollars) considérés comme des flux négatifs d'IDE. Ces derniers revêtent la forme de remboursements de prêts intra-firmes (58,6 %) et de ventes de participation à des investisseurs locaux (39,3 %). Seulement 2,2 % du total des désinvestissements concernent des retraits de capitaux. Le rachat par l'État bolivien de Transierra pour 214 millions de dollars ainsi que les indemnisations décidées par arbitrage des entreprises argentine Panamerican Energy LLC et espagnole Red Electrica, d'un montant respectif de 324,5 et 36,5 millions de dollars ont contribué à cette hausse substantielle des désinvestissements en 2014.

Les IDE se destinent principalement au secteur des matières premières, notamment le pétrole et le gaz. Néanmoins cette part se réduit. Ainsi, le secteur des hydrocarbures a reçu 63,9 % des IDE bruts en 2014, le secteur minier 9,8 % et l'industrie manufacturière 20,2 % (secteur qui enregistre la plus forte hausse). L'activité extractive concentre à elle seule 73,7 % des IDE. Les IDE viennent en premier lieu d'Espagne (25 %), du Royaume-Uni (21 %), du Pérou (21 %), de France (9 %) et des États-Unis (7 %) et sont souvent liés à quelques multinationales originaires de ces pays (Repsol, BBVA, Romero, Gloria, Total,...). Le stock d'IDE nets à fin 2014 s'élevait à 11,2 milliards de dollars, soit une progression de 6,1 % par rapport à l'année antérieure. Les revenus des IDE ont diminué de 12 % par rapport à 2013, passant de 1,9 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars, dont 56 % proviennent des bénéfices réinvestis. Selon la BCB, la rentabilité des IDE en Bolivie est de 15,6 % en 2014, ratio le plus haut d'Amérique latine.

Flux d'IDE et de désinvestissements en Bolivie en 2014 (en MUSD)

	Valeur Valeur Brute	Part (en %)
Apports de capitaux et autres apports	313,4	14,8
Autofinancement (bénéfices réinvestis)	910,3	43,1
Prêts intra-groupes	889,2	42,1
Total IDE bruts	2 112,9	100
Retrait de capitaux	31,5	2,1
Vente de participations à des investisseurs locaux	575,3	39,3
Amortissements de prêts liés	858,3	58,6
Total désinvestissements	1 465,1	100
TOTAL IDE nets	647,8	-

Répartition des flux d'IDE bruts par pays de provenance en 2014 (en MUSD)



B. L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS PORTE PRÉJUDICE À L'ATTRACTIVITÉ DES IDE

Suite à la vague de nationalisations initiée en 2006 et au retrait, en mai 2007, du Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), la sécurité juridique des investissements étrangers en Bolivie est devenue incertaine. Les dernières lois adoptées pour éteindre les inquiétudes et encourager l'investissement étranger n'ont pas pleinement répondu aux attentes.

On l'a dit, la nouvelle loi de promotion des investissements (LPI) promulguée en 2014, dont l'objectif est d'instaurer un cadre juridique et institutionnel général pour la promotion des investissements en Bolivie, est fortement critiquée par le secteur privé et jugée rédhibitoire pour les investissements étrangers. Cette loi institue que toute controverse en matière d'investissement est désormais la prérogative des tribunaux nationaux et non plus internationaux. De même, les traités relatifs aux investissements étrangers (notamment les traités bilatéraux d'investissement signés avec une vingtaine de pays) doivent être renégociés pour se conformer à la Constitution et à la LPI.

Cette loi établit également l'existence de secteurs productifs et stratégiques déterminés par l'État, qui bénéficieront d'incitations à l'investissement de même que tout projet d'entreprise contribuant au développement du pays. Elle est complétée par la loi de conciliation et d'arbitrage, promulguée en juin 2015, qui inaugure un régime spécial d'arbitrage pour résoudre les différends entre l'État et le secteur privé, selon la norme juridique nationale.

La Bolivie a en outre dénoncé ses 21 accords d'encouragement et de protection des investissements : l'accord avec la France a été dénoncé en mai 2013, après ceux avec l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Allemagne et les États-Unis. Une « clause du grand-père » permet toutefois, en principe, aux investissements effectués alors que l'accord était en vigueur d'être protégés pendant vingt ans de plus, les nouveaux investissements n'étant pour leur part pas protégés.

Dans le domaine sensible des hydrocarbures, l'article 366 de la Constitution interdit expressément tout recours à l'arbitrage, de même que le recours à la protection diplomatique pour le règlement des différends. Là aussi, tout litige en matière d'investissements doit être soumis aux juridictions locales.

C. DES NATIONALISATIONS À LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT POUR LA DIVERSIFICATION PRODUCTIVE

La Bolivie a été marquée par une série de nationalisations et de désinvestissements depuis l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales en 2006. Toutefois le Gouvernement bolivien a officiellement mis un terme à sa politique de nationalisations en 2013 et souhaite encourager les investissements dans les secteurs stratégiques et diversifier sa production.

Conscient de sa dépendance aux exportations d'hydrocarbures, notamment de gaz vers le Brésil et l'Argentine, le gouvernement multiplie les projets dans ce secteur avec le concours de multinationales (une dizaine dont Repsol, Petrobras et Total). Dans cette lignée, l'YPFB a signé en décembre 2014 un contrat de trois ans avec l'entreprise française Beicip Franlap pour réaliser une étude technique sur les possibilités d'exploitation des hydrocarbures. Sur la période 2015-2020, l'YPFB et plusieurs multinationales comptent investir environ 12 milliards de dollars dans ce secteur.

Total EP, filiale du groupe en Bolivie, a investi 280 millions de dollars en 2014 et 350 millions de dollars en 2015 (projets Incahuasi, San Alberto et San Antonia). Incahuasi représenterait un investissement total de 1,2 milliard de dollars.

De même, 25 projets hydroélectriques ont commencé ou sont en étude en 2015 (dont San José, Rositas et Miguillas). Le secteur extractif reste le principal récepteur d'IDE mais le Gouvernement souhaite développer d'autres activités notamment industrielles et plus spécifiquement la transformation de ses hydrocarbures et minéraux après extraction. Le cas du lithium l'illustre bien : aucun accord n'a été signé jusqu'à présent avec une entreprise étrangère, la Bolivie imposant que les batteries soient produites localement.

Le climat apparaît favorable à l'investissement étranger en Bolivie avec de nombreux projets en cours dans le secteur des hydrocarbures ainsi que dans l'industrie manufacturière, la construction, l'hydroélectricité. Le pays bénéficie d'un climat politique stable, d'une forte croissance et d'une faible inflation.

VI. RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES AVEC LA FRANCE

A. ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les échanges commerciaux entre la Bolivie et la France sont de volume modeste (0,02 % de nos échanges). Ils ont connu un repli de 20 % entre 2014 et 2015. L'éloignement, la faible diversification de l'économie bolivienne et le cadre juridique souvent peu propice aux investissements dissuadent nombre de nos entreprises (une dizaine d'entreprises françaises implantées ou représentées en Bolivie). D'un montant estimé à plus de 500 millions de dollars, les investissements français pourraient augmenter dans les prochaines années grâce à de futurs projets d'infrastructures dans les domaines civil et militaire.

Le déficit de la balance commerciale augmente (-38 millions d'euros en 2015, 25 % d'augmentation par rapport à 2014). Il est structurel, en raison de la hausse de nos achats de produits miniers et de métaux. L'isolement géographique de ce petit marché explique également la faiblesse de nos ventes directes, car nombre de produits français présents en Bolivie sont importés et distribués à partir de pays voisins (Chili, Pérou et Brésil) et n'apparaissent pas dans les statistiques bilatérales.

Nos exportations, très soumises aux fluctuations des livraisons de grands contrats (hélicoptères récemment), enregistrent une forte baisse (-30 % en un an), et restent toujours d'un niveau peu élevé (0,02 % de nos exportations, soit 26 millions d'euros au premier semestre 2015, +120 % par rapport à 2013). La Bolivie se situe au 121^e rang de nos clients. Les principales catégories de produits exportés sont, par ordre d'importance, les matériels de transport (58 %), les autres produits industriels (23 %) et les équipements (16 %).

En 2015, le montant des importations en provenance de Bolivie, très concentrées sur les produits miniers, a diminué de 13 %, s'établissant à 93 millions d'euros. Les principales catégories de produits importés sont les hydrocarbures et autres produits de l'industrie extractive (41 %), les produits chimiques organiques (25 %) et les céréales (14 %, principalement le quinoa). La Bolivie est notre 97^e fournisseur en 2014 et représente toujours moins de 0,02 % du total de nos importations.

En l'absence de réforme favorable du régime juridique applicable aux investissements étrangers, nos IDE en Bolivie restent limités. En effet, l'Accord de protection des investissements, signé en 1989 et entré en vigueur en 1996, a été dénoncé début mai 2013, la nouvelle Constitution interdisant toute possibilité de recours à l'arbitrage international. La loi sur les investissements, censée protéger désormais les intérêts des investisseurs étrangers, a été promulguée en 2014.

Les investissements français sont notamment liés à la présence de Total qui a l'intention d'investir environ 700 millions d'euros entre 2016 et 2018 (exploration, production et transport de 60 % de la production du gaz naturel

bolivien, exploitation du nouveau champ gazier d’Incahuasi représentant en 2016 12 % de la production nationale) et à celle d’une dizaine d’implantations dans les secteurs des mines, des services et de l’agroalimentaire. Le 23 août 2016 a été signé à La Paz en présence du Président Morales le volet financier (contrat SIDACTA) de 190 millions d’euros du contrat d’acquisition de radars et de centre de contrôle de la navigation aérienne signé en 2015 à Paris. Les Boliviens financent intégralement avec l’argent du Trésor public ce contrat, le plus gros jamais passé par le ministère de la défense bolivien, qui donne une visibilité particulière à la France déjà présente dans le domaine de l’aéronautique et de la défense, avec notamment la signature en 2013 d’un contrat de plus de 150 millions pour la fourniture de 6 hélicoptères Super Puma. La Bolivie manifeste ainsi sa volonté de mieux exercer sa souveraineté sur son espace aérien et de mieux contrôler notamment les mouvements des petits avions (*avionetas*) utilisés dans le trafic de drogue.

Les perspectives de signature de grands contrats existent dans le domaine civil et militaire : fourniture d’un système de contrôle et de surveillance des frontières terrestres avec le Chili, et fourniture de radios tactiques (Thales) ; cession d’État à État de 16 avions Epsilon ; achat d’un satellite d’observation de la terre et de communication pour 2017 ou 2018 ; train urbain de Santa Cruz (consortium réuni autour de Thales) ; développement de programmes sur toute la chaîne de valeur du lithium ; etc.

B. LES AUTRES TYPES DE COOPÉRATION

1. L’instrument de financement de la coopération au développement (ICD).

Au niveau de l’Union européenne, La Paz en est le premier bénéficiaire en Amérique latine, avec une enveloppe de 241 millions d’euros entre 2007 et 2013, centrée sur trois priorités : augmentation et diversification des exportations ; lutte contre le trafic illicite de drogues ; approvisionnement en eau et assainissement dans les zones périurbaines. Pour la période 2014-2020, Bruxelles a confirmé une hausse de près de 17 % du montant de l’enveloppe de coopération, qui passera ainsi à 281 millions d’euros.

2. Le contrat de désendettement développement (C2D).

La coopération française au développement s’inscrit dans le cadre de ce contrat, délimité par l’annulation de la dette publique de la Bolivie à l’égard de la France, dans le cadre de l’initiative PPTE de la Banque mondiale (16,9 millions d’euros). Les priorités sont la santé et la gestion publique. Elles ont été identifiées en concertation avec le gouvernement bolivien, conformément au Plan national de développement. Dans le domaine de la santé, le C2D a permis depuis 2003 de construire et d’équiper un hôpital et un laboratoire à Santa Cruz ainsi qu’un centre materno-infantile à Guayaramerin, et de renforcer les réseaux de santé et l’accès des populations aux soins. Pour la gouvernance, les fonds du C2D ont été

employés depuis 2009 pour soutenir le développement de l'École de gestion publique plurinationale (EGPP), en renforçant notamment la formation continue des fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales, en encourageant les activités de recherche liées à la gouvernance et à la gestion publique. En 2015, 3 millions d'euros supplémentaires ont été programmés pour faciliter notamment l'acquisition d'un navire-hôpital pour les populations isolées d'Amazonie.

3. L'Agence française de développement (AFD)¹

L'Agence est autorisée à intervenir en Bolivie depuis 2014. Depuis 2015, elle finance des projets de développement pour une croissance verte et solidaire.

a. Contexte et cadre d'intervention

Les activités de financement de l'AFD doivent viser à promouvoir une croissance verte et solidaire, et à favoriser des partenariats économiques. Elles sont pilotées par l'agence régionale de Lima (compétente pour le Pérou et la Bolivie). Un bureau de représentation a été ouvert à La Paz en août 2015. Il est aujourd'hui composé de quatre personnes.

Un accord intergouvernemental relatif à l'établissement et aux activités de l'AFD en Bolivie a été signé à Paris le 9 novembre 2015, en présence du Président de la République et du Président de l'État plurinational de Bolivie. Cet accord de siège a été approuvé par le Parlement bolivien en septembre 2016 et publié au Journal officiel de l'Etat plurinational le 27 septembre 2016.

Un MoU (*Memorandum of Understanding*) a été signé en novembre 2015 par la direction générale de l'AFD et le Gouvernement bolivien. Cinq projets y sont identifiés dans les secteurs des énergies renouvelables (solaire, éolien et hydroélectricité) et de l'eau (assainissement et irrigation). Ce mémorandum prévoit que l'AFD pourrait en outre intervenir dans les domaines suivants : efficacité énergétique, ville durable, développement durable et lutte contre le changement climatique, éducation et formation professionnelle, santé, réduction des inégalités et tout autre domaine à fort contenu social.

b. L'activité du groupe en Bolivie

i. Parc photovoltaïque d'Oruro

Le gouvernement bolivien a souhaité dès le départ positionner l'AFD sur le financement des projets d'énergies renouvelables. Le secteur électrique est en effet une priorité pour le gouvernement qui souhaite augmenter sa capacité de production installée de 3 000 MW d'ici à 2025 (elle est aujourd'hui d'environ 1 600 MW) et inverser le mix énergétique (il repose aujourd'hui à 70 % sur la

¹ Les informations relatives à l'activité du groupe AFD en Bolivie nous ont été communiquées par Jérémie Bonhomme, coordinateur régional du département Amérique latine et Caraïbes ainsi que par Alain Humen, directeur de l'agence de Lima, et complétées par les informations recueillies sur place.

production thermique) ; l'objectif est d'arriver d'ici à 2025 à 70 % de production hydroélectrique et 4 % d'énergies dites « alternatives ».

La première requête adressée par la Bolivie à l'AFD concerne donc le parc photovoltaïque d'Oruro, dans l'Altiplano, qui produira 50 MW d'électricité et sera le premier parc photovoltaïque connecté au réseau national bolivien. L'AFD a ainsi octroyé un prêt à l'État plurinational de Bolivie le 28 janvier 2016 ; la convention de crédit a été signée le 10 février 2016.

Dans le cadre de ce projet, l'AFD a obtenu par ailleurs la délégation par l'Union européenne de 11,5 millions d'euros de subvention (facilité LAIF – *Latin American Investment Facility*), dont 8,5 millions pour une subvention d'investissement et 3 millions pour un programme d'assistance technique.

Ce programme est particulièrement important dans la mesure où il s'agit du premier projet d'énergie renouvelable de grande envergure dans le pays et qu'en conséquence les porteurs de projets boliviens ont besoin d'être accompagnés et conseillés pour relever le défi de l'intégration des nouvelles sources d'énergie dans le réseau national. Les marchés (construction + supervision) ont été lancés en avril 2016 et plusieurs entreprises françaises (développeurs, constructeurs, bureaux d'études) se sont positionnées à cette occasion.

ii. Proparco

Proparco a octroyé deux financements à des entreprises et banques privées boliviennes.

iii. Appui aux ONG françaises

L'AFD soutient, à travers le Secours catholique, le CIPCA, ONG bolivienne qui œuvre depuis une quinzaine d'années pour un développement durable concerté dans la région amazonienne et a développé des pratiques alternatives à l'agriculture extensive et minière. Une subvention complémentaire a été octroyée en 2016 par le Fonds français pour l'environnement mondial.

c. Perspectives d'intervention

Les projets identifiés dans le MoU sont tous en cours d'instruction. Outre le projet solaire d'Oruro, ce sont les suivants :

- Programme d'appui au développement des ENRen cours d'instruction pour un octroi fin 2016 : deux projets éoliens pré-identifiés (Warnes dans la région de Santa Cruz et Uriondo-La Ventolera dans la région de Tarija) ;

- Centrale hydroélectrique de Banda Azul dans la région de Cochabamba, en cours d'instruction pour un octroi en 2017 ;

- Programme d'assainissement du Rio Rocha dans la zone métropolitaine de Cochabamba, en cours d'instruction pour un octroi début 2017 ;

– Systèmes d’irrigation dans la région de Cochabamba, en cours d’instruction pour un octroi en 2017.

Les opérations de l’AFD en Bolivie se positionnent sur des secteurs pour lesquels l’expertise française est reconnue, ce qui permet à l’ingénierie et aux entreprises françaises d’être parties prenantes soit aux études techniques soit de soumissionner aux appels d’offres dans le cadre des projets financés par l’AFD.

d. Le point de vue de la délégation

Lors de très nombreux entretiens, dès lors qu’elle mettait en avant des projets portés par des entreprises françaises, les interlocuteurs de la délégation, notamment le Président Morales lui-même, mais aussi des responsables locaux, ont insisté sur le montage financier des opérations. Pour leur part, les membres de la délégation et l’ambassadeur de France ont systématiquement indiqué que l’AFD pouvait apporter une réponse au moins à une partie de ces préoccupations. Ils considèrent donc qu’il faut aujourd’hui faire encore mieux connaître son implication, ses possibilités d’action dans le pays et ses différents modes d’intervention : subventions, prêts, fonds de garantie, contrats de désendettement et de développement.

C. LES ENTREPRISES FRANÇAISES

1. Rencontres en amont de la mission

Le tableau ci-après retrace les réunions avec les entreprises organisées par le groupe d’amitié à l’Assemblée nationale (participants présents ou excusés).

Entreprise	Réalisation ou projet	Représentée par
Accor	Hôtelier	LACOMBE Samuel
Airbus	Hélicoptères	BARETS Karine
Alstom	Transports	DELLEUR Philippe
AP-HP (avec Bouygues)	Construction hôpitaux	SIMON François
CIM	Transports	FOURNIER Thomas
CIM	Transports	FAURY Philippe
Coderum	Rhum	DE LASSUS Matthieu
Daher		GARCIA Pierre
Falcon-Dassault	Avion	PONS Xavier
Météo France International	Modernisation service hydro météorologique	TERRISSE Jean-Marc
Oberthur-Fiduciaire	Impression billets de banque	MINGUET Frédéric
OCEA	Patrouilleurs	FERNANDEZ Yorgo
POMA	Téléphérique	
SANOFI-Pasteur	Vaccins	ZINSOU Jean-Antoine

THALES	Radars – Transpondeurs	DARRENOUGUE Serge
Total	Gaz – Solaire - Lithium	ECOMARD Xavier
Agence française de développement		BONHOMME Jérémie
Agence française de développement		ROUGET LE CLECH Laurence
Direction générale du Trésor		PANTZ Dominique
MAE – D ^{ion} des entreprises		INGLEBERT Xavier
MAE – D ^{ion} des Amériques		JEURY Eric
MEDEF International		GIRARD Alban

Après qu'Eric Jeury, pour le ministère des affaires étrangères, a fait état des bonnes relations bilatérales qu'illustrent des entretiens de haut niveau, Dominique Pantz, représentant la direction générale du Trésor a présenté la situation macroéconomique, la politique commerciale et l'insertion régionale de la Bolivie. Il a également expliqué que, dans un mouvement d'ouverture de l'accès à ses marchés, le pays a surtout privilégié la Chine, la Russie, le Venezuela et l'Iran. On peut par ailleurs s'interroger sur le caractère pérenne de cette ouverture et sur la sécurité offerte aux intervenants étrangers, qui peut être menacée par des décisions unilatérales, comme la récente augmentation des droits de douane sur les boissons alcoolisées, dont le représentant de Coderum a confirmé qu'ils étaient passés de 10 à 40 % pour des spiritueux considérés comme des produits de luxe. Qui plus est, plusieurs accords bilatéraux de protection des investissements, dont celui avec la France, ont été dénoncés par la Bolivie

Après avoir présenté aux membres du groupe d'amitié¹ leurs projets, que d'évidentes raisons de confidentialité empêchent de détailler ici, et leur état d'avancement, les représentants des entreprises ont fait état des difficultés concrètes auxquelles ils se heurtent pour les mener à bien.

Cela a été dit, elles tiennent pour l'essentiel aux conditions de financement, comme pour le projet de transports urbain de Cochabamba.

Mais nombreux sont également ceux qui ont insisté sur les particularités des appels d'offres boliviens, dont plusieurs ont été lancés avec des délais de réponse extrêmement brefs qui empêchaient d'autant plus d'y répondre qu'ils étaient parfois fort complexes. Le représentant de la direction générale du Trésor a en effet confirmé que les appels d'offres étaient réputés non transparents. Cette difficulté est patente dans le projet de transports de Santa Cruz, pour lequel plusieurs entreprises françaises manifestent un vif intérêt.

Selon plusieurs responsables locaux que la délégation a rencontrés, ces appels d'offres seraient en fait de pure forme et destinés à donner un alibi juridique au gouvernement central qui prendra seul la décision finale. Ainsi, il ne faudrait pas se faire trop d'illusions sur le processus d'appel d'offres pour les

¹ Outre les membres de la délégation, M. Michel Lefait, vice-président du groupe d'amitié, malheureusement empêché de participer à la mission, a également assisté à ces réunions

transports à Santa Cruz : on apprendra un jour ou l'autre que c'est un marché de gré à gré qui a été conclu, comme cela a été le cas pour les dix plus grands projets conduits dans le pays, qui ont été attribués sans appel d'offres. La technique est éprouvée : on lance un appel d'offres impossible à remplir, on constate qu'il a été infructueux et l'on prend une décision arbitraire, tandis que les collectivités ne disposent pas de possibilités juridiques, techniques ou pratiques de s'opposer aux projets du Gouvernement.

Outre la complexité des processus de décision, plusieurs participants ont mentionné le poids de l'économie informelle, par exemple dans le secteur du médicament. Cela a été confirmé sur place à plusieurs reprises à la délégation, tout particulièrement en matière agricole.

2. Rencontres durant la mission

a. Visite au siège de Total

La délégation a été reçue par Loïc Laurandel, directeur général délégué pour la Bolivie.

Après avoir rappelé l'évolution de la compagnie depuis son cœur de métier historique, l'exploitation et la production pétrolières, vers les énergies renouvelables et avoir souligné que Total est désormais numéro deux mondial pour l'énergie solaire, Loïc Laurandel a expliqué que l'accent est mis sur le gaz dans le domaine des hydrocarbures et que la Bolivie s'inscrit dans cette stratégie avec une exploitation purement gazière.

Total y est implanté depuis 1994, a des intérêts dans trois champs gaziers en production opérés par Petrobras et détient deux permis d'exploration.

On peut noter par ailleurs que rien n'est fait dans le traitement des déchets qui est donc un véritable enjeu, et qu'il existe un peu de pétrochimie près de la frontière argentine.

En réponse à une question de Rassy Hammadi sur la formation des cadres, le directeur a indiqué que YPFB envoie chaque année cinq boursiers en France et que des formations sont également organisées aux États-Unis et en Argentine. Mais les besoins en techniciens sont très importants et l'Institut français du pétrole, l'IFP, a sans doute une carte à jouer, notamment pour les formations intermédiaires.

YPFB a par ailleurs passé un contrat de 20 millions d'euros sur trois ans avec l'entreprise française Beicip Franlap pour réaliser une étude technique sur les possibilités d'exploitation des hydrocarbures.

La Bolivie est très largement autosuffisante, le marché intérieur représentant environ 20 % des 60 millions de mètres cube (soit l'équivalent de 400 000 barils de pétrole brut) produits chaque jour.

Une réflexion est par ailleurs engagée sur la gazéification de l'électricité. On sait l'importance des réserves de lithium de la Bolivie pour le stockage de l'électricité. Dans ce cadre, Total, qui est le premier des grands pétroliers à y voir une piste de développement, vient de racheter le spécialiste mondial du stockage par batteries électriques. C'est sans doute ce qui explique pourquoi le PDG de Total, Patrick Pouyanné, avait déclaré, quelques semaines plus tôt : « *Le XXI^e siècle sera électrique* ».

Le potentiel de la Bolivie pour les énergies renouvelables est énorme. On peut considérer que le pays est béni des dieux pour mener à bien son projet d'un mix énergétique entre solaire, gaz et hydroélectricité.

Total travaille également sur les biocarburants et sur la biomasse et a racheté de nombreuses start-up qui développent des projets intéressants. Tout cela reste toutefois embryonnaire.

Pour en revenir au gaz, avec le champ d'Incahuasi, officiellement inauguré en août 2016, c'est la première fois que le groupe est opérateur dans le pays. Il est pour cela associé au groupe russe Gazprom, dont le directeur général, Alexeï Miller, s'est déplacé en personne pour l'inauguration.

Le champ est situé au pied des Andes, à 250 km au sud de Santa Cruz, dans un environnement particulièrement escarpé, les *foothills*, où il a fallu forer à plus de 5 600 mètres de profondeur. Après avoir relevé ce défi logistique, Total prévoit d'atteindre une production de 6,5 millions de m³/jour avec cette première phase, 75 % de la production étant appelés à être exportés. Incahuasi 2, prévu pour 2019, devrait permettre de doubler la production.

Total a apporté la moitié d'un investissement international de 1,4 milliard de dollars pour cette première phase et devrait investir 600 des 900 millions nécessaires pour la deuxième tranche. Si 3 500 personnes ont été employées pour la réalisation du projet, Total en emploie de façon permanente de 200 à 220, avec un maximum de 15 % d'expatriés. Incahuasi devrait rapporter 5 milliards de royalties jusqu'en 2040, la part de l'État étant de 80 à 85 %.

Le prix du gaz est de 3 dollars/million de BTU¹ à destination du marché argentin, de 2,80 dollars vers le marché brésilien et de seulement 70 cents vers le marché intérieur, pour lequel il est largement subventionné et ne couvre pas les coûts de production.

Les réserves ont très fortement diminué sur les champs historiques. Si elles demeurent les deuxièmes du sous-continent après celles du Venezuela, des découvertes doivent être faites rapidement pour compenser l'épuisement.

¹ Le BTU (British Thermal Unit) est une unité de mesure d'énergie thermique qui équivaut à 1055,06 Joule ou 252 calories. 1Kwh=3414,5 BTU.

Le programme d'Incahuasi permet de faire travailler d'autres entreprises françaises comme le groupe Vinci pour le gazoduc ou Newrest pour le catering. Des gros compresseurs ont par ailleurs été fabriqués au Creusot.

Total a déployé un programme sociétal visant à maximiser les retombées positives liées à ce projet. Ainsi, un dialogue poussé avec les populations locales a été établi notamment grâce à un important travail de terrain, mené par une équipe d'agents de liaison. L'objectif est de promouvoir un développement durable au niveau local, en particulier dans le domaine de la formation et de l'emploi. De fait, 63 % des personnes ayant travaillé sur le chantier vivaient à proximité immédiate, ce qui a entraîné d'importantes retombées économiques pour les environs.

Par ailleurs, afin de réduire autant que possible l'empreinte environnementale, le groupe a effectué des travaux pour recouvrir entièrement les 150 km de tuyaux par lesquels seront acheminés le gaz et les condensats.

En ce qui concerne enfin l'école française de Santa Cruz, Total lui consacre un budget important de 500 000 à 600 000 dollars par an mais on peut en aucun cas dire qu'il s'agit d'une « école Total ».

b. Entretien avec des représentants d'entreprises françaises à Santa Cruz

LISTE DES PARTICIPANTS AU DÉJEUNER D'AFFAIRES À SANTA CRUZ

Nom	Prénom	représente	Titre
Wibaux	Denis	Ambassade	Ambassadeur
Sporrer	François	Service économique Pérou-Bolivie	
Coutand	Guy	Consulat	Consul honoraire
Laurandel	Loïc	Total EP Bolivie	Président
Martinez	Yvon	Newrest	Director
Sanchez	Sergio	Sanofi Pasteur	Gerente
Inchausté	Christian	Structurys SRL	Consultor
Batut	Guillaume	SPIECAPAG	Gerente General
Letouzey	Patrick	BEICIP	Representante
Julien	Jérôme	Novelec	
Turcat	Benoît		Avocat International
Guigny	Julien	Laboratorios ANIOS	Responsable de Zona
Vacquier	Théodore	gentlemen parisien	Chef entreprise
Murillo	Juan	MEDIPREMA/CIS MEDICAL	Representant et directeur de l'Alliance Française

Le président Letchimy s'est réjoui de cette rencontre et a souhaité qu'elle permette à la délégation de connaître le sentiment des représentants d'entreprises françaises en Bolivie sur l'évolution de la situation dans ce pays mais aussi sur ce qui peut y freiner les projets français.

Julien Guigny a souligné que les dix années de croissance exceptionnelle qu'avait connues la Bolivie lui avaient permis d'engager bon nombre de dépenses, mais sans véritable valeur ajoutée. On peut par exemple se demander si les investissements dans les hôpitaux ne sont pas venus trop tard et s'ils ont été bien planifiés.

Christian Inchausté a pour sa part considéré que le fait qu'une partie très importante des recettes provienne du gaz a en quelque sorte tué l'industrie bolivienne. En fait, son modèle est celui des pays à rente pétrolière et il conviendrait aujourd'hui qu'elle évolue vers un modèle économique différent. De ce point de vue, l'agroalimentaire peut être une voie intéressante. Elle doit notamment se demander comment attirer davantage de ressources fraîches alors que les investisseurs étrangers semblent plus intéressés par ses voisins. Autres signaux d'alarme : le boliviano paraît surévalué de 15 à 20 % et les réserves de la Banque centrale, si elles demeurent importantes grâce aux recettes gazières, sont passées de 15 milliards de dollars il y a deux ans à 11 milliards aujourd'hui.

Cette évolution pourrait contrecarrer les projets du Gouvernement qui s'est lancé dans la construction d'hôpitaux et de routes ainsi que dans un programme en faveur de l'hydroélectrique, du solaire et de l'éolien.

L'ambassadeur Denys Wibaux a ajouté à ce tableau qu'une récente analyse des investissements directs étrangers en Amérique latine montre que la Bolivie ne représente que 0,38 % de l'ensemble quand son voisin brésilien en attire de 150 à 200 fois plus.

Patrick Letouzey a observé qu'on rencontre au sein du service d'exploitation pétrolière qu'a créé YFPB une génération de responsables âgés et une génération de personnes plus jeunes. Depuis deux ans, désireux d'acquérir des connaissances sur des sujets de pointe, les jeunes partent suivre une spécialisation en géosciences de l'Institut français du pétrole.

S'agissant de l'agriculture, il y a incontestablement deux Bolivie : celle des plaines et celle de la montagne. On rencontre aussi d'importantes communautés mennonites, dont on retrouve les produits dans les supermarchés.

Benoît Turcat a considéré que l'investissement est un problème de fond. Si, pendant longtemps, grâce à la manne gazière, les investissements publics ont fortement progressé, de 1,5 milliard de dollars en 2004 à 10 milliards aujourd'hui, au détriment du secteur privé, désormais l'évolution des cours du pétrole s'accompagne d'une ouverture exceptionnelle au secteur privé. Cependant, tout est à faire car il n'y a pas de tissu industriel en dehors du secteur pétrolier et, dans une bien moindre mesure, de l'agro-industrie.

L'évolution de la prise en compte cadastrale des terres et la nouvelle réglementation bancaire offrent désormais un cadre juridique tout à fait correct aux investisseurs étrangers, en dehors de quelques domaines très sensibles.

Le taux de fiscalité est de 25 % pour tout le monde ; un seul taux de TVA, de 13 %, est appliqué, auxquels il convient d'ajouter 3 % d'imposition des transactions. Le service des impôts fonctionne assez bien et progresse plus vite que celui des douanes. L'arbitrage s'améliore également beaucoup.

Mais on sait bien que les investisseurs ont besoin d'assurance et de sécurité. Or, les Français ne semblent pas avoir compris que le discours du président Morales est principalement à usage interne et que, pour le reste, il pratique surtout une realpolitik.

L'importance du marché informel, notamment de la contrebande avec l'Argentine et le Brésil, fait également peur aux investisseurs. Il est vrai qu'il est difficile d'exercer un contrôle efficace aux frontières dans un pays qui, grand comme deux fois la France, compte 10 habitants au kilomètre carré...

Tout ceci est un frein aux investissements, surtout des très petites et des moyennes entreprises qui jugent l'investissement moins risqué au Pérou et au Brésil, ainsi peut-être demain qu'en Argentine.

Une stratégie globale semble également faire défaut au pays, en particulier pour l'exploitation de ses ressources. On le voit avec le lithium qui constitue pourtant un enjeu de portée mondiale. La Bolivie est décidée à maîtriser l'ensemble du processus, a commencé à produire du carbonate, avec très peu de valeur ajoutée, et a exporté pour la première fois vers la Chine cette année, mais la question du traitement ou de la mise au rebut du magnésium reste posée. En outre, le coût d'exploitation est supérieur à ce qu'il est en Argentine et au Chili. L'exploitation étant assez éloignée des routes empruntées pour les visites du Salar d'Uyuni, elle ne devrait pas avoir d'impact sur le tourisme.

Toujours au titre des ressources, le département de Santa Cruz abrite un des plus beaux gisements d'uranium au monde.

c. Entretien avec le Dr Julio A. Roda Mata, président de la Camara Agropecuaria (Chambre d'agriculture) del Oriente et de Feria Expocruz

La délégation a visité Feria Expocruz et participé à l'inauguration du pavillon européen. Le lendemain, accompagnés de leur collègue Sergio Coronado, les députés ont rencontré le président de la foire-exposition et de la chambre d'agriculture.

Après s'être présenté comme spécialiste de l'insémination et de l'adaptation des races au climat particulier de Santa Cruz, le Dr Roda a insisté sur la qualité des relations entre Santa Cruz et l'Europe, en particulier la France.

Il a ensuite expliqué qu'avec ses 2 350 exposants répartis sur 17 hectares, Feria Expocruz est la plus grande foire multisectorielle de toute l'Amérique latine – toutes les autres étant spécialisées – et la seule qui continue à grandir. Dans cette

foire, qui dégage 304 millions de dollars de chiffre d'affaires, l'ensemble des produits boliviens sont commercialisés, depuis le quinoa jusqu'à l'artisanat local.

La foire dure dix jours et neuf petites foires spécialisées sont également organisées au cours de l'année. Disposant de grands salons, Feria Expocruz est la plus grande entreprise organisatrice d'événements de Bolivie. Elle a ainsi accueilli en 2014 le sommet dit « G77 + Chine », qui a regroupé pas moins de 62 chefs d'État. Elle a aussi organisé un événement spécial à l'occasion de la visite du pape. Le projet d'organiser le concours de Miss Univers n'a pu être mené à bien.

Dans un pays où 36 % de la population active dépend de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le département de Santa Cruz produit 72 % de l'ensemble des productions agroalimentaires du pays. Il souffre néanmoins des contraintes administratives à l'export, notamment sur le sucre à destination des États-Unis.

Qui plus est, selon les estimations d'un consultant, 67 % des aliments consommés en Bolivie y entrent en contrebande. Cela vaut notamment pour le lait, le riz, le sucre, la viande, huile et la charcuterie. S'agissant plus spécifiquement du lait, le problème tient au fait qu'il est vendu 0,50 dollar le litre alors qu'il coûte ailleurs 0,20 dollar. Cela pénalise également les exportateurs car comment vendre à l'extérieur dans de telles conditions ?

En réponse à une question de Guy Geoffroy, le Dr Roda a indiqué que la contrebande provenait pour l'essentiel d'Argentine et du Brésil.

La dernière sécheresse ayant entraîné des pertes de 500 millions de dollars pour l'agriculture, les retards de paiement se sont multipliés et 150 millions, dont 65 en provenance du Gouvernement, ont été engagés pour permettre aux agriculteurs de faire face à leurs dettes.

La CAF, Banque de développement pour l'Amérique latine, est devenue un acteur majeur du développement de la région. Crée en 1970, la banque est détenue par 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, auxquels s'ajoutent l'Espagne et le Portugal, ainsi que par 13 banques privées de la région. On peut regretter que la France n'y soit pas partie.

En leur interdisant d'hypothéquer leurs terres, la loi empêche *de facto* les petits producteurs d'accéder au secteur bancaire. La philosophie du Gouvernement reposant sur l'idée que la terre appartient à ceux qui la travaillent, personne ne peut détenir plus de 5 000 hectares.

Le Président Letchimy ayant souhaité savoir si les étrangers pouvaient acquérir des terres, il lui a été répondu qu'ils doivent pour cela constituer une entreprise de droit bolivien. On compte dans la région un seul investisseur étranger, chinois, qui exploite 12 000 ha, essentiellement en soja.

On considère que, sur les 18 millions d'hectares de terres cultivables, 2 millions seulement sont actuellement exploités.

Le Gouvernement a investi 148 millions de dollars pour le développement de techniques d'irrigation alors que moins d'un pour cent de l'agriculture locale y a recours. Une mission d'étude doit se rendre à Cuba pour y étudier la technologie du goutte-à-goutte. En matière d'irrigation comme de fertilisation, la Bolivie est en retard sur ses voisins. Par exemple, la production de sucre est de 50 t/ha contre 120 tonnes au Brésil. De même, le rendement du maïs est trois fois moindre qu'en France.

De nombreux domaines paraissent propices au développement des échanges avec la France et les membres de la délégation ont souligné que l'Agence française de développement pourrait s'engager dans ce secteur.

Razzy Hammadi ayant demandé si une réflexion est engagée sur la valorisation de la production agricole mais aussi sur un abandon d'une logique productiviste au profit d'une agriculture biologique et durable, le Dr Roda lui a répondu que le département de Santa Cruz a été le premier à réfléchir à cette question mais que seule la partie entrepreneuriale semble concernée, les agriculteurs traditionnels ayant peur de s'engager dans une voie inconnue.

TROISIÈME PARTIE – LA FRANCE ET LA BOLIVIE



I. DONNÉES DIPLOMATIQUES

Consulats de France : section consulaire de l'Ambassade à La Paz ; consulats honoraires à Cochabamba, Santa Cruz, Sucre et Tarija.

Communauté française en Bolivie : 1 527 immatriculés, dont 800 doubles nationaux¹ ; environ 30 000 touristes français par an, soit l'un des plus grands contingents de touristes européens dans le pays.

¹ On trouvera en annexe l'ensemble des tableaux relatifs à la présence française

Pays : **BOLIVIE**

Région : AMERIQUE CENTRALE-SUD *101 613 inscrits région*

Evolution du nombre de Français inscrits (dont double-nationaux)

Année	Nb Français inscrits	% évolution	dt double-nationaux	% de double-nationaux
2000	729		391	53,6%
2005	851		443	52,1%
2010	1 230		593	48,2%
2011	1 204	-2,1%	591	49,1%
2012	1 349	12,0%	653	48,4%
2013	1 416	5,0%	720	50,8%
2014	1 473	4,0%	760	51,6%
2015	1 527	3,7%	800	52,4%
<i>Inscrits depuis moins d'un an (à la date du 31/12/2015)</i>			166	11,3%
<i>Inscrits depuis plus de 5 ans (à la date du 31/12/2015)</i>			821	55,7%

II. LES RELATIONS POLITIQUES

La France et la Bolivie entretiennent depuis 1845 des relations diplomatiques bonnes mais traditionnellement peu substantielles. Deux Présidents français se sont rendus en Bolivie : le Général de Gaulle en 1964 et le Président Chirac en 1997.

Le Président Morales a été reçu en France en qualité de Président élu dès janvier 2006. Il y est revenu en visite officielle, en mai 2006, en février 2009 et en novembre 2015. Il a effectué une visite de travail dans notre pays les 12 et 13 mars 2013. Ces rencontres ont permis de confirmer le caractère amical de la relation. Elles ont été l'occasion pour le Président de la République de faire part de son souhait d'approfondir le dialogue politique et la coopération bilatérale avec la Bolivie.

De fait, notre relation politique a depuis lors gagné en densité. Les deux chefs d'État se sont entretenus le 24 septembre 2013 à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Ils se sont à nouveau rencontrés en marge de la 69^e Assemblée générale le 25 septembre 2014 pour un entretien bilatéral, ainsi qu'en juin 2015 en marge du sommet UE-CELAC (Communauté des États latino-américains et des Caraïbes). Le Vice-président bolivien, M. Alvaro García Linera, a été reçu à Paris en mai 2014 par le Président du Sénat. Le ministre des affaires étrangères s'est entretenu avec le Président Evo Morales, en marge de la

COP20 et pour préparer la COP21, respectivement à Lima, en décembre 2014, et à Cochabamba, lors de la « Conférence mondiale des Peuples sur le Changement climatique et la Défense de la Vie », en octobre 2015.

Le ministre des autonomies a déclaré à la délégation que le Président Morales éprouve une grande admiration pour la France et le dit publiquement et a affirmé que les relations entre la France et la Bolivie étaient manifestement de plus en plus étroites

Le ministre des relations extérieures, M. David Choquehuanca, s'est rendu en France à plusieurs reprises : janvier et juillet 2008, janvier 2011, octobre 2012 et novembre 2013. Lors de ces deux derniers voyages, il a été reçu par le ministre des affaires étrangères.

Le ministre de l'économie sociale et solidaire, M. Benoît Hamon, s'est rendu en Bolivie le 19 janvier 2014, accompagné d'une délégation de chefs d'entreprise.

Depuis 2009, les relations bilatérales sont rythmées par des consultations politiques au niveau des hauts fonctionnaires. Les dernières se sont tenues à Paris le 13 novembre 2013. Les prochaines devraient se tenir à La Paz dans les prochains mois.

À noter qu'une délégation du groupe interparlementaire France – Pays Andins du Sénat s'est rendue en Bolivie (La Paz, Cochabamba et Santa Cruz) du 7 au 13 septembre 2015¹.

Désireuse depuis 2012 d'organiser une rencontre avec la communauté bolivienne en France, un colloque sur le modèle bolivien et un événement autour de la littérature bolivienne, le groupe d'amitié de l'Assemblée nationale n'a pas trouvé jusqu'ici auprès de l'Ambassade de Bolivie à Paris les relais nécessaires.

III. LA COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La coopération culturelle s'appuie sur le lycée franco-bolivien de La Paz, le lycée français de Santa Cruz, ainsi que sur cinq Alliances françaises (La Paz, Cochabamba, Santa Cruz de la Sierra, Sucre)

Dans le domaine scientifique, l'Institut français d'études andines (IFEA) ainsi qu'une antenne de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), forte d'une douzaine de chercheurs, travaillent notamment sur la problématique du changement climatique et de la fonte des glaciers.

¹ On trouvera son rapport à cette adresse :

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/relations_internationales/Groupes_d_amitie/4_pages_deplacement_bolivie.pdf

L'ensemble de ce réseau assure la promotion de la langue française, de l'enseignement français (primaire, secondaire mais également supérieur à travers la présence sur place de l'agence Campus France), de la pensée, de l'expertise scientifique française et de nos industries culturelles.

En outre, il existe une vingtaine de partenariats et d'accords-cadres de coopération universitaire entre établissements français et boliviens. Une réflexion est en cours avec nos partenaires boliviens pour dynamiser les échanges d'étudiants. Ceux-ci concernent essentiellement des formations de haut niveau dans les domaines de l'énergie, de l'aéronautique, de la pétrochimie, de la géologie, des sciences de l'environnement et des technologies de l'information. La France accueille chaque année plus de 350 étudiants boliviens. Ces derniers mois, la coopération universitaire s'est renforcée grâce au programme de bourses de souveraineté du Gouvernement bolivien. Plus de la moitié des boursiers sélectionnés par les autorités boliviennes (24 sur 39) sont en France pour suivre des études scientifiques de haut niveau.

A. L'INSTITUT FRANÇAIS D'ÉTUDES ANDINES (IEFA)¹

Créé en 1948, l'Institut français d'études andines est un centre de recherche pluridisciplinaire relevant conjointement du CNRS et du ministère français des affaires étrangères.

Il contribue au développement et à la diffusion des connaissances scientifiques (particulièrement en sciences humaines et sociales) sur les sociétés et les milieux andins. Bien que le siège de l'IEFA se situe à Lima, l'Institut a une vocation régionale et mène également ses actions de coopération en Bolivie, Colombie et Équateur.

Il a commémoré, en juillet 2015, 40 années de recherches en Bolivie où il a favorisé notamment des recherches en sciences sociales et humaines.

Ses projets en cours portent notamment sur la paléoclimatologie dans l'Altiplano bolivien et sur mémoire et représentation dans les Basses Terres de Bolivie. L'Institut fournit également un appui à la recherche, à des animations scientifiques par des colloques et par les « rendez-vous de l'IEFA »,

B. L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD)

L'IRD, qui s'appelait alors ORSTOM, est présent en Bolivie depuis 1968. Il participe à de nombreux programmes scientifiques internationaux. Beaucoup sont centrés sur les relations entre l'homme et son environnement, d'autres portent sur la santé, les dynamiques sociales, démographiques et économies. Ces

¹ La brochure scientifique de l'IEFA est disponible à cette adresse : <http://www.ifea.org.pe/pdf/brochure-scientifique-2015.pdf>

programmes sont menés en partenariat avec les organismes de recherche boliviens, universités et instituts. La Bolivie est le principal partenaire de l'IRD en Amérique latine, après le Pérou.

Ces programmes sont montés en collaboration étroite avec des institutions et des chercheurs boliviens. Ils répondent aux besoins du pays en matière de recherche et de formation pour le développement. Ces actions de formation vont de l'encadrement de jeunes chercheurs, depuis la *licenciatura* (licence) et la *maestria* (maîtrise) jusqu'à la thèse de doctorat. Elles se poursuivent à travers la création de nouvelles équipes (les Jeunes équipes associées à l'IRD) et aboutissent parfois à la mise en place de laboratoires mixtes internationaux.

Les thèmes de recherche actuellement développés dans le cadre du partenariat avec le Bolivie concernent :

- les changements climatiques actuels et passés et l'impact sur les ressources en eau ;
- l'évolution de la biodiversité andine dans le contexte de changement global ;
- l'étude du transfert des contaminants dans les différents compartiments de l'environnement ;
- l'épidémiologie et la lutte contre les grandes endémies : paludisme, dengue et maladie de Chagas ;
- les perturbations écologiques et sanitaires liées aux contaminations environnementales ;
- l'impact des politiques publiques sur l'organisation sociale et économique des populations rurales isolées ;
- l'anthropologie du travail et l'usage des savoirs dans le contexte de la mondialisation.

C. LES ALLIANCES FRANÇAISES¹

1. L'état actuel

L'Alliance française est présente en Bolivie depuis 1946. Les villes accueillant une Alliance française sont La Paz (capitale politique), Santa Cruz (capitale économique), Cochabamba et Sucre (capitale constitutionnelle). Le réseau, qui accueille 3 500 élèves, est stable depuis plusieurs années.

¹ Cette partie du rapport se fonde sur les informations fournies par Nicolas Duvialard, délégué général de la Fondation Alliance française en Bolivie, sur les entretiens que la délégation a eus sur place et sur la visite de l'Alliance française de Santa Cruz.

En 2015, l'Alliance française de La Paz a ouvert une filiale dans la zone sud où se sont installées les classes moyennes supérieures et de nombreux collèges et universités privés. L'Alliance française dans la ville de Tarija a été fermée en 2014. Aucune ville n'a été identifiée comme pouvant accueillir une nouvelle Alliance française. Les perspectives de croissance sont faibles, sauf à Santa Cruz.

L'enseignement du français ne fait pas partie de l'éducation publique bolivienne.

2. L'articulation avec le dispositif culturel français

La Bolivie est difficile d'accès depuis la France (pas de vol direct ni de correspondance pratique, 1 200 euros pour un aller-retour en classe économique). Le réseau bolivien travaille avec l'Institut français (Fonds d'Alembert, Plan d'aide aux médiathèques, mais toujours pas d'aide pour des tournées internationales) et s'appuie ponctuellement sur le réseau andin. Il est possible de fortement améliorer l'articulation.

3. L'état des lieux du réseau bolivien

a. Alliance française de La Paz

Siège de la délégation générale de l'Alliance française en Bolivie, l'Alliance française de La Paz assure depuis 1947 sa mission de diffusion de la langue française et des cultures francophones.

À la tête d'un réseau qui rassemble près de 3 000 étudiants, elle en accueille sur site 1 500 environ et constitue le centre d'enseignement du français le plus important du pays. Sa médiathèque, centre de ressources documentaires sur la France contemporaine riche de plus de 15 000 ouvrages multisupports, accueille les visiteurs dans 200 m².

Son implantation dans le tissu culturel et d'affaires de la capitale en fait un partenaire incontournable des grands événements qui ponctuent la vie culturelle de La Paz, et son propre espace voué à l'art sous toutes ses formes (théâtre, danse, musique, arts visuels,...), La Galerie, jouxte un auditorium à la capacité de 120 places. Lieu de vie, de culture et d'échanges en plein quartier d'affaires à Sopocachi, elle porte haut le flambeau de la diversité culturelle, jusque dans son offre de cours ouverte sur le monde.

En effet, outre la variété de cours de français général de tous niveaux et pour tous les publics, elle propose des cours de français sur objectif spécifique dans les domaines de la diplomatie et du tourisme, des cours d'espagnol en vue de la préparation au DELE (diplôme d'espagnol comme langue étrangère), des cours d'aymara et de quechua, des ateliers dédiés (presse, traduction, littérature, civilisation, production) et des cours de théâtre.

b. L'Alliance française de Cochabamba

L'Alliance française est propriétaire d'un bâtiment fonctionnel et bien situé. L'équipe administrative a été allégée afin de réduire les coûts, avec des missions reprises et assumées aujourd'hui par sa directrice Marie Soriano (coordination culturelle et CampusFrance). La communication et le marketing de l'Alliance française s'appuient d'ailleurs principalement sur la culture et les opportunités d'études en France. Le français à la Faculté de lettres est en agonie. Peu active en ce domaine, la section culturelle de la mairie a toutefois accompagné financièrement et logistiquement l'Alliance française dans la célébration de la fête de la musique. L'Alliance française a en outre noué un très bon partenariat avec les autres principaux acteurs culturels de la ville.

Ses points forts sont la programmation culturelle riche et variée (environ 70 événements culturels par an), ses partenariats avec l'Alliance française et les faits qu'elle est propriétaire de sa structure et est une référence incontestée pour l'apprentissage du français.

Au regard des points faibles, même si on note une augmentation du nombre d'inscriptions et d'heures vendues des cours de français, la tendance reste fragile. Il faudra maintenir l'effort quant à la communication et à la formation des professeurs. Le budget est équilibré, mais reste là encore fragile, notamment en raison des augmentations salariales annuelles : la part de la masse salariale dans le budget total est d'environ 60 %.

c. L'Alliance française de Sucre

Fondée dès 1946, en raison de la grande influence culturelle française exercée, depuis le XIX^e siècle, dans la société intellectuelle et bourgeoise de la ville, l'Alliance française de Sucre fut ainsi la première en Bolivie.

Depuis 1989, l'Alliance est installée, dans le centre historique de la ville classée au Patrimoine de l'UNESCO. Elle dispense des cours de français pour enfants, adolescents et adultes mais joue aussi un rôle très important dans la ville au niveau culturel. L'Alliance dispose également d'une bibliothèque proposant une grande variété de supports. Enfin, son restaurant, La Taverne, a acquis une grande renommée dans la région.

L'Alliance est une petite structure propriétaire de ses murs. Avec une centaine d'élèves, elle est rentable et tourne correctement. Il existe une petite marge de croissance, qui devra certainement passer par une ouverture sur de nouveaux partenariats et publics, notamment liés au tourisme. Bien identifiée dans la ville, sa médiathèque est utilisée à 80 % pour des touristes, notamment français. Sa directrice, Éléonore Gire, fait preuve de beaucoup de bonne volonté et d'implication. L'Alliance va très rapidement se trouver à l'étroit et le besoin de nouveaux locaux se fait sentir.

Ses points forts sont le public étudiant qui souhaite prendre des cours intensifs, ses activités culturelles et pédagogiques, la localisation de l'Alliance et le partage des locaux avec La Taverne, enfin la bonne utilisation de la galerie en termes de communication et d'image.

Au regard des points faibles, on relèvera qu'il n'existe pas de convention avec le syndicat de guides touristiques pour enseigner le français malgré la particularité touristique de la ville, que l'établissement ne touche pas le public adolescent, qu'il doit finaliser la remise aux normes de certains documents administratifs et a des difficultés à renouveler les membres de l'association et du comité.

d. Alliance française de Santa Cruz

L'Alliance de Santa Cruz de la Sierra a été fondée le 15 janvier 1962. Association de droit local, elle est administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles francophones ou francophiles, que préside actuellement Juan Murillo, homme d'affaires et de lettres, et elle est dirigée par un directeur nommé conjointement par le ministère des affaires étrangères et du développement international et la Fondation Alliance française à Paris.

L'Alliance organise des modules de français en direction de tous les publics. Elle est centre de passation des certifications. Elle propose des activités culturelles tout au long de l'année et cherche à nouer des relations privilégiées avec les institutions et les acteurs culturels, économiques, éducatifs et universitaires locaux.

Elle met à disposition du public une bibliothèque qui dispose d'un fond francophone de plus 10 000 références.

Elle héberge une antenne Campus France qui promeut les études supérieures en France et ses deux programmes phare (bourses de niveau master et assistantat linguistique d'espagnol en France).

Depuis 1999, elle partage une superbe maison coloniale sur la place principale avec le Goethe Zentrum, l'association des deux institutions ayant abouti au Centre culturel franco-allemand. Après de longues négociations et tergiversations avec le propriétaire du lieu, une solution a été trouvée, avec un nouveau loyer et une vision sur deux ans. L'Alliance française va entrer dans une phase d'ouverture d'une filiale dans un quartier identifié comme possédant un public cible intéressant et afin d'investir dans des locaux propres. La Fondation Alliance française de Paris, la DG Bolivie et l'ambassade de France en Bolivie l'accompagneront dans ce processus de développement équilibré.

Ses points forts sont son monopole de l'enseignement du français, son développement basé sur le monde intellectuel et la coopération universitaire et le fait qu'elle est devenue la référence en matière littéraire.

Ses points faibles tiennent à ce qu'elle n'est pas propriétaire de ses locaux, est confrontée à quelques procédures judiciaires en cours et a une masse salariale élevée.

e. Visite de la délégation

La délégation a visité les locaux de l'Alliance française de Santa Cruz, en compagnie de son président, Juan Murillo, et de son nouveau directeur, Willy Meheust.

M. Murillo avait fort aimablement convié Mme Paola Peña, directrice du Musée d'histoire de Santa Cruz et amie inconditionnelle de l'Alliance, à faire à la délégation une présentation historique de la ville, dont nous ne faisons pas le compte rendu ici.

Les responsables ont ensuite expliqué que le fait de ne pas être propriétaire de ses locaux entravait le développement de l'Alliance française, alors que le bassin économique et culturel y serait propice. Il serait donc souhaitable qu'elle dispose de son propre bâtiment, sans pour autant renoncer à localiser ses activités culturelles en centre-ville où les événements organisés dans la médiathèque actuelle accueillent de 80 à 90 personnes.

À l'occasion de la renégociation du bail, les propriétaires ont tenté d'imposer une forte augmentation de loyer, semblant oublier que ce sont les locataires – Alliance française et Goethe Zentrum – qui ont financé la réhabilitation du bâtiment, alors qu'il était fortement dégradé.

D. LES ÉCOLES FRANÇAISES

1. Le Lycée franco bolivien Alcide d'Orbigny à La Paz¹

Créé en 1969 et communément appelé le « Franco », cet établissement privé de droit local bolivien est installé depuis 1977 dans la zone Sud de La Paz. Ses locaux sont la propriété de *l'Instituto Franco-Boliviano para la Educación* (IFBE). Il accueille pour cette année (2016) 1 044 élèves, dont un peu moins de 15 % ont la nationalité française.

L'IFBE, qui gère le lycée, a passé convention avec les autorités françaises (Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE), ce qui lui permet de bénéficier d'une aide de la France, notamment à travers l'envoi de 18 professeurs et personnels de direction, tous fonctionnaires du ministère français de l'éducation nationale. La politique générale de l'établissement est définie en Conseil d'administration de l'IFBE. La partie pédagogique est de la responsabilité du proviseur qui en informe le conseil d'administration de l'IFBE. Dans le domaine

¹ Voir le site internet du lycée à l'adresse : <http://www.francobolivien.edu.bo/?lang=fr>

financier, les décisions sont prises par l'IFBE après que le budget, établi par le proviseur a été soumis au conseil d'administration de l'IFBE.

Comme tous les lycées français de l'étranger, celui de La Paz propose un enseignement intégralement conforme aux programmes du ministère français de l'éducation nationale. Les cours (à l'exception des sciences sociales, cf. ci-dessous, et de l'aymara) sont dispensés en français, qui est donc la langue d'enseignement. Tous les élèves peuvent préparer les examens français (brevet des collèges et baccalauréat).

Les « *Ciencias Sociales* » (histoire et géographie boliviennes) sont enseignées en espagnol et ont fait l'objet d'une harmonisation avec les cours d'histoire-géographie des programmes français. Ces aménagements permettent aux élèves d'obtenir simultanément les équivalences avec le système scolaire local notamment pour la délivrance du baccalauréat bolivien (*bachillerato*).

Situé dans la zone sud de La Paz, le lycée dispose d'un cadre privilégié et d'installations modernes.

Porteur des valeurs de la République Française et de laïcité, le lycée se caractérise par le multiculturalisme, le multilinguisme et l'excellence académique au service de tous (100 % de réussite au baccalauréat pour la 10^e année consécutive en 2015). Le français et l'espagnol sont étudiés dès la petite section de maternelle, l'Anglais en CE2 l'aymara à partir de la 6^e et le portugais à partir de la seconde de manière facultative.

Suivant les années, entre 50 et 70 % des bacheliers poursuivent des études supérieures en France. Chaque année une part importante d'entre eux bénéficie du dispositif bourse Excellence-Major¹ réservé aux bacheliers étrangers et cofinancé par l'AEFE et le ministère des affaires étrangères et du développement international. Parmi les 59 bacheliers de l'année dernière, 7 ont obtenu une bourse d'excellence-major.

La proviseure nous a remis une demande de subvention pour la réalisation d'une classe de sciences. Cette demande ne pouvant plus être traitée dans le cadre de la réserve parlementaire pour cette année, le groupe d'amitié en assurera le suivi en 2017.

¹ Les bourses Excellence-Major sont attribuées sur des critères d'excellence à des bacheliers étrangers issus du réseau des lycées français du monde afin qu'ils viennent poursuivre des études de haut niveau en France. Ce dispositif cofinancé par l'AEFE et le ministère des affaires étrangères et du développement international s'inscrit dans le cadre de la diplomatie culturelle et contribue au rayonnement de l'enseignement supérieur français.

2. Le Lycée français de Santa Cruz¹



La délégation a visité le lycée en compagnie de son fondateur et mécène, Guy Coutand, consul honoraire de France².

Appelé aussi Colegio Francés cet établissement privé de droit bolivien a été créé en 2002, suite à l'installation de l'entreprise Total en Bolivie, qui employait alors deux enseignants français. Il obtenu le statut de *Establecimiento de convenio* en novembre 2011. En 2012, il a rejoint le réseau de l'AEFE en signant un contrat de partenariat. Il a reçu l'homologation du ministère français de l'éducation nationale.

La croissance des effectifs est impressionnante. Les effectifs prévus sont de 541 élèves à la rentrée 2017.

En 2015, le lycée s'est doté d'une infirmerie, d'un espace de vie scolaire, d'une nouvelle salle de technologie avec des îlots et de nouveaux bureaux. En 2017, il doit se doter d'une cafétéria fermée et climatisée pouvant accueillir 180 élèves par service. En 2018, la construction d'un nouveau bâtiment est budgétisée pour accueillir jusqu'à 750 élèves.

Le conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement, prend les décisions financières et élabore le budget. Il est composé de cinq membres et son président est le consul de France honoraire de Santa Cruz, Guy Coutand, qui est aussi le créateur de l'école et le principal financeur des travaux. Les membres de droit représentent l'Alliance française, l'entreprise Total et la chambre de commerce franco-bolivienne.

Les frais de scolarité varient de 3 700 à 4 597 euros. L'entreprise Total et M. Guy Coutand participent fortement au financement du lycée. La construction de nouveaux bâtiments indispensables pour accueillir le nombre croissant d'élèves

¹ Voir le site internet du lycée à l'adresse : <http://www.lfscz.org/>

² La proviseure, Mme Sophie Chateau-Duprat, étant absente en période de vacances scolaires, elle nous a communiqué des informations complémentaires.

représente un coût important et le lycée souhaiterait trouver de nouveaux investisseurs.

La partie pédagogique est de la responsabilité de la proviseure assistée du directeur du primaire. L'équipe pédagogique, composée de professeurs français et boliviens, garantit le respect des programmes français et la qualité de l'enseignement. Elle compte actuellement 38 enseignants. Tous sont en contrat local et payés uniquement par l'établissement, sans aide du gouvernement français. Les professeurs titulaires sont détachés en contrat local mais il est parfois difficile d'obtenir ce détachement. Ainsi, le détachement d'un couple de professeurs de primaire en CP et CM1 de l'académie de Guyane a été refusé et ils devront partir en juin 2017 si la situation n'évolue pas¹. De tels refus et changements de professeurs ne favorisent pas la stabilité de l'équipe et la continuité des projets.

Les élèves préparent les diplômes français et boliviens (double *bachillerato*) et obtiennent des certifications de langues. En 2015, le lycée a obtenu 100 % de réussite au DNB comme au baccalauréat.

On peut découvrir les locaux, les activités et les projets en cours sur le site www.lfscz.org.

Lors de la visite des locaux, Guy Coutand a expliqué que la croissance rapide du nombre d'élèves l'avait directement amené à financer régulièrement la construction de nouveaux locaux ainsi que les équipements, mais qu'il s'est toutefois toujours gardé de se mêler des questions pédagogiques. Les représentants de Total, second financeur de l'école, ont fait de même. L'arrivée de nouveaux contributeurs financiers serait aujourd'hui la bienvenue.

¹ *Les membres de la délégation et Sergio Coronado ont adressé un courrier commun à la ministre de l'éducation afin de faire évoluer favorablement ce dossier.*

CONCLUSION

Les membres de la délégation voient la mission qu'ils ont accomplie en Bolivie comme une grande réussite politique et humaine. Les objectifs qu'ils s'étaient assignés – renforcer les liens entre les Parlements, rencontrer de hautes personnalités boliviennes mais aussi les représentants de la communauté française, approfondir la question des droits des peuples indigènes et des autonomies, promouvoir les intérêts économiques de la France et appréhender les difficultés auxquelles nos entreprises sont confrontées – ont été pleinement atteints.

La richesse des échanges, la diversité des thèmes traités et les relations d'amitié qui se sont nouées avec ceux qui considèrent comme des frères (*hermanos*) ceux qu'ils accueillent, sont une source de grande satisfaction.

Au-delà du présent rapport, les députés entendent donner des suites concrètes à la mission. Ainsi, ils feront état de leurs impressions aux entreprises dont les représentants, de même que ceux des principales institutions concernées, seront prochainement de nouveau réunis à l'Assemblée nationale. Ils feront également connaître à plusieurs ministres certaines situations qui ont été signalées à la mission. Ils s'efforceront de répondre de leur mieux aux sollicitations directes qui leur ont été adressées, notamment à Coroico et à Tocaña, faisant ainsi leur ce proverbe bolivien : « *Il ne faut jamais renier ce que l'on a dit, fait ou écrit* ». Ils chercheront enfin à mener à bien les projets de réunions thématiques qu'ils essaient d'organiser depuis plusieurs années. La nomination prochaine d'un nouvel ambassadeur de Bolivie en France, que le groupe d'amitié recevra bien évidemment dès que possible, pourrait être l'occasion de marquer des progrès en ce domaine.

ANNEXES

A. PROGRAMME DE LA MISSION

Samedi 17 septembre

23h30 : Départ del'aéroport Paris Charles de Gaulle

Dimanche 18 septembre

18h00 : Arrivée à l'aéroport Viru Viru de Santa Cruz. Accueil par Son Exc. M. Denys Wibaux, ambassadeur de France en Bolivie. Transfert à l'hôtel.

20h00 : Dîner

Lundi 19 septembre

5h35 : Arrivée du vol de M. Guy Geoffroy. Transfert à l'hôtel.

10h00 : Visite du Lycée français de Santa Cruz

12h30 : Déjeuner offert par M. Guy Coutand, consul honoraire de Santa Cruz

14h00 : Visite de Total EP. Accueil par M. Loïc Laurandel, directeur de Total EP.

15h00 : Visite de l'Alliance française de Santa Cruz

19h00 : Cérémonie inauguration locaux d'YFPB

20h00 : Entretien avec M. Evo Morales Ayma, Président de l'Etat plurinational de Bolivie

21h00 : Dîner offert par Mme Gabriela Montaño, Présidente de la Chambre des députés

Mardi 20 septembre

8h00 : Décollage du vol de la délégation de l'aéroport de Viru-Viru

9h00 : Arrivée à l'aéroport El Alto de La Paz. Accueil par Mme Erika Burgoa du Protocole bolivien. Transfert à l'hôtel.

11h00 : Visite de la vieille ville de La Paz

12h30 : Déjeuner offert par M. José « Gringo » Gonzales, Président de la Chambre des sénateurs

14h30 : Visite de l'Assemblée législative

15h00 : Entretien avec M. Felix Patzi, gouverneur de La Paz

17h00 : Entretien avec M. Alvaro Garcia Linera, Vice-Président de l'Etat plurinational de Bolivie

19h00 : Cocktail offert par M. l'ambassadeur de France en l'honneur de la délégation parlementaire en présence de la communauté française (Résidence de France)

Mercredi 21 septembre

8h00 : Départ pour les Yungas

11h00 : Arrivée à Coroico

11h00 : Entretien avec M. Richard Escóbar, maire de Coroico, et les autorités municipales

14h00 : Accueil (*Saya*) communauté afro-bolivienne de Tocaña et repas (*Aptapi*).
Présentation des activités de la communauté afro-bolivienne.

15h00 : Remise de l'équipement sportif et match de football

17h00 : Départ des Yungas

20h00 : Arrivée La Paz. Dîner à l'hôtel.

Jeudi 22 septembre

7h30 : Décollage du vol de la délégation de l'aéroport de La Paz El Alto

8h30 : Arrivée à Santa Cruz Viru Viru

9h30 : Rendez-vous avec la presse : *El Deber*

10h30 : Rendez-vous avec la presse : *El Mundo*

11h00 : Entretien avec M. Roly Aguilera, secrétaire général de la Gobernacion

12h30 : Déjeuner avec le club des affaires

15h00 : Entretien avec M. Hugo Siles Nuñez del Prado, ministre des autonomies

16h00 : Rencontre avec la Brigade parlementaire de Santa Cruz

18h00 : Visite de la Feria Expocruz

20h00 : Inauguration du Pavillon européen

22h00 : Dîner

Vendredi 23 septembre

9h00 : Entretien avec M. Roda, président de la Camara Agropecuaria del Oriente

10h30 : Cérémonie d'accueil et réunion avec le conseil municipal de Santa Cruz

13h00 : Déjeuner offert par M. Guy Coutand, consul honoraire de Santa Cruz

19h00 : Réception offerte en l'honneur de la délégation parlementaire avec la communauté française à l'Alliance française

Samedi 24 septembre

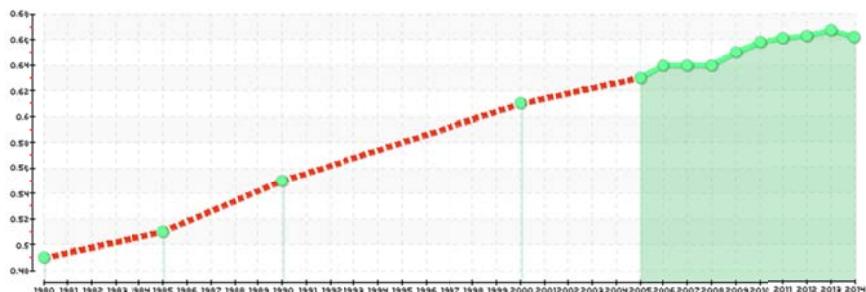
9h35 : Décollage du vol de la délégation pour Buenos Aires

Dimanche 25 septembre

14h00 : Arrivée de la délégation à Paris Charles de Gaulle

B. TABLEAUX STATISTIQUES

Bolivie - Indice de développement humain (1 = parfait / 0 = mauvais)



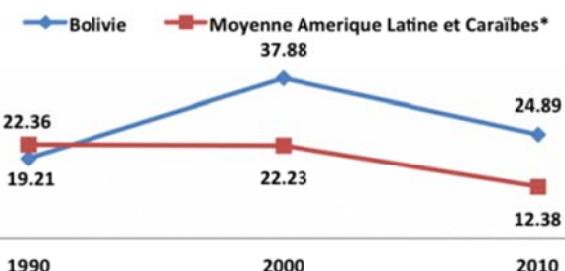
Source : UNDP

Années : 2015

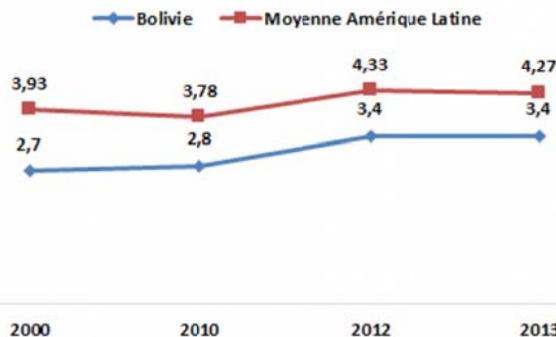
Création : Actualitix.com - Tous droits réservés



Population vivant avec moins de 2 dollar par jour (%)



Indice de perception de corruption



Pays : BOLIVIE

Région : AMÉRIQUE CENTRALE-SUD 101 613 inscrits région

Evolution du nombre de Français inscrits (dont double-nationaux)

	Nb Français	dt double-nationaux	% de double-nationaux
Année	Inscrits	% évolution	
2000	729	391	33,6%
2005	851	443	52,1%
2010	1 230	593	48,2%
2011	1 204	-2,1%	49,1%
2012	1 349	12,0%	48,4%
2013	1 416	5,0%	50,8%
2014	1 473	4,0%	51,6%
2015	1 527	3,7%	52,4%
Inscrits depuis moins d'un an (à la date du 31/12/2015)		166	11,3%
Inscrits depuis plus de 5 ans (à la date du 31/12/2015)		821	55,7%

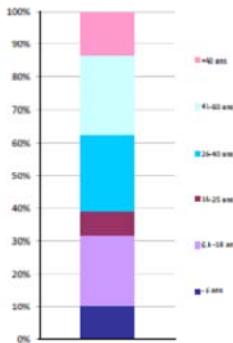
Population par sexe en 2015

Nbr Français inscrits	Femmes	Hommes
2015	703	824
	46,0%	54,0%

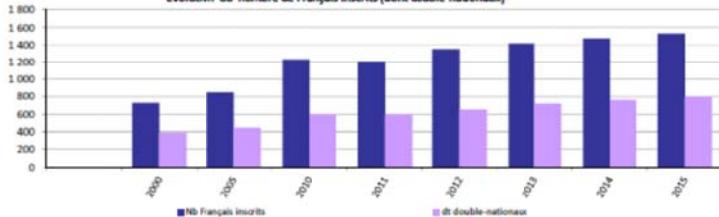


Population par âge en 2015

Tranches d'âge	Nbre d'inscrits	%
- 6 ans	158	10,3%
6 à 18 ans	325	22,3%
18-25 ans	113	7,4%
26-40 ans	364	23,8%
41-60 ans	362	23,7%
> 60 ans	204	13,4%



Evolution du nombre de Français inscrits (dont double-nationaux)



A bar chart titled "New Cases of Hepatitis C in the United States" showing the number of new cases from 2000 to 2015. The y-axis ranges from 0 to 1,800. The x-axis lists the years 2000, 2005, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, and 2015. The bars show a steady increase over time.

Year	New Cases
2000	700
2005	900
2010	1200
2011	1200
2012	1350
2013	1450
2014	1480
2015	1550



Evolution du nombre de Français inscrits (dont double-nationaux) par poste du pays

	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015
LA PAZ	729	851	1 230	1 204	1 349	1 416	1 473	1 527
double-nationality	392	443	593	592	663	720	760	800

Présence française

C. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Président de l'État plurinational de Bolivie : Evo MORALES AYMA

Vice-président de l'État plurinational de Bolivie : Alvaro GARCIA LINERA

Ministre des relations extérieures et des Cultes : David CHOQUEHUANCA CESPEDES

Ministre de la présidence : Juan Ramón QUINTANA

Ministre de l'intérieur : Carlos ROMERO BONIFAZ

Ministre de la défense : Reymi Luis FERREIRA JUSTINIANO

Ministre de la planification du développement : René Gonzalo ORELLANA

Ministre de l'économie et des finances : Luis ARCE CATALORA

Ministre des hydrocarbures et de l'énergie : Luis Alberto SANCHEZ FERNANDEZ

Ministre du développement productif et de l'économie plurielle : Ana Veronica RAMOS
MORALES

Ministre des travaux publics, des services et du logement : Milton CLAROS HINOJOSA

Ministre des mines et de la métallurgie : Cesar NAVARRO

Ministre de la justice : Virginia VELASCO CONDORI

Ministre du travail, de l'emploi et de la prévision sociale : José Gonzalo TRIGOSO AGUDO

Ministre de la Santé : Ariana CAMPERO NAVA

Ministre de l'environnement et de l'eau : Maria Alejandra MOREIRA LOPEZ

Ministre de l'éducation : Roberto Iván AGUILAR GÓMEZ

Ministre du développement rural et des terres : César Hugo COCARICO YANA

Ministre des autonomies : Hugo José SILES del PRADO

Ministre de la transparence institutionnelle et de la lutte contre la corruption : Lenny Tatiana
VALDIVIA BAUTISTA

Ministre des cultures et du tourisme : Marko MACHICAO

Ministre de la communication : Marianela PACO DURAN

Ministre des sports (création 22/01/2014) : Tito MONTANO

D. LOI-CADRE SUR LES AUTONOMIES ET LA DÉCENTRALISATION (LOI N° 31 DU 19 JUILLET 2010)

Ley Marco de Autonomías y Descentralización	Loi-cadre sur les autonomies et la décentralisation
Ley 031 (19 Julio 2010)	Loi 031 (19 juillet 2010)
(Vigente)	(En vigueur)
Artículo 6. Definiciones	Article 6. Définitions
À los efectos de esta Ley se entiende por :	Aux fins de la présente loi, les termes suivants signifient :
[...]	[...]
III. Respecto a naciones y pueblos indígena originario campesinos :	III. En ce qui concerne les nations et les peuples indigènes d'origine paysanne :
Naciones y Pueblos Indígena Originario Campesinos.- Son pueblos y naciones que existen con anterioridad a la invasión o colonización, constituyen una unidad sociopolítica, históricamente desarrollada, con organización, cultura, instituciones, derecho, ritualidad, religión, idioma y otras características comunes e integradas. Se encuentran asentados en un territorio ancestral determinado y mediante sus instituciones propias, en tierras altas son los Suyus conformados por Markas, Ayllus y otras formas de organización, y en tierras bajas con las características propias de cada pueblo indígena, de acuerdo a lo establecido en el Artículo 2, el Parágrafo I del Artículo 30 y el Artículo 32 de la Constitución Política del Estado.	Nations et peuples indigènes d'origine paysanne. - Les peuples et nations qui existaient avant l'invasion et la colonisation constituent une unité sociopolitique, historiquement développée, avec une organisation, une culture, des institutions, un droit, un ritualisme, une religion, une langue et d'autres caractéristiques communes et intégrées. Ceux qui sont installés dans un territoire ancestral déterminé et au moyen de leurs propres institutions, dans les hautes terres, sont les Suyus formées par les Markas, les Ayllus et autres formes d'organisation, et dans les basses terres, avec les caractéristiques propres de chaque peuple indigène, conformément aux dispositions de l'article 2, du paragraphe I de l'article 30 et de l'article 32 de la Constitution politique de l'État
Artículo 62. Contenidos de los Estatutos y Cartas Orgánicas.	Article 62. Contenu des statuts et des chartes organiques
[...]	[...]
III. Son contenidos potestativos de los estatutos autonómicos o cartas orgánicas los siguientes :	III. Sont considérés comme facultatifs au sujet des statuts d'autonomie ou des chartes organiques les éléments suivants :
1. Idiomas oficiales.	1. Les langues officielles.
2. Además de los símbolos del Estado Plurinacional de uso obligatorio, sus símbolos propios.	2. En plus des symboles de l'État plurinational dont l'usage est obligatoire, leurs propres symboles.
3. Mecanismos y sistemas administrativos.	3. Les mécanismes et les systèmes administratifs.
4. En el caso de los estatutos departamentales, las competencias exclusivas que se convierten en concurrentes	4. Dans le cas des règlements départementaux, les compétences exclusives qui deviennent concurrentes avec d'autres

con otras entidades territoriales autónomas del departamento.	entités territoriales autonomes d'un département.
5. Previsiones respecto a la conformación de regiones.	5. Les dispositions concernant la formation des régions.
6. Otros que emerjan de su naturaleza o en función de sus competencias.	6. Toute autre disposition issue de nature ou en fonction de leurs compétences
Artículo 86. Patrimonio Cultural	Article 86. Patrimoine culturel
I. De acuerdo a la competencia exclusiva del Numeral 25 del Parágrafo II del Artículo 298 de la Constitución Política del Estado, el nivel central del Estado tendrá las siguientes competencias exclusivas :	I. Conformément à la compétence exclusive prévue au numéro 25 du paragraphe II de l'article 298 de la Constitution politique de l'État, le niveau central de l'État détient les pouvoirs exclusifs suivants :
1. Elaborar la Ley Nacional de Patrimonio Cultural.	1. Élaborer la Loi nationale sur le patrimoine culturel.
2. Definir políticas estatales para la protección, conservación, promoción, recuperación, defensa, enajenación, traslado, destrucción, lucha, preservación o resguardo de yacimientos, monumentos o bienes arqueológicos, y control del patrimonio cultural material e inmaterial de interés general y sitios y actividades declarados patrimonio cultural de la humanidad, así como las políticas culturales para la descolonización, investigación, difusión y prácticas de culturas ancestrales de naciones originarias y pueblos indígenas e idiomas oficiales del Estado Plurinacional.	2. Définir les politiques de l'État pour la protection, la conservation, la promotion, la valorisation, la défense, la cession, le transfert, la destruction, la lutte, la préservation ou la sauvegarde des sites, monuments et biens archéologiques, le contrôle du patrimoine culturel matériel et immatériel d'intérêt général et des sites et activités déclarés patrimoine culturel de l'humanité, ainsi que les politiques culturelles de décolonisation, de recherche, de diffusion et des pratiques des cultures ancestrales des Premières Nations et des peuples indigènes et des langues officielles de l'État plurinational.
[...]	[...]
II. De acuerdo a la competencia exclusiva del Numeral 19 del Parágrafo I del Artículo 300 de la Constitución Política del Estado, los gobiernos departamentales autónomos tendrán las siguientes competencias exclusivas :	II. Conformément à la compétence exclusive prévue au numéro 19 du paragraphe I de l'article 300 de la Constitution politique de l'État, les gouvernements régionaux autonomes détiennent les pouvoirs exclusifs suivants :
1. Formular y ejecutar políticas de protección, conservación, recuperación, custodia y promoción del patrimonio cultural departamental y descolonización, investigación y prácticas de culturas ancestrales de naciones originarias y pueblos indígenas, idiomas oficiales del Estado Plurinacional, en el marco de las políticas estatales.	1. Développer et appliquer des politiques de protection, de conservation, de valorisation, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel départemental et de décolonisation, de recherche et des pratiques des cultures ancestrales des Premières Nations et des peuples indigènes, des langues officielles de l'État plurinational, dans le cadre des politiques de publiques.
[...]	[...]
III. De acuerdo a la competencia exclusiva del Numeral 16 y 31 del Parágrafo I del	III. Conformément à la compétence exclusive prévue aux numéros 16 et 31 du

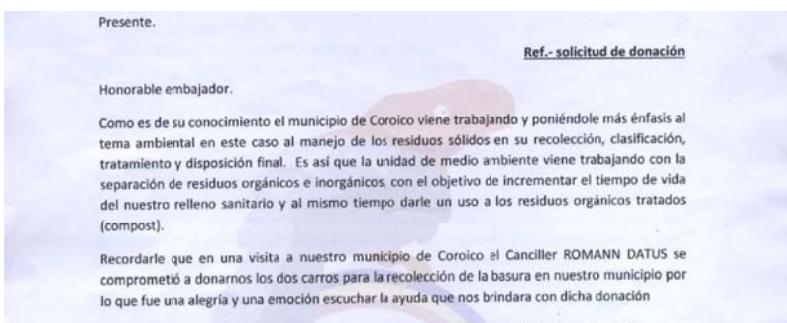
<p>Artículo 302 de la Constitución Política del Estado, los gobiernos municipales autónomos tendrán las siguientes competencias exclusivas :</p>	<p>paragraphe I de l'article 302 de la Constitution politique de l'État, les gouvernements municipaux autonomes détiennent les pouvoirs exclusifs suivants :</p>
<p>1. Formular y ejecutar políticas de protección, conservación, recuperación, custodia y promoción del patrimonio cultural municipal y descolonización, investigación y prácticas de culturas ancestrales de naciones originarias y pueblos indígenas, idiomas del Estado Plurinacional, en el marco de las políticas estatales.</p>	<p>1. Formuler et appliquer des politiques de protection, de conservation, de restauration, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel municipal et de décolonisation, de recherche et des pratiques de cultures des Premières Nations et des peuples indigènes d'origine paysanne, des langues officielles de l'État plurinational, dans le cadre des politiques publiques.</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>IV. De acuerdo a la competencia exclusiva del Numeral 10 del Parágrafo I del Artículo 304 de la Constitución Política del Estado, los gobiernos indígena originario campesinos autónomos tendrán las siguientes competencias exclusivas :</p>	<p>IV. Conformément à la compétence exclusive prévue au numéro 10 du paragraphe I de l'article 304 de la Constitution politique de l'État, les gouvernements indigènes autonomes d'origine paysanne détiennent les pouvoirs exclusifs suivants :</p>
<p>1. Formular y ejecutar políticas de protección, conservación, recuperación, custodia y promoción del patrimonio cultural municipal y descolonización, investigación y prácticas de sus culturas ancestrales y sus idiomas, en el marco de las políticas estatales.</p>	<p>1. Formuler et appliquer des politiques de protection, de conservation, de restauration, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel municipal et de décolonisation, de recherche et des pratiques de leurs cultures et de leurs langues ancestrales, dans le cadre des politiques publiques.</p>
<p>2. Elaborar y desarrollar sus normativas para la declaración, protección, conservación, promoción y custodia del patrimonio cultural, histórico, documental, artístico, monumental, arquitectónico, arqueológico, paleontológico, científico, tangible e intangible a su cargo, dentro de los parámetros establecidos en la Ley Nacional del Patrimonio Cultural.</p>	<p>2. Élaborer et développer des règlements pour la déclaration, la protection, la conservation, la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel, historique, documentaire, artistique, monumental, architectural, archéologique, paléontologique, scientifique, matériel et immatériel, à l'intérieur des paramètres établis dans la Loi nationale sur le patrimoine culturel.</p>
<p>3. Promocionar, desarrollar, fortalecer el desarrollo de sus culturas, historia, avance científico, tradiciones y creencias religiosas, así como la promoción y fortalecimiento de espacios de encuentros interculturales.</p>	<p>3. Promouvoir, développer et renforcer le développement de leurs cultures, de leur histoire, de leur progrès scientifique, de leurs traditions et croyances religieuses, ainsi que la promotion et le renforcement des espaces de rencontres interculturelles.</p>

E. DEMANDE DE DONATION DE LA MUNICIPALITÉ DE COROICO (avec traduction) ET RÉPONSES DE GUY GEOFFROY



*Gouvernement autonome municipal de Coroico
Première section – province de Nor Yungas
Première municipalité touristique de Bolivie (loi n° 2074)*

À M. l'ambassadeur de France Denis Wibaux

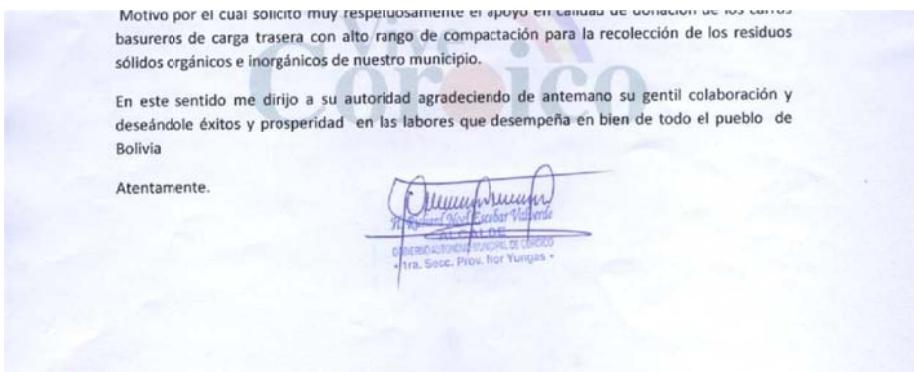


Excellence,

Comme vous le savez, le conseil municipal de Coroico s'efforce de mettre toujours davantage en avant les questions environnementales, en particulier la gestion des déchets solides, depuis leur collecte jusqu'à leur mise à disposition finale, en passant par leur tri et leur traitement.

Dans ce cadre, notre unité de l'environnement travaille sur la question de la séparation des déchets organiques et inorganiques, avec l'objectif d'allonger le temps de vie de notre décharge et, dans le même temps, de trouver un usage pour les déchets organiques retraités sous la forme de compost.

Nous vous rappelons que, lors de votre visite sur place, le conseiller Romann Datus [*en fait, le maire opère une confusion entre le conseiller de l'ambassade et le député Guy Geoffroy*] s'est engagé à nous donner les deux véhicules dont nous avons besoin pour collecter les déchets dans notre commune, ce qui fut pour nous une source de joie et une grande émotion au regard de l'aide que nous apporterait ce don.



C'est la raison pour laquelle nous sollicitons respectueusement votre appui en vue de la fourniture de ces véhicules aptes à collecter et à compacter les déchets solides, organiques et inorganiques, de notre municipalité.

Tel est le sens de ce courrier. Je vous remercie par avance de votre collaboration et je vous adresse mes vœux de prospérité et de plein succès dans l'œuvre que vous accomplissez au bénéfice de toute la population de Bolivie.

Richard Noël Escobar Valverde, maire



GUY GEOFFROY
Député de Seine et Marne
Maire de Combs la Ville

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Richard Noël Escobar Valverde
Maire
Gouvernement autonome municipal de Coroico
Première section – province de Nor Yungas
Plaza Manuel Victorio García Lanza
Nor Yungas – La Paz
Bolivia

Nos Réf : CH 3/69/Leg.XIV

Paris, le 3 novembre 2016

Ch Monsieur le Maire,

Quelques semaines à peine après notre très intéressante visite de votre commune, en compagnie de notre Ambassadeur Denys WIBAUX, je tenais à nouveau à vous remercier de la qualité de votre accueil et du grand intérêt que j'ai trouvé à l'évocation des sujets très concrets concernant la collecte et le traitement de vos déchets ménagers.

Je suis très averti en France sur ces questions, puisque je préside à l'Assemblée nationale le groupe d'études « déchets ménagers », ainsi que le syndicat de communes regroupant près de 200 000 habitants dans la région Ile de France, qui est le seul, en région parisienne, à traiter la partie organique de nos déchets ménagers par méthanisation et compostage, ce qui permet l'amendement des sols par le retour à la terre d'une grande partie de la matière qui en a été prélevée par les activités agricoles. Notre production de biométhane est par ailleurs valorisée par la transformation en électricité et en gaz naturel pour véhicules.

J'ai été très impressionné par la qualité de vos réflexions sur ces questions et par votre volonté de collecter et de traiter directement les flux de déchets selon qu'il s'agit ou non de matière organique.

Je suis très heureux de vous confirmer aujourd'hui ma décision de mettre gratuitement à votre disposition deux véhicules de collecte de ces déchets, l'équipe d'élus qui m'entoure au sein de ce syndicat ayant approuvé avec enthousiasme les perspectives découlant du compte rendu que je leur ai fait de notre rencontre.

Je souhaite même, si vous en êtes d'accord, vous proposer d'aller plus loin, et de me mettre à votre disposition, si vous pensez utile que notre expérience et notre expertise vous accompagnent dans la démarche prometteuse que vous avez décidé d'engager.

.../...

Le Relais Parlementaire de Guy GEOFFROY : 91 rue du Général Leclerc 77170 BRIE COMTE ROBERT
Tél : 01 60 62 24 21 - Fax : 01 60 34 99 59 - E-mail : geoffroy.depute@orange.fr
Guy GEOFFROY, député de SEINE et MARNE, Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
Tél : 01 40 63 60 16 - Fax : 01 40 63 63 57 - E-mail : ggeoffroy@assemblee-nationale.fr
site : <http://www.guy-geoffroy.com>



Guy GEOFFROY
Député de Seine et Marne
Maire de Combs la Ville

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Denys WIBAUX
Ambassadeur de France en Bolivie
Ambassade de France
Av. Hernando Siles
5390, La Paz, Bolivie

Nos Réf : CH 9875/Leg.XIV

Paris, le 3 novembre 2016

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai le plaisir de faire suite à notre récent échange téléphonique, lui-même consécutif au très intéressant déplacement que nous avons effectué avec vous à Coroico, à l'occasion de la mission qu'a effectuée en Bolivie en septembre dernier notre groupe d'amitié de l'Assemblée nationale.

Dès mon retour en Métropole, j'ai informé les membres du bureau du syndicat de collecte et de traitement de déchets que je préside des échanges très fructueux que nous avons eus avec les élus et les responsables techniques de la commune de Coroico. Non seulement ils ont accueilli avec enthousiasme les perspectives que j'avais évoquées, mais bien plus ils ont manifesté un vif intérêt à l'idée que je leur ai soumise d'établir un partenariat global sous forme d'une coopération dont un des premiers aspects sera la mise à disposition gratuite de deux véhicules pour la collecte séparée des déchets organiques et de l'ensemble des recyclables.

Nous sommes même disposés, comme je l'indique par le courrier ci-joint adressé au Maire de Coroico, à nous déplacer, le Directeur général du syndicat et moi-même, pour étudier concrètement et dans le détail avec les autorités locales l'aide plus globale que nous pourrions apporter à leurs réflexions et à leurs actions.

Je suis persuadé que le partenariat envisagé lors de notre entretien avec le Maire de Coroico va pouvoir se mettre en place dans les meilleures conditions, d'autant plus que nous sommes assurés de votre fidèle soutien à la démarche que je me tiens près à prolonger dès que possible.

Je vous remercie à nouveau de votre très grande disponibilité à l'égard de ce projet novateur et dans l'attente de vous revoir, ainsi que vos collaborateurs, à l'occasion du début de sa mise en œuvre, je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

biens volontiers
Guy GEOFFROY

Le Relais Parlementaire de Guy GEOFFROY : 91 rue du Général Leclerc 77170 BRIE COMTE ROBERT
Tél : 01 60 62 24 21 - Fax : 01 60 34 99 59 - E-mail : geoffroy.depute@orange.fr

Guy GEOFFROY, député de SEINE et MARNE, Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
Tél : 01 40 63 60 16 - Fax : 01 40 63 63 57 - E-mail : ggeoffroy@assemblee-nationale.fr
site : <http://www.guy-goffroy.com>